:::JOURNAL INDEPENDANT:::

# La Patrie

JOURNAL CANADIEN-FRANCAIS

27e ANNEE—No 154—DOUZE PAGES | MONTREAL, JEUDI 24 AOUT 1905 | LE NUMERO : UN CENTIN

## UNE BRILLANTE FETE

### Le "garden party," en l'honneur du prince Louis de Battenberg. — Foule considérable.—A l'Arena, etc.

Une température idéale a favorisé la réception publique donnée hier après-midi en l'honneur du Prince Louis de Battenberg à la Montagne.

Les jardins civiques qui entourent la demeure agreste de M. Anderson, surintendant du Parc Mont-Royal étaient superbes dans leur belle toilette verdoyante parsemée de fleurs et de plantes rares.

Les routes qui y conduisent étaient décorées avec un goût exquis de grands et petits drapeaux multicolores, d'écussons et de banderoles.

De même la maison du surintendant présentait un joli coup d'œil sous ses multiples décorations d'où se détachaient en lettres dorées les noms des différents navire composant l'escadre volante du Prince Louis.

Dans un coin de l'immense quadrilatère réservé à la réception avaient été installés les excellents musiciens de l'Harmonie, sous les ordres de leur habile chef de musique, M. Edmond Hardy.

C'était une réception publique à laquelle tous les citoyens de Montréal avaient été conviés.

Pour la forme, à l'Hôtel de Ville on avait bien lancé deux milles invitations, mais sans exagération on peut évaluer à quatre ou cinq milles le nombre des personnes qui ont pris part

LE "GARDEN PARTY" SUR LA MONTAGNE

à la réception que nos autorités civiques faisaient au distingué visiteur.

Chez tous on était anxieux de présenter ses hommages respectueux au Prince Louis de Battenberg.

Son Altesse Sérénissime arriva au lieu de la réception à trois heures et quarante-cinq.

Le Prince fut immédiatement entouré par une foule considérable. Il fallut l'intervention des constables pour lui ouvrir un chemin vers le comité de réception qui l'attendait.

Il fut reçu par Son Honneur le maire Laporte, le pro-maire, l'échevin Clearihue ; les échevins Lavallée, Dagenais, St-Denis, Wilson, Deserres, Lévy, Carter, Bastien, Robillard, Marchand, Proulx, Paquin, Turner, Sadler, Duquette, N. Lapointe, Couture, Lemay.

Au nombre des personnes réunies pour saluer Son Altesse, mentionnons l'honorable Rodolphe Lemieux, sollicitateur général ; l'hon. J. I. Tarte et Mde Tarte ; l'honorable L. G. David et Melles David, le sénateur J. P. B. Casgrain, l'hon. sénateur R. Thibaudeau et Mme Thibaudeau, le consul général de France, M. Klecskowski, l'hon. sénateur Drummond, l'honorable juge Mathieu, l'hon. juge Ouimet, l'hon. juge Robidoux, M. Chs. Chaput, M. F. J. Bisaillon, C.R., M. L. G. A. Cressé, MM. L. Chalifoux, Chs. E. Gagnon, Guillaume Boivin, D. Lalonde, M. et Mme Bonin, le Dr Valois, le Dr Mount, M. Achille Bergevin, M. P.P., M. S. A. de Lorimier, le Dr Lanctôt et Mme Lanctôt, le maire Fabien de Ste-Cunégonde ; le maire Guay de St-Henri, M. Roy, avocat ; M. Deguise, gérant de la banque Nationale ; M. L. J. A. Surveyer, M. Marcel Beullac, M. J. Herdt, M. A. Dansereau, M. L. E. Beauchamp, M. et Mme Robb, M. et Melle Deguise, M. et Mme T. Trudel M. L. J. Coutlée, M. et Mme Louis de Martigny, Melle de Martigny, le docteur E. P. Lachapelle, M. et Mme N. E. Hamilton, M. Armand Giroux, M. Eug. Lafontaine, C.R., le Dr Mount, M. Duchastel de Montrouge, le Dr S. Lachapelle, M. Wilson Smith, l'ex-échevin O. Faucher, M. et Mme G. A. Morison, M. Marc Sauvalle, Melles Sauvalle, M. J. S. Brierley, M. T. Marchand, l'ex-échevin Renaud, M. A. Fleury, M. Beauset, M. Ramsay, M. R. M. Ballantyne, Melle Chauret (New-York), Melle Lanctôt, M. T. P. Mazurette, Mme Marsil, Melle Audiot, Melle Maria Dufort, M. et Mme Ovide Tremblay, M. H. Dufort, etc.

Son Altesse traversa les jardins encombrés, saluant de son chapeau et donnant des poignées de main à droite et à gauche jusqu'à une marquise où devait avoir lieu les présentations.

Au-delà de 2,000 personnes ont eu la privilège de serrer la main au prince qui s'y prêta de bonne grâce.

Un ballon fut lancé dans les airs, portant comme inscription des souhaits de bienvenue à son Altesse et aux officiers de son escadre.

Au nombre de ces derniers était présent le jeune prince Alexandre de Battenberg, neveu du roi Edouard VII. C'était la première apparition en public de ce représentant de la famille royale anglaise à Montréal.

Les invités à la réception s'intéressèrent beaucoup à sa présence et un grand nombre ont profité de l'occasion pour lui être présentés. Des rafraîchissements furent servis aux invités sur les pelouses et sous les marquises.

Quelques minutes après cinq heures il y eut relâche autour du Prince de Battenberg, les présentations devinrent plus rares. Il en profita pour saluer les membres du comité de réception et prendre congé. Il partit accompagné de son Honneur le maire Laporte.

A six heures les derniers invités avaient quitté les jardins civiques et la réception très sympathique des citoyens de Montréal au Prince Louis de Battenberg était terminée.

#### A L'ARENA

Les 300 marins anglais, qui dans les deux représentations de l'Arena, ont fourni à la population montréalaise, l'occasion d'admirer ce que c'est qu'un équipage de guerre bien exercé, ne sont pas retournés à Québec hier soir.

Ottawa désire aussi les voir, et il a été convenu qu'ils prendraient cet après-midi, à une heure, un train spécial pour la capitale.

Le spectacle qu'ils ont donné hier soir à l'Aréna a été aussi beau que celui de la veille.

Comme bien on pense, cependant, il y avait un peu moins de monde, mais il y avait bien 3,000 personnes.

#### LES RECETTES

Les recettes de ces deux soirées sont de $2,600, et après que l'on en aura déduit les dépenses, la balance sera partagée entre nos différents hôpitaux.

#### ARRIVEE DU PRINCE

A la fin du spectacle le prince Louis accompagné de deux officiers de son état-major est arrivé à l'Arena et là encore il a reçu une ovation. Des applaudissements éclatèrent et l'on joua l'air national.

Les membres du comité de réception étaient justement à distribuer les insignes-souvenirs que l'on avait résolu de donner à chacun des marins. Le prince est resté quelques instants près des distributeurs, puis il a fait lentement, le tour de la salle, de sorte que chacun a pu le voir. Partout il était acclamé au passage. Après avoir félicité l'officier en charge de ses hommes, il est sorti.

#### AU ST. JAMES CLUB

Hier soir le prince est allé dîner au St. James Club qui l'avait invité. Ce fut une affaire tout à fait privée.

Outre Son Altesse, et ses principaux officiers, il y avait encore Son Honneur le maire Laporte, sir Gilbert Parker M. P., le major G. B. Hooper, président et une cinquantaine de membres du Club.

#### AU MONTREAL HUNT CLUB

A 1.30 heure, hier, le prince Louis, prenait le lunch aux quartiers généraux du Montreal Hunt Club, à Outremont. C'est M. W. B. Meller qui présidait, ayant à sa droite Son Altesse et à sa gauche sir Montague Allan.

C'est M. Miller qui a proposé la santé du Roi, à laquelle le prince Louis a répondu d'une façon très heureuse.

Etaient présents: MM. Sir Montague Allan, Angus Hooper, Hugh Paton, W. R. Miller, A. E. Ogilvie, Watson Ogilvie, B. McLennan, Sénateur Mackay, Andrew Reford, Robert Reford, lieutenant-colonel Whitehead, Colin Campbell, Harold Hanson, Geo. Gillespie, H. B. McDougall, Sir William Hingston, H. Learmont, J. G. Muir, Dr Charles McEachran et Sir Thomas Shaughnessy.

Le prince Louis de Battenberg est parti, ce matin, à 9 1-4 hrs. pour Ottawa, après avoir passé la nuit dans son wagon particulier.

#### CHIENS MUSICIENS

Rien d'épatant comme les chiens musiciens au Parc Sohmer cette semaine.

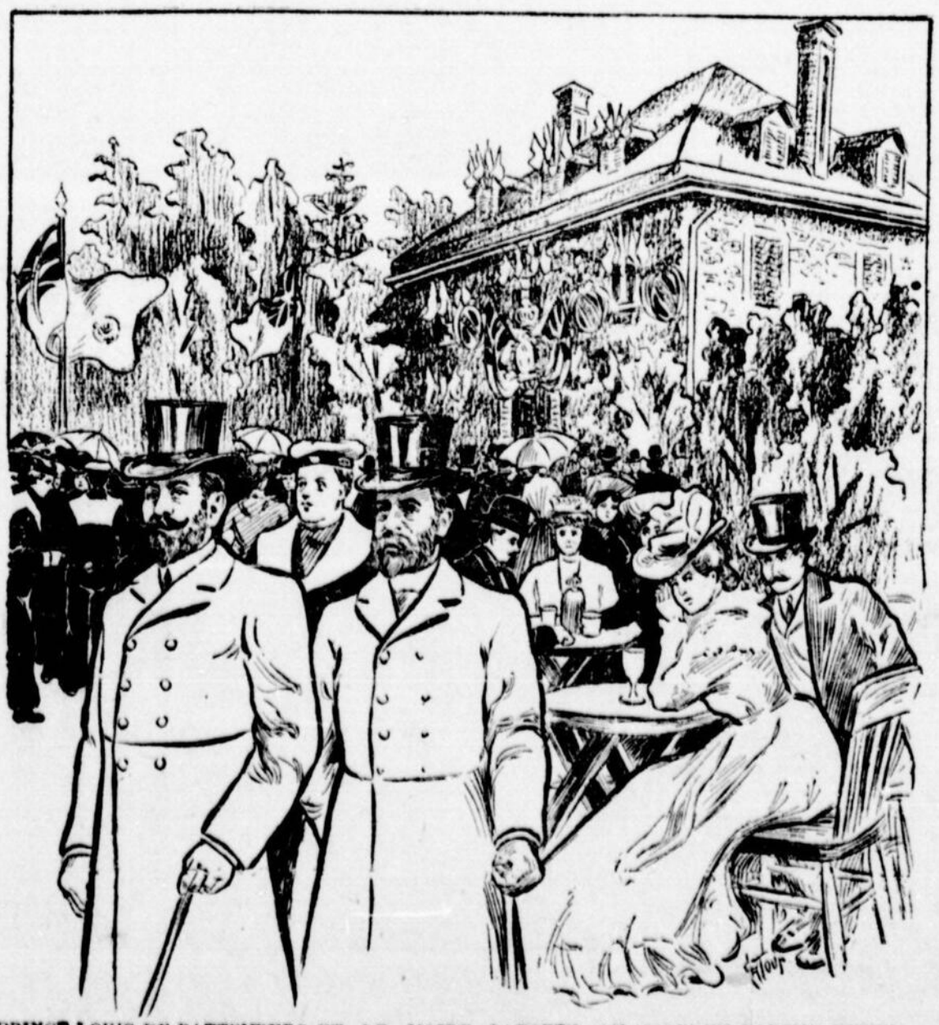

LE PRINCE LOUIS DE BATTENBERG ET LE MAIRE LAPORTE AU "GARDEN PARTY" D'HIER

## LA DISPARITION D'ISIDORE LANCTOT

### M. Maximilien Cardinal, qui a trouvé le cadavre de l'enfant, touche la récompense de $50 promise par la "PATRIE"

Quelques jours après la mystérieuse disparition du jeune Isidore Lanctôt, voyant que les recherches des détectives n'aboutissaient à aucun résultat la PATRIE annonçait qu'elle donnerait la somme de cinquante dollars à la personne qui retrouverait, mort ou vivant, l'enfant disparu.

Notre journal était désireux d'être utile à la famille Lanctôt et de contribuer à la découverte des ravisseurs dans le cas où un crime aurait été commis.

Cette offre de récompense était, certes, de nature à stimuler le zèle des chercheurs, et pendant des semaines et des semaines, les bois de St-Michel de Napierville, et des paroisses voisines, furent parcourus en tous sens par un grand nombre de citoyens.

Cependant ce n'est qu'au commencement de juillet, que le cadavre de l'enfant fut trouvé au bout de la terre de M. Cyprien Doris, ancien député du comté de Napierville.

M. Maximilien Cardinal était occupé à faucher une pièce de foin, quand, tout à coup, les chevaux qu'il conduisait donnèrent des signes d'inquiétude et refusèrent d'avancer.

M. Cardinal sauta à bas de sa machine, dans le but de découvrir ce qui pouvait bien terroriser ses chevaux.

En marchant dans le foin, il aperçut le crâne d'un enfant et quelques ossements.

M. Cardinal appela aussitôt M. Doris, qui travaillait à quelques arpents plus loin.

M. Doris se douta aussitôt que M. Cardinal venait de trouver le cadavre décomposé d'Isidore Lanctôt, disparu le 29 septembre 1904 du domicile de ses parents.

Notre gérant lui compta sur-le-champ la somme de cinquante dollars et M. Cardinal lui remit un reçu dont nous publions le fac-similé, aujourd'hui.

La PATRIE est heureuse d'avoir contribué à éclaircir une partie du mystère qui enveloppait la disparition du jeune Isidore Lanctôt.

M. MAXIMILIEN CARDINAL, qui a reçu la récompense de $50 promise par la PATRIE.

Maintenant, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le dernier mot dans cette dramatique affaire n'est pas encore dit.

Les principaux citoyens de St-Michel de Napierville sont sous l'impression que l'enfant a bel et bien été enlevé, assassiné, puis déposé sur la terre de M. Doris.

M. Philoclès Lanctôt, dans une requête dont nous avons publié le texte, a demandé au gouvernement provincial de charger quelques-uns de ses limiers d'éclaircir l'affaire. Il n'y a pas de doute que l'honorable M. Gouin a fait droit, à la juste requête du malheureux père et que, dans quelques temps, nous aurons du nouveau à annoncer au public, au sujet de la disparition et de la mort du pauvre petit Isidore Lanctôt.

Montreal, 23 août 1905

Je soussigné, reconnais avoir reçu ce jour, de la Compagnie de Publication de "La Patrie", la somme de cinquante piastres ($50.00), récompense offerte dans le mois de septembre 1904, par le journal "La Patrie" à la personne qui retrouverait le jeune Isidore Lanctot, disparu dans le même mois, et dont le corps a été retrouvé par moi le 15 juillet dernier, sur la terre de M. Cyprien Doris.

H. Lanctôt

Témoin.-

Cyprien Doris

de St Michel de Napierville

FAC-SIMILE DU RECU SIGNE PAR M. MAXIMILIEN CARDINAL

Il s'empressa de prévenir M. Philoclès Lanctôt de la lugubre découverte qui venait d'être faite sur sa terre.

M. Lanctôt identifia le cadavre de son enfant par des lambeaux de vêtements qui adhéraient encore aux os.

M. Maximilien Cardinal venait de gagner la récompense de cinquante dollars offerte par la "Patrie." Cependant, ce n'est qu'hier après-midi que l'heureux jeune homme se présenta aux bureaux de notre journal pour toucher la récompense promise.

## EMOUVANT SAUVETAGE

### A St-Vincent de Paul—Deux bambins qui allaient disparaître dans la rivière sont sauvés

PAR M. E. CHAMPAGNE

Il s'en est fallu si peu qu'hier après-midi, le village de Saint-Vincent de Paul n'ait eu à enregistrer à son tour un de ces tristes événements qui jettent le désespoir et le deuil au sein des familles. Il s'agit encore d'un des méfaits de l'onde perfide qui a failli engloutir deux jeunes enfants, âgés respectivement de six et dix ans, et fils, l'un de M. Trudeau et l'autre de M. Jollicoeur.

Il était environ 3 heures lorsque les deux bambins, en train de s'amuser, eurent la fantaisie de se payer une promenade sur la fleuve.

Un vieux bac dépourvu de rame étant la seule embarcation qui fut à leur disposition, ils y prirent place tout joyeux et parvinrent à s'éloigner du rivage, on ne sait trop comment. Leur intention était de contourner une cabane servant d'abri aux chaloupes, mais, inconscients du danger auquel ils s'exposaient, ils poussèrent leur bordée trop loin.

Le bac fut

#### SAISI PAR LE COURANT

qui tout en l'entraînant au large, lui imprima une allure plus rapide.

Les imprudents enfants comprirent alors le danger qui les menaçait. Se croyant perdus sans ressources et terrifiés par la perspective d'un voyage nocturne à travers des mondes inconnus pour eux, nos deux bambins,

#### SE JETERENT A L'EAU

n'ayant pour toute planche de salut qu'un bâton presque vert.

Leurs cris désespérés attirèrent l'attention de Mme C. A. Wilson, actuellement en villégiature à St-Vincent, laquelle donna l'éveil à M. E. Champagne ingénieur en chef du pénitencier.

Celui-ci, à l'aide d'une chaloupe, vola au secours des naufragés et les saisit au moment où ils disparaissaient sous l'eau.

Tous deux étaient déjà privés de connaissance, mais on put les ramener facilement, après quoi on les reconduisit à leurs parents qui ignoraient jusque là quel malheur les avait menacés.

Cette scène émouvante, dont le dénouement a failli être terrible pour les familles Trudeau et Jollicoeur, s'est déroulée vis-à-vis la demeure du préfet du pénitencier.

**Quand vous achetez un chapeau demandez la marque**

**BUCKLEY & SON**

**rien de meilleur.**

## FAILLITE

A la demande de M. F. X. St-Charles, marchand de vins en gros de Montréal, M. J. O. Bessette, épicier et marchand de vins de Montréal, a consenti à faire cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et il a déposé son bilan. Passif : $14,000.

## A PROPOS D'AQUEDUC

### Forte agitation parmi les citoyens de la Pointe-aux-Trembles. L'assemblée d'hier

#### CE QUE DIT M. REEVES

Les habitants de la Pointe aux Trembles sont menacés d'une disette d'eau. Il va sans dire qu'ils sont fort alarmés de cette perspective, et c'est pourquoi ils se sont réunis en grand nombre, hier soir, pour parer aux éventualités. L'assemblée a eu lieu dans la salle publique, sous la présidence de M. Ers. Galipeau, l'un des citoyens les plus importants de la Pointe-aux-Trembles.

Le président a expliqué en peu de mots les raisons pour lesquelles cette réunion avait été convoquée : M. Reeves, maire de la Pointe aux Trembles, détient un contrat en vertu duquel il fournit l'eau à la ville.

Il possède une franchise que la municipalité ne peut lui enlever d'ici à neuf ans. Or, dernièrement, M. Reeves fit savoir aux conseillers qu'il désirait faire prolonger de onze ans la durée de son contrat. Voyant que l'on se faisait tirer l'oreille, M. Reeves prévint les citoyens qu'à moins d'une soumission complète il

#### CESSERAIT DE LES APPROVISIONNER D'EAU

Il ne donnait que vingt-quatre heures au conseil pour adopter une résolution dans le sens désiré.

M. W. REEVES, maire de la Pointe-aux-Trembles.

Il s'est fait peu de discours, à l'assemblée d'hier soir. Cependant, on a fort critiqué le système d'aqueduc maintenu par M. Reeves.

M. Rintret, avocat, dit que les citoyens de la Longue Pointe en sont dégoûtés.

#### NOUS BUVONS L'EAU DES EGOUTS

de la ville de Montréal, dit-il.

A cela, M. François Galipeau répond qu'il ne faut pas trop blâmer M. Reeves ; ce citoyen, dit-il, n'agit après tout qu'en homme d'affaires. Il veut simplement s'assurer la prolongation d'une franchise qui lui rapporte de beaux bénéfices.

MM. Galipeau, B. Héroux et Barbeau rappellent que M. Moody, de Terrebonne, a déjà déclaré qu'il pourrait approvisionner la Pointe aux Trembles d'une eau absolument pure; il ne suffirait que de changer les tuyaux entre Lachenaie et Charlemagne. Ces tuyaux sont trop petits.

Un auditeur—"Tout cela est bien beau, mais n'empêche que tout le monde se plaint. Si nous avions un système perfectionné d'aqueduc, la valeur de la propriété augmenterait d'au moins cinquante pour cent et notre village, si bien situé, prendrait une importance considérable.

M. B. Héroux—Nous n'en sommes pas encore à la question du renouvellement du système. Cependant, quand elle sera soumise, je proposerai que la prise d'eau soit en haut du village et non en bas, comme elle l'est actuellement.

Finalement, après une discussion d'une trentaine de minutes, M. P. Gervais, propose que MM. Galipeau, Marcile et E. Laporte, soient délégués auprès de M. Reeves pour en obtenir des conditions moins draconiennes.

Sur proposition de M. L. J. Corbeau, le Dr Paré est adjoint à la délégation. "Un médecin n'est jamais de trop, dit M. Corbeau, quand il s'agit de faire l'analyse de l'eau que nous buvons."

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. MM. Adolphe Durocher, O. Chaput, et Héroux sont également adjoints, sur la remarque de l'un des auditeurs qui dit que plus la délégation sera nombreuse, plus elle aura de chances de succès, auprès de M. Reeves.

Assistaient à l'assemblée: MM. Samuel Beaudry, C. Lorion, A. Dubreuil, Chs. Lorion, conseillers; MM. L. J. Corbeau, J. E. Boileau, N. Lorion, A. Marien, Théo. Dulude, Louis Beaudry Joseph Paré, D. Poupart, George Jobin, E Bruno, M. Ménard, A. Lorion, Hector Melbuff, J. B. Lahaye, François Lamarche, Napoléon Leclerc, A. Seney, A. Lapointe, Jos. Durocher, L. P. Corbeau, etc.

Plusieurs citoyens disaient, après l'assemblée, que M. Reeves jouit d'un privilège exorbitant qui met le village pratiquement à sa merci. Il est évident que si le maire ne cède pas il va falloir songer à construire un aqueduc et, dans ce cas, il faudra que les citoyens s'imposent d'assez lourds sacrifices.

(Suite à la 11e page)

## VOL A SAINT-HYACINTHE

### Le magasin de M. H. Richer est pillé par des cambrioleurs.

#### DOMMAGES SERIEUX

(Correspondance spéciale)

ST-HYACINTHE, 24. — St-Hyacinthe vient d'être le théâtre d'un des vols les plus hardis que nous ayons encore eu à enregistrer.

Notre ville qui se félicitait à bon droit d'être peu visitée par les cambrioleurs qui opèrent actuellement par toute la province de Québec, voit aujourd'hui un de ses citoyens bien connus frapper par le malheur. M. J. Hector Richer qui tient, rue Cascades une boutique de barbier et un magasin considérable de tabac recevait ce matin, vers 2 heures, la nouvelle que son magasin avait été défoncé et pillé par des voleurs. C'est cette nuit que le vol a été commis. Rien d'anormal ne s'était manifesté dans la journée et c'est après sa journée faite hier soir qu'il quittait son établissement vers 9.15 heures. En laissant son magasin, M. Richer emporta tout ce qu'il lui restait d'argent en caisse, environ $15, de sorte que les voleurs ont dû se restreindre à la marchandise. Après le premier examen fait, on s'est aperçu que des pipes de luxe, des pipes communes, des rasoirs, des cigares et cigarettes, avaient été emportés et les voleurs ont dû prendre environ pour une valeur de 8000 à 8700 piastres.

C'est M. Georges Laflamme, employé chez M. Victor Gervais, qui le premier s'est aperçu du pillage. M. Laflamme dit avoir entendu des bruits étranges, mais y porta peu d'attention, croyant que c'était M. Gervais qui fermait son magasin. Ce n'est que ce matin que M. Laflamme téléphona à M. Richer qui demeure dans le haut de la rivière lui informant que son magasin avait été défoncé. M. Richer ne croyait pas à un vol aussi considérable.

La foule ne cesse de visiter les lieux du pillage témoignant à notre estimé concitoyen toute la peine qu'elle ressent à la vue de ce malheur. Votre correspondant a vu M. Richer lui même, qui dit, que les valeurs qui lui restent ne sont que peu de chose.

C'est par un soupirail de la cave que les cambrioleurs se sont introduits et ils sont sortis par une porte donnant à l'arrière de la boutique. Si ce sont des étrangers, ils connaissaient passablement leur terrain.

Le grand connétable Marchesseault, le chef Berthiaume, le chef Carpenter, de Montréal, s'occupent de la chose, sur la demande de M. H. Richer, qui a retenu leurs services. La population croit que les audacieux bandits seront arrêtés sous peu.

Votre correspondant vient d'apprendre que M. Lalonté, laitier, assure avoir vu deux hommes avec des sacs sur le dos, se dirigeant dans la direction de la rue Saint-Joseph, près du magasin pillé.

Cette déclaration sensationnelle, fait ici beaucoup de bruit. Ces hommes auraient été vus vers trois heures ce matin.

## COUR DU RECORDER

La cour du recorder s'est ouverte ce matin sous la présidence de Son Honneur le juge Sicotte.

Un nommé De Grandmaison et sa femme, accusés d'avoir fait du tapage et injurié M. Philéas Payette dans une maison appartenant ce dernier, ont été condamnés à payer les frais encourus pour l'audition de la cause. M. le juge Sicotte, les a de plus paternellement avertis d'avoir à garder la paix à l'avenir sous peine de se voir gratifier d'une punition plus forte.

—Louis Savard et Eli Gobeth Stevens, convaincus d'avoir fait du tapage et causé un rassemblement, rue St-Paul ont été condamnés, le premier à $1.00 ou huit jours et l'autre à $3.00 ou un mois et les frais.

—Norbert Emond devra débourser $5.00 ou se résoudre à faire un mois de prison pour avoir conduit une voiture trop vite rue St-Laurent, et renversé un piéton.

## DEUIL CRUEL

La nuit dernière, est décédée Mme Joseph Gauthier, épouse de M. Jos. Gauthier, opérateur-machiniste à la "Patrie." Elle est morte à l'âge de 27 ans, d'une maladie qui ne pardonne pas, la consomption, en son domicile, No 794 rue Lafontaine.

Au mois de mai, l'an dernier, la sœur de la défunte, épouse de M. A. Gauthier, était emportée par la même maladie.

Les deux frères étaient mariés aux deux sœurs. Il y a 22 mois ils perdaient leur belle-mère et, il y a quatre ans, leur beau-frère.

Quatre décès des membres d'une même famille en si peu de temps créent un deuil profond, il est facile de le comprendre.

M. Jos. Gauthier voudra bien croire à nos vifs sentiments de sympathie pour le nouveau deuil qui le frappe si cruellement.

**Quand vous achetez un chapeau demandez la marque**

**BUCKLEY & SON**

**rien de meilleur.**

# LES NATIONAL ONT SUCCOMBE

**AVEC HUIT SENIORS ET QUATRE JUNIORS, LES SHAMROCK LES VAINQUENT PAR 2 POINTS**

**3,000 PERSONNES PRESENTES**

QUEBEC, 24.—Les National et les Shamrock sont venus jouer hier une partie de crosse à seule fin de favoriser les citoyens de Québec qui n'en avaient pas vue depuis la disparition du club Québec. Le Q.A.A., où s'entreprit cette joute était donc rempli de spectateurs, chauds partisans du jeu national.

Les deux équipes étrangères furent chaleureusement accueillies par la population québecoise, qui leur fit une réception aussi imposante que celle qui fut faite au prince et à tous les matelots.

La seule chose que nous ayons à déplorer cependant, c'est la défaite de l'équipe canadienne française.

Les National, voyant quatre juniors sur l'équipe irlandaise crurent avoir en mains une affaire aisée à conduire. Mal leur en prit, car en moins d'une demi-heure, les Shamrock avec leurs juniors avaient fait une bouchée des National comptant 6 points consécutifs.

Les National ne se mirent au jeu que dans les dernières quarante minutes. C'était cependant trop tard et en dépit de tous leurs efforts apparents, ils ne purent compter plus de quatre points, laissant aux Shamrock un avantage de 2 points.

Au début, la partie fut lente et ennuyeuse, le jeu n'était que d'un seul côté.

Dix fois contre une, les Shamrock attaquèrent L'Heureux et ses co-équipiers. Si les National ont perdu ce n'est pas faute d'encouragement, car ils en ont reçu de toutes parts.

Les arbitres furent justes et donnèrent satisfaction à tout le monde. Sur l'équipe irlandaise, les deux Brennan, Robinson et Smith manquaient à l'appel. Ils avaient été remplacés par Casey, Nichols, McIntyre et F. Hogan.

Une couple de ceux-ci donnèrent tellement satisfaction qu'il est tout probable qu'on retiendra leurs services pour samedi prochain.

Les Shamrock purent attribuer leur victoire au fait que les National manquaient d'entraînement. La balle fut mise au centre par le scrutteur Choquette en présence de 3,000 personnes environ.

NOMS DES JOUEURS.

| Shamrocks. | Positions | Nationals. |
|---|---|---|
| Casey | Buts | L'Heureux |
| Howard | Point | Marcelin |
| McInt re | Cover Point | Blanchard |
| Kavanagh | Défense | Sauvé |
| McIlwaine | défense | Décarie |
| Kenny | Défense | Clément |
| Currie | Centre | Secours |
| Nichols | Home | Lachapelle |
| O'Rielly | Home | Duluda |
| J. Hogan | Home | Cattarinach |
| Hennessy | Outside Home | Lamoureux |
| F. Hogan | Inside Home | Contant |
| D. Butler | Arbitres | N. Belleau. |

Juges : Talbot et McCormick.

Chronométreurs : Lacoste et Glotteny.

POUR SAMEDI PROCHAIN

Les Montréal doivent aller à Cornwall, samedi prochain. La belle victoire que ceux-ci ont remportée samedi dernier sur les Shamrocks inspirent des craintes aux hommes de Barney. Il y a lieu d'être craintif car les Cornwall sont redoutables chez eux.

A tout événement, ce sera une jolie partie.

Les Capital recevront la visite des Shamrocks. Quel sera le résultat ? — Nous l'ignorons quelque peu. Cependant si nous avions quelques sous à parier nous les mettrions sur les Amateurs. C'est notre opinion.

LA SEULE JOUTE DE CROSSE

Samedi prochain, le seule joûte de crosse que nous aurons à Montréal, sera celle des National, d'Ottawa avec National II de Montréal, à Maisonneuve. A ce sujet, voici le télégramme que nous venons de recevoir d'Ottawa:

M. R. Ouimet,

La Patrie.

Le club National d'Ottawa, ira à Montréal, samedi et jouera avec le National II, de Montréal. Annoncez la nouvelle avec certitude.

(Signé) A. MARTIN,

Ottawa, 24 août 1905.

—o—

ILS SE PREPARENT ACTIVEMENT.

Ce soir, encore, il y aura pratique générale des joueurs du National II. Il se fait, au terrain, un travail intéressant. R. Duckett et Valois sont en train de se changer en mur infranchissable. Lanctôt a une crosse qui arrête tous les coups du moment qu'on la manœuvre. Moussette ne laisse pas passer un "home" sans lui ôter la balle. Marcellin et Laflèche accrochent toutes les passés qui tentent de monter en ballon. Voilà pour la défense ; dans le home, c'est autre chose. Cousineau est partout à la fois et joue des "policeman". Gauthier a l'audace et Desjarlins l'adresse, et tous deux foncent comme des automobiles. Duckett, qui passe à la Shamrock, fait patenter quinze façons de tirer dans les buts. Lamoureux et Faulkner jouent et la balle et les défenses embêtant le gardien des buts par-dessus le marché.

# UNE GRANDE VICTOIRE

## Major B. O. gagne enfin les 2.17, après huit épreuves contestées

## TRES BELLES COURSES

Après huit épreuves excessivement contestées et sensationnelles au possible, Major B. O. à M. Mac Clément, de Québec, a réussi à s'approprier les honneurs dans la course des 2.17 à la réunion d'hier au Parc DeLorimier. Cette victoire du Père Poirier fut accueillie avec une joie délirante par plus de 6,000 personnes.

Six épreuves avaient été courues avant hier et sur ce nombre Major B. O. n'en avaient remporté qu'une seule. Ce fut au milieu des acclamations frénétiques de la foule que le vaillant coursier de M. Clément gagna haut et ferme les deux dernières épreuves et la course qui lui rapporte la jolie somme de $500.00. Purity que l'on considérait comme l'adversaire le plus dangereux, ne fut nullement en position de faire une lutte serrée à Major B. O. hier après-midi.

Bien que placé à l'arrière durant presque toute la course, le jockey Poirier fut assez intelligent pour ménager sa bête et ce n'est que dans les derniers cent verges qu'il la lança pour tout de bon avec le succès que l'on sait.

La noirceur vint encore mettre obstacle à l'une des courses qui devra se terminer aujourd'hui.

Néanmoins, le programme d'hier fut on ne peut mieux réussi. Les 2.20 et les 2.26, causèrent une certaine sensation. Dans chaque cas, il fallut plus de trois épreuves pour pouvoir obtenir un résultat. Les temps furent excellents.

Bref, ce fut un succès sur toute la ligne, qui devra se répéter jusqu'à la fin de la réunion.

SOMMAIRE

Classe 2.17, trot et amble. Bourse: $500. (Six épreuve mardi, 2 hier.)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Major B.O., b.g. Max. Clément, Québec | 4 | 5 | 4 | 1 | 6 | 2 | 1 | 1 |
| Purity, b. st., T. McCabe, Plattsburg, H. Y. | 5 | 1 | 1 | 2 | 5 | 4 | 4 | 4 |
| Minnie Keswick, G. W. Curtis, Orangeville | 1 | 3 | 6 | 6 | 3 | 1 | 3 | 3 |
| Maud Wilkes, m., D. Lake, Napanee | 3 | 4 | 5 | 4 | 1 | 3 | 2 | 2 |
| Forest Wilkes, b. m. J. A. Owen, Utica, N.Y. | 2 | 2 | 3 | 5 | 4 | dr. | | |
| Western Girl, ch. m., C. U. Williams, Valparaso, Ind. | 6 | 6 | 2 | 3 | 2 | dr. | | |
| Winnie J., b.m. Newport Stock Farm, Vt. | 7 | 7 | 7 | 7 | dr. | | | |

Temps—2.17 1-4, 2.17 1-4, 2.17, 2.19 1-2, 2.23, 2.17 1-4, 2.17 1-4.

Classe 2.26, trot. Bourse $4.00, (non-terminée).

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Dandy Lambert, b.s., R. Roy, Beauharnois | 1 | 2 | 1 | 2 | | | | |
| Lady Wyndmark, b.m., O. Marchand, Champlain | 5 | 1 | 2 | 1 | | | | |
| Major Henry, blk.g., H. Simard, Montréal | 2 | 5 | 3 | 5 | | | | |
| Frank Wilkes, b.g., P. Brossard, Montréal | 4 | 7 | 6 | 3 | | | | |
| Gen. Rank, jr., ch.g., N. Emondi Montréal | 7 | 3 | 6 | 4 | | | | |
| Fairbanks, ch.g., T. U. Pierce, Salem, Mass. | 3 | 6 | 7 | 6 | | | | |
| Diranna, br.g., A. B. Martin, Addison Juction | 6 | 4 | 4 | 7 | | | | |

Temps—2.26 1-2, 2.26 1-4, 2.26 1-4, 2.24 1-4.

Classe 2.20, trot et amble. Bourse, $500, (non terminée.)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Little Clip, A. Hunter, Ottawa | 2 | 3 | 1 | 2 | | | | |
| Illysa, b.m., U. Gauvin, Québec | 3 | 1 | 3 | 3 | | | | |
| Guy, Wentworth, T. W. Pierce, Salem, Mass. | 3 | 7 | 1 | 8 | | | | |
| Second Thought, ch. g., Newport Stock Farm, Vt. | 2 | 2 | 4 | 2 | | | | |
| Nettie Wright, W. R. Acton, Gananoque | 7 | 9 | 8 | 4 | | | | |
| Frank C., G. Barnum, Gananoque | 6 | 8 | 9 | 5 | | | | |
| Lottie Strathmore, gr.m., E. Chevrier, Ottawa | 9 | 5 | 7 | 6 | | | | |
| Sweet Margery, b.m., J. H. Worman, Westport, N. Y. | 11 | 10 | 10 | 7 | | | | |
| Meipomene, b.m., Adélard Simard, Claremont, N.H. | 1 | 11 | 6 | dr. | | | | |
| Billy G., b.g., W. J. Reid, Gananoque | 10 | 4 | 5 | | | | | |
| Nellie Stanton, b.m., D. Richard, Montréal | 8 | 6 | | | | | | |

J. P. L. Muscovite, M. Papillon, St. Ours... ... ..... dr

Temps — 2.19 3-4, 2.19 1-4, 2.19 1-4, 2.20 1-4.

A READVILLE

READVILLE, 24.—Voici les résultats complets de la journée d'hier à Readville.

2.10 trot,—Prix Massachusetts, $40,000 :—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sadie Mac, b.m., par Peter the Great (Stinson) | 1 | 9 | 1 | 1 |
| Al Shay, b.g. (Rosemire) | 2 | 1 | 2 | 2 |
| Gracie Kellar, b.m. (Coy) | 8 | 2 | 3 | 4 |
| Zephyr, b.m. (Geers) | 3 | 8 | 4 | 3 |
| Robert Mc, b.g. (Jolly) | 7 | 3 | 7 | ro. |
| Lady Gail Hamilton blk.m. (Howell) | 5 | 4 | 6 | ro. |
| Norman B., blk.g. (McCarthy) | 4 | 6 | 9 | ro. |
| John Caldwell, b.g. (Thomson) | 6 | 5 | 5 | ro. |
| Gray Gem, g.g. (Snow and W. McDonald) | 9 | 7 | 8 | ro. |

Temps—2.06 1-4, 2.08 1-4, 2.08.

2.08 amble,—Prix Neponset, $5,000.—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Allerson, g.h. par Allerton (Brady) | 7 | 3 | 2 | 1 |
| Walter Direct, b.h. (Geers) | 9 | 1 | 8 | 3 |
| Geary, ch.g. (James) | 1 | 6 | 6 | 2 |
| Directum Miller br.h. (Andrews) | 2 | 10 | 1 | dr. |
| Don Carr, blk. g. (Clarke) | 10 | 2 | 4 | ro. |
| Boliver, par (Deryder) | 3 | 4 | 3 | ro. |
| Edwin C., b.g. (Laird) | 5 | 7 | 5 | ro. |
| Bonnie Wilkes, ch.m. (Howard) | 8 | 9 | 7 | ro. |
| Miss Willimont, b.m. (Snow) | 4 | 8 | dis. | |
| Oregon Maid, br.m. (Helman) | 6 | 5 | dis. | |

Temps—2.07 1-4, 2.06 1-2, 2.05 1-2, 2.08 3-4, 2.10, 2.13.

Engendré 1903, trot, le Tyro, bourse $3,000.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Katherine L., b.f., par Liberty Chimes (Stinson) | 1 | 1 | | |
| Miss Adbell, b.f. (L. McDonald) | 2 | 3 | | |
| The Phantom, b.c. (Deryder) | 6 | 2 | | |
| Rosabel, br.f. (Kennedy) | 3 | 9 | | |
| Bervaldo, b.c. (Andrews) | 5 | 4 | | |
| Governor Crane, b.c. (Mahoney) | 4 | 7 | | |
| Kalkar, b.c. (Young) | 10 | 5 | | |
| Prioress, b.f. (Paigle) | 9 | 6 | | |
| Silence, b.c. (Thomas) | 7 | 8 | | |
| The Minute Man, b.f. (Proctor) | 8 | 10 | | |
| Silver Wings, b.c. (Eckers) | 12 | 11 | | |
| Poncetta, g.f. (Titer) | 11 | 12 | | |

Temps—2.12 1-2, 2.12 1-4.

POUR LES GRANDES JOUTES DE SEPTEMBRE

Le club de Polo de Toronto arrivera, mercredi prochain, avec seize poneis. Les joueurs sont au nombre de huit.

Le colonel Williams qui doit jouer avec le club de Montréal, arrivera ici, vendredi, et commencera ses pratiques samedi après-midi.


**Chaussures Confortables**

Avez-vous jamais essayé les chaussures INVICTUS de couleur durant les chaleurs ?

C'est ce qu'il faut pour garder vos pieds frais et et secs ces jours-ci.

La cuir de couleur n'attire pas autant la chaleur que le cuir noir.

Et, outre qu'il est de couleur, ce cuir est poreux.

Il permet donc une circulation constante d'air autour de vos pieds.

Ces chaussures sont élégantes et de belle apparence.

Elégantes, parce qu'elles sont faites d'après les formes les plus nouvelles.

Belles, parce que le cuir est d'une riche couleur orange.

Dans les styles à lacets et Blucher, avec bouts étroits, moyens et larges, semelles moyennes tannées au chêne, talons hauts, bas et moyens—$4.00 et $5.00.

Essayez-en une paire vous les aimerez.

**Invictus Shoe Store,**
**249 rue St-Jacques,**
(vis-à-vis le Restaurant Ottawa).



TEL. BELL, EST 1150 et 1093

**LE GRND CAFE PARISIEN HOTEL**

1887-1899 STE CATHERINE

Entrées privées : MONTREAL, Canada

179 ST DOMINIQUE Ouvert toute
1887 Ste-CATHERINE la nuit

Repas à la Carte. Prix modérés. Chef de Cuisine Français. Dîners servis aux résidences privées dans 15 minutes d'avis.

JOS. GRAVEL, Prop.



Quand vous achetez un chapeau demandez la marque
BUCKLEY & SON
rien de meilleur.



**$165** *comptant achètent un piano droit de $350 et presque neuf, chez Leach, 2440 rue Ste-Catherine. Autres bons marchés depuis $75 en montant.* 130—jno


## LA FETE DE NUIT A CHATEAUGUAY

Les citoyens de Chateauguay, réunis à ceux qui y passent la belle saison, en villégiature, préparent une grande fête de nuit pour samedi soir prochain.

Il y aura illumination générale des résidences échelonnées si coquettement sur les bords de la si pittoresque rivière Chateauguay; lancement d'un feu d'artifice et procession sur l'eau dans des embarcations illuminées.

Le spectacle promet d'être grandiose, et le comité d'organisation, dont M. Bumbray, avocat, de Montréal, est un des membres actif, n'épargne rien pour que cette fête de nuit, dépasse en splendeur tout ce qui s'est fait jusqu'ici dans des places d'eau similaires.


**AMUSEMENTS**

**ACADEMIE** Matinées, Mer. et Sam. Toute la Semaine
Pollard's Australian Juvanile Opera Co.
Dans le grand succès musical d'Augustin Daly "A RUNAWAY GIRL". SPECIAL Matinées de mercredi et samedi seulement : "PINAFORE". Prix—15c, 25c, 50c et 75c. Semaine Prochaine : "THE GEISHA".
151-6

**ROYAL** Cette Semaine
Matinée tous les jours
Le Grand Drame sur le Travail d'un Détective
A DANGEROUS LIFE
Prix—10c, 20c, 30c et 50c
Semaine prochaine : Gaiety Girls.
151-6

**THEATRE FRANCAIS**
BELL TEL. EST 79
Matinées tous les jours. Semaine du 28 Août
Ouverture de la saison. Troupe Casgneuve.
"Le Pays de l'Or"
OPERETTE SPECTACLE
CHANTEURS MUSICIENS 50 ARTISTES COMEDIENS
PRIX : Matinées 10c. 15c. 25c. Soirées 10c. 20c. 30c. 35c. 50c.
LE BUREAU DE LOCATION EST OUVERT
154-3

**THEATRE NATIONAL**, 1440 Ste-Catherine
Tel Bell Est 1746. Tel. Marchands 420
SEMAINE DU 21 AOUT 1905 L'AIEULE
Le Spectacle commencera par LA VIEILLE
Prix populaires. Semaine prochaine : LA FAMILLE FONT BIQUET.
156-5

**PARC SOHMER**
Cette semaine, (avant-dernière de la saison d'été), à 2 et 8 p.m.
Tom Wilson et Mlle Héloïse, originateurs du Trempolin ; Mlle Ahrens, exhibée par Mlle Charlotte, trapèze extraordinaire ; Les 3 Yoscarys (de l'Hippodrome de New-York), rois du tapis et les chiens musiciens de Gillette, 28 en nombre ; Adgie et ses lions (2e et dernière semaine). La bande du Parc. ADMISSION, 10 cents. Enfants, après-midi de semaine, 5 cents.
151-6

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUAY, Prop.
(Près le Palais Justice et l'Hôtel-de-Ville)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL
mar-1-jno

**3me PELERINAGE**
DE LA
Société de Tempérance
De l'Eglise St-Pierre
A Notre-Dame du Rosaire au Cap-de-la-Madeleine
Par le vapeur "Beaupré"
Samedi, le 9 Sept. 1905
Grande démonstration en faveur de la tempérance, tous les hommes et les jeunes gens seront les bienvenus.
PRIX POPULAIRES
Aller et Retour (Adultes : $1.50 ; Enfants : 0.75)
Les cabines sont louées la moitié du prix fixé pour les voyages à Ste-Anne de Beaupré :
Celles donnant sur l'eau $2.00
Cabines intérieures, - $1.50
S'adresser au Rév. P. G. E. Villeneuve, O.M.I., 107 Visitation.
s21-26-28 31-2-5-8



Quand vous achetez un chapeau demandez la marque
BUCKLEY & SON
rien de meilleur.


# SULLIVAN, l'Anglais, défait par DURNAN, le Canadien

HOURRAH POUR LE CANADIEN

Toronto, 24 — Eddie Durnan, de Toronto, très en forme et de façon très élégante, a montré hier après-midi, à Tom Sullivan, de la Nouvelle Zélande, qu'il n'était pas nécessaire de partir de si loin pour venir se faire battre dans un concours d'esquif. La course avait lieu dans la baie de Toronto, elle était pour le championnat américain et un enjeu de $1,000 y était attaché. Durnan a défait son rival le plus facilement du monde, et Sullivan s'en retournera chez lui avec une vaste conditionnée. Durnan avait une quinzaine de longueurs d'avance quand il atteignit le but. Au premier mille et demi à mi-chemin Sullivan avait une longueur d'avance, mais là il s'agissait de contourner une bouée pour revenir, et Sullivan contourna de déplorable façon, perdant du terrain et se laissant distancer de trois ou quatre longueurs par Durnan qui contourna la bouée avec une grande précision et une grande économie de distance. Sullivan ne put réussir à regagner le terrain perdu bien qu'il s'épuisât en désespéré. Quand il arriva au but, la mine piteuse, il était rendu à bout de force. Durnan, au contraire était presque frais ; après avoir pris une belle avance, après le tournant de la bouée, il abandonna les rames, s'assit à l'arrière de son esquif et se contenta d'avironner pour atteindre le but avec le résultat ci-dessus mentionné. Vingt mille personnes au moins assistaient à ce tournoi et l'enthousiasme était très grand.

Une brise légère ridait à peine la surface de l'eau. Le premier mille et demi a été franchi en 10.38 minutes et le temps total de la course pour les trois milles a été de 20.55.45 minutes. Après la course, Durnan a dit qu'il ne s'était pas laissé énerver en pensant au résultat ; il fut très satisfait de prendre l'avance après le premier mille, mais il ne croyait pas pouvoir gagner si facilement. Sullivan se contenta de dire que le meilleur homme avait été le vainqueur. Avant la course, Durnan avait été un favori, ce qui n'empêcha pas qu'il y eut de nombreux paris contre lui.

EDDIE DURNAN DE TORONTO, LE CHAMPION RAMEUR D'AMERIQUE QUI A SI FACILEMENT DEFAIT TOM SULLIVAN D'ANGLETERRE HIER APRES-MIDI.

TOM SULLIVAN, D'ANGLETERRE QUI A ETE DEFAIT PAR DURNAN HIER APRES-MIDI DANS LA BAIE DE TORONTO.

UN DES POINTS LES PLUS PITTORESQUE DE CHATEAUGUAY

LA RIVIERE CHATEAUGUAY OU SE FERONT LA FETE DE NUIT, L'ILLUMINATION ET LE GRAND FEU D'ARTIFICE SAMEDI PROCHAIN.

# LA PLUS BELLE JOUTE

## Montréal et Jersey City ont joué, hier, l'idéale des parties de baseball

## VICTOIRE DES NOTRES

BEAU SUCCES DU MONTREAL

Les Montréal et les Jersey City ont joué hier après-midi et nous ont donné la plus belle exhibition du jeu de baseball que nous puissions désirer. Jamais depuis que la ligue de l'Est est en existence à Montréal, deux clubs ont joué au baseball avec plus de succès et aussi habilement.

Les Montréal qui ont défait les Jersey City par 2 points à 0 ont grandement mérité ce triomphe et il ne pouvait en être autrement du reste, après les avoir vu jouer aussi brillamment. McCarthy et Olmstead ont fait noblement leur devoir. Notre pitcher notamment a été solide comme un pont. Admirablement secondé par tous les joueurs et par Wiedensaul en particulier, il a accompli des merveilles. Lachance au 1er but fut aussi l'un des meilleurs supporters de Mac. Les visiteurs firent tout ce qui étaient humainement possible de faire pour intimider nos joueurs, mais rien n'y fit. Tout le monde était au jeu et rien au monde n'aurait pu détourner leur attention.

Les points, les 2 seuls qui se soient enrégistrés durant la joute, furent ainsi comptés :

Pat Meaney frappe un petit coup en avant du but, court au troisième sur un "wild pitch", et entre sur le "liner" du capitaine Bannon au centre, le premier point dans le premier inning.

Le dernier fut compté au suivant : Joyce, le premier reçut la balle dans le dos, vola le but du milieu ; Raub l'envoya au troisième en se faisant mourir, et M. Lachance frappa un "beant" à gauche, et la seconde course gagnée est comptée.

Pour les Moustiques, McCauley fut le seul qui se rendit au troisième but, Mac se fit frapper par la balle, vola son but, et courut au troisième pendant que l'on disposait de Clements, mais il resta là. Deux autres joueurs touchèrent le but occupé par Pattee, et ce fut tout.

Encore une fois, ce fut la plus belle partie que nous avons encore vue. Nous eûmes de tout. Les doubles jeux se succédèrent, les "circus catchs", les courses sensationnelles et les points furent autant de faits saillants propres à nous émerveiller.

JERSEY CITY

| | A.B. | R. | H. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Clement, 1f. | 3 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| Merritt, s.s. | 4 | 0 | 0 | 3 | 2 | 0 |
| Keister, r.f. | 4 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Cassidy, 1b. | 4 | 0 | 0 | 8 | 1 | 0 |
| Halligan, c.f. | 3 | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Pattee, 2b. | 3 | 0 | 2 | 2 | 1 | 0 |
| Woods, 2b. | 3 | 0 | 0 | 1 | 4 | 0 |
| McCauley, c. | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Dimstead, p. | 3 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| | 28 | 0 | 4 | 24 | 11 | 0 |

MONTREAL

| | A.B. | R. | H. | P. | O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Weidensaul, 2b. | 4 | 0 | 0 | 4 | 7 | 0 | |
| Meaney, r.f. | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | |
| Bannon, c.f. | 3 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | |
| F. Hartman, 3b. | 3 | 0 | 0 | 1 | 2 | 1 | |
| Joyce, l.f. | 2 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | |
| Raub, c. | 3 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | |
| Lachance, 1b. | 3 | 0 | 1 | 16 | 1 | 0 | |
| L. Hartman, s.s. | 2 | 0 | 2 | 1 | 7 | 0 | |
| McCarthy, p. | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | 26 | 2 | 5 | 27 | 17 | 1 | |

Score par innings :

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Jersey City | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—0 |
| Montréal | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | x | x—2 |

Sommaire : — Laissés sur les buts, Jersey City, 4 ; Montréal, 2. Buts volés, Joyce, Meaney, L. Hartman, McCauley. Buts sur balles, Olmstead, 1 ; McCarthy, 2. Frappés par la balle, Joyce, McCauley. Double jeu, L. Hartman, Weidensaul et Lachance ; Weidensaul et Lachance, Lachance et F. Hartman. Passed ball, McCauley. Struck out, Olmstead, 2 ; McCarthy, 2.

Umpire, Hassett.

PARTIE DE LIGUE DE L'EST

A Rochester :

Première partie :

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| Rochester | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | x—4 | 7 | 1 |
| Baltimore | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—2 | 8 | 8 |

Batteries. — Cleary et Payne ; Eason et Byers.

Seconde partie :

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| Rochester | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 0 | 4 | 1 | 1 | 5 | |
| Baltimore | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 8 | 4 |

Batteries. — Mattern, Schultz et Steelman ; Welch, McNeil et Hearne.

Umpire, Egan.

Assistance, 1,018.

Interrompue par l'obscurité.

A Toronto :

Première partie :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Providence | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0—2 | 5 | 0 |
| Toronto | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—0 | 7 | 2 |

Batteries. — Cronin et Thomas ; Mueller et Sullivan.

(Deuxième partie)

| | | | |
|---|---|---|---|
| Toronto | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—1 | 4 | 2 |
| Providence | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—3 | 6 | 1 |

Batteries. — Long et Toft ; Puttman et Jacklitsch.

Umpire, Moran.

Assistance, 700.

A Buffalo —

(Première partie).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Buffalo | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 2—3 | 11 | 11 |
| Newark | | | | | | | | | | 8 | 0 |

Batteries — Kissinger et McAllister ; Hesterfer et Shea.

(Seconde partie).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Buffalo | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—1 | 4 | 1 |
| Newark | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0—4 | 8 | 3 |

Batteries. — Yeekes et Woods ; Fersch et Sheff.

Umpires, Conway et Zimmer.

Assistance, 3,049.

POSITIONS DES CLUBS

| | Gag. | Perd. | P. C. |
|---|---|---|---|
| Jersey City | 62 | 35 | 639 |
| Baltimore | 62 | 38 | 620 |
| Providence | 60 | 39 | 606 |
| Newark | 50 | 50 | 500 |
| Buffalo | 47 | 55 | 461 |
| Montréal | 43 | 62 | 410 |
| Toronto | 40 | 61 | 396 |
| Rochester | 40 | 64 | 385 |

LIGUE NATIONALE

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| A New-York :— | | | |
| Pittsburg | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—2 | 8 | 0 |
| New-York | 1 | 0 | 0 | 0 | 4 | 2 | 0 | 0 | x—7 | 11 | 1 |

Batteries — Leever, Case et Gibson ; McGinnity et Bresnahan et Bowerman.

Umpire, Johnstone.

Assistance, 12,000.

A Philadelphie—

| | | | |
|---|---|---|---|
| Philadelphia | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 3 | 1 | 1—6 | 11 | 1 |
| Cincinnati | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 2 | 0 | 4—9 | 14 | 1 |

Batteries — Corridon et Dooin ; Overall, Ewing, and Phelps et Schlei.

Umpire, Emslie.

Assistance, 2,783.

A Boston —

| | | | |
|---|---|---|---|
| St-Louis | 4 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—6 | 9 | 1 |
| Boston | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—2 | 5 | 1 |

Batteries — Thielman et Leahy ; Fraser et Moran.

Umpire, Beausewine.

Assistance, 1,710.

A Brooklyn :—

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chicago | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 2 | 3—9 | 11 | 4 |
| Brooklyn | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 5 | 3 | 1 | x—10 | 14 | 3 |

Batteries — Lundgreen et Kling ; McIntyre, Jones, Strickett et Bergen.

Umpires, O'Hay et Kiem.

POSITION DES CLUBS

| | Gag. | Perd. | P. C. |
|---|---|---|---|
| New-York | 78 | 33 | 703 |
| Pittsburg | 70 | 43 | 619 |
| Chicago | 65 | 49 | 570 |
| Philadelphie | 62 | 49 | 559 |
| Cincinnati | 60 | 53 | 531 |
| St-Louis | 44 | 71 | .383 |
| Brooklyn | 35 | 77 | .313 |

PARTIES DE LIGUE AMERICAINE

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| A Chicago — | | | |
| Première partie : | | | |
| Chicago | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | x | x—3 | 11 | 1 |
| Philadelphie | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0—1 | 4 | 2 |

Batteries — White et Sullivan ; Plank et Powers.

Seconde partie :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chicago | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—2 | 10 | 1 |
| Philadelphie | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—4 | 10 | 1 |

Batteries — Walsh, Smith et McFarland ; Coakley, Waddell et Schreck.

Umpires, Connolly et McCarthy.

Assistance, 12,742.

A St-Louis —

Première partie :

| | | | |
|---|---|---|---|
| St-Louis | 4 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | x | x—5 | 4 | 1 |
| New-York | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—0 | 5 | 3 |

Batteries — Glade et Spencer ; Powell, Hogg et McGuire.

Deuxième partie :

| | | | |
|---|---|---|---|
| St-Louis | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—0 | 7 | 2 |
| New-York | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1—1 | 10 | 4 |

Batteries — Powell et Sugden ; Newton, Orth et McGuire et Kleinow.

Umpire, Hurst.

Assistance, 4,206.

A Cleveland —

Première partie :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cleveland | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 8 | 0 | 0—1 | 10 | 2 |
| Boston | 1 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0—7 | 11 | 2 |

Batteries — Hess, Rhoades et Buelow ; Young et Criger.

Deuxième partie :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cleveland | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1—2 | 8 | 3 |
| Boston | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1—1 | 8 | 1 |

Batteries — Joss et Buelow ; Gibson, Winters et Armbruster et Criger.

Umpire, O'Loughlin.

Assistance, 6,203.

A Détroit —

| | | | |
|---|---|---|---|
| Washington | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 1 | 1—5 | 10 | 1 |
| Détroit | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0—4 | 9 | 2 |

Batteries — Falkenberg, Hughes et Kittredge ; Disch, Donovan et Drill.

Umpire, — Sheridan.

Assistance, 1,200.

POSITION DES CLUBS

| | Gag. | Perd. | P. C. |
|---|---|---|---|
| Philadelphie | 63 | 43 | 594 |
| Chicago | 57 | 44 | 564 |
| Cleveland | 59 | 46 | 562 |
| New-York | 53 | 47 | 530 |
| Boston | 51 | 48 | 515 |
| Détroit | 50 | 57 | 467 |
| Washington | 42 | 61 | 408 |
| St-Louis | 38 | 67 | 362 |

—o—

BASE-BALL A ST-HYACINTHE

Dimanche prochain le 27 courant une grande partie de base-ball sera jouée à St-Hyacinthe entre le club de cet endroit et le Sorel, deux des plus forts clubs de la province.

Le Sorel sera accompagné de la fanfare de Sorel, et de plusieurs centaines d'amateurs qui voudront être témoins de la victoire de leur club sur Saint-Hyacinthe. D'un autre côté M. A. Gervais gérant de ce dernier club, nous assure que le St-Hyacinthe réserve une chaude réception aux Sorelois.

Afin de permettre aux amateurs de Montréal, de voir cette grande partie, une excursion a été organisée. Le départ aura lieu à 2 heures a.m. de la gare Bonaventure.

AUTOUR DES BUTS

Pas de parties aujourd'hui.

—o—

Deux joutes samedi avec Baltimore.

—o—

Avec Baltimore, nous aurons deux umpires.

—o—

Hassett a reçu un télégramme de Powers lui demandant pourquoi il n'avait pas mentionné l'incident de mardi.

—o—

Rochester a sauvé Jersey en battant Baltimore 4 fois sur 6.

—o—

Les Royal ont gagné 9 parties, perdu 4 et annulé 1.

—o—

Baltimore, Newark et Toronto, puis la saison sera terminée.

# UN MEDECIN D'UN GRAND HOPITAL DE L'ETAT

Dr J. F. ENSOR.

Le Dr J.F.Ensor, maitre de poste de Columbia, C. S., et ex-surintendant et médecin en charge de l'Asile pour les aliénés, à Columbia, écrit :

"Après avoir moi-même fait usage de votre Peruna durant quelque temps seulement, et ma famille l'ayant employé et l'employant encore avec de bons résultats, et d'après les informations d'autres personnes qui en ont bénéficié comme remède contre le catarrhe et comme tonique vivifiant, je puis sincèrement le recommander à toute personne ayant besoin d'un remède aussi efficace."

Nous avons en filière des milliers de témoignages comme ceux donnés ici. Nous ne pouvons donner à nos lecteurs qu'un léger aperçu de la multitude de lettres de reconnaissance que le Dr Hartman reçoit constamment de tous les quartiers du globe au sujet de son fameux remède contre le catarrhe, Peruna.

Le Dr S. B. Hartman, président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio, en raison de ses longues années d'expérience dans le traitement du catarrhe et de toutes les maladies catarrhales, est éminemment qualifié pour donner des conseils dans tous les cas chroniques et compliqués.

Si vous avez des doutes sur votre maladie, écrivez au Dr Hartman.

## Emploie Pe-ru-na dans sa Propre Famille comme Tonique contre le Catarrhe.

Le Dr Ensor, de Columbia, Caroline du Sud, est un médecin pratiquant d'une très grande expérience.

Il fut déjà surintendant et médecin en charge de l'Asile de l'Etat pour les aliénés, ce qui lui donna une rare occasion d'observer à un haut point l'effet des différents remèdes sur le système humain.

Le Dr Ensor n'a pas fait qu'employer Peruna dans sa famille, il l'a pris lui-même.

Il a aussi été en relation avec d'autres personne qui ont fait usage de Peruna.

Il lui donne son appui complet comme remède contre le catarrhe et comme tonique vivifiant.

Ce sont des témoignages comme ceux-là qui ont placé Peruna en si haute estime dans le public américain.

Il n'y a pas moyen de démentir un témoignage aussi franc et aussi sincère.

La seule raison d'être d'un tel témoignage est le fait que Peruna accomplit réellement ce qu'on en dit.

Comme il guérit le catarrhe, il prépare le chemin à la nature pour réaffirmer son empire sur les forces physiologiques du corps et ainsi débarrasser le système d'un grand nombre de maladies chroniques.

PE-RU-NA GUERIT LE CATARRHE

Le catarrhe est la place forte des maladies de langueur. Enlevez le catarrhe du système, et il sera très difficile pour la maladie de rester bien longtemps.

## De l'Hopital des Accidents.

T. G. Cem Jones, M. D., en charge de l'hôpital des accidents, Washington, D. C., écrit :

"J'ai employé votre remède, Peruna, et je trouve que c'est un excellent tonique, aussi bien qu'un bon remède contre les toux, les rhumes et le catarrhe."

## Professeur d'Anatomie.

Le Dr A. P. Bogue, autrefois professeur d'anatomie à l'Université Howard, écrit du Bureau de l'Education à Washington, ce qui suit :

"J'ai fait usage de Peruna dans plusieurs cas de catarrhe et je l'ai trouvé un excellent remède. Je puis honnêtement le recommander au public comme un excellent remède contre le catarrhe et les rhumes."

## Il Prescrit Pe-ru-na.

Le Dr A. Morgan, 314 O., rue Gater, Indianapolis, Ind., écrit :

"Règle générale, les médecins ne recommandent pas les médecines brevetées. Cependant, j'ai trouvé dans ma pratique que Peruna est une exception remarquable et qu'il n'est aucunement comme les autres médecines généralement vendues comme "médecine brevetée."



# Le THE de CEYLAN
## VERT OU NOIR

**Est reconnu par tous les connaisseurs comme étant le thé le meilleur et le plus économique sur le marche. Beaucoup de personnes qui l'emploient ne savent pas qu'il fait le meilleur thé à la glace que l'on puisse boire. Employez la moitié de la quantité qu'il faut pour l'autre thé, infusez durant quatre à cinq minutes dans de l'eau bouillante, coulez, puis faites refroidir avec de la glace et ajoutez du citron, suivant le goût; vous aurez un breuvage délicieux et hygiénique.**

1,3,5,8,10,12,15,17,19,22,24,26,29,31


# LA CONVENTION DE NICOLET

**CONFERENCES DE MM. BRISEBOIS LIENARD, MAGNAN.**

NICOLET, 24. — Hier, c'était la troisième journée de la convention des institutrices du diocèse de Nicolet.

Les deux séances de l'avant-midi ont été remplies par une conférence de M. François Liénard, professeur à l'Académie du Plateau de Montréal. Cet après-midi c'était au tour de M. Napoléon Brisebois, de l'Ecole Normale Jacques-Cartier à se faire entendre. Le premier parla des leçons de choses, celui-ci de l'emploi du temps. Cet avant-midi, conférence de M. C.-J. Magnan, sujet: "difficultés que rencontrent les institutrices au début de l'année scolaire, conseil sur les moyens à prendre pour prévenir ou vaincre ces difficultés". C'est un fort beau travail. Puis, conférence par M. Nanact, inspecteur d'écoles, "sujet: du besoin d'activité chez les enfants, comment concilier ce besoin avec les exigences de la discipline. Cet après-midi, M. Dallaire, conférencier agricole, discutera les moyens dont dispose l'école primaire, pour développer le goût de l'agriculture chez les enfants de la campagne. M. J. P. Thibault montrera comment enseigner l'arithmétique à l'école primaire. M. B. Lippens donnera lecture d'un travail sur les nouveaux procédés intuitifs pour l'enseignement des fractions ordinaires. Enfin, M. Joseph Dumais, de Montréal, traitera des défauts de prononciation, en enseignant les manières de les corriger. Samedi matin, se fera la clôture de la convention.

La PATRIE a publié mardi le discours d'ouverture de l'hon. M. de la Bruère.

Elle se fait un devoir de publier aujourd'hui un résumé des conférences de MM. Brisebois et Liénard.

M. Brisebois commence par expliquer à son auditoire qu'il devra faire son étude plus longue qu'il ne pensait d'abord.

Bien composé et sagement conduit, l'emploi du temps assure le maintien de la discipline, l'application intelligente du programme, le travail simultané des divisions et la valeur de l'enseignement. Les élèves doivent toujours être occupés et d'une façon utile, tel est le principe pédagogique qui doit présider à l'emploi du temps. Le maître ou la maîtresse doit voir en effet à ce que pendant qu'une matière est enseignée à un groupe d'élèves, les autres groupes ou divisions, soient occupés, ou à mettre au propre le devoir qui vient d'être donné, ou à revoir la leçon qui doit suivre. Après avoir exposé ces principes, le conférencier explique longuement un tableau très élaboré de l'emploi du temps tel qu'il doit être compris dans les écoles où l'on enseigne exclusivement le français comme dans les écoles où l'on enseigne à la fois le français et l'anglais. Ce tableau de l'emploi du temps comporte aussi certaines innovations propres à attirer l'attention des institutrices et des autorités scolaires telles que par exemple l'enseignement de la lecture à toutes les classes simultanément. On exprime l'espoir que ces tableaux dont un exemplaire a été distribué aux institutrices présentes, attirera bientôt l'attention des autorités.

**CONFERENCE DE M. LIENARD**

M. Liénard a traité des leçons de choses aux deux séances de l'avant-midi. Le conférencier a d'abord exposé la théorie des leçons de choses, expliquant les points que voici.

Premièrement. Ce que l'on appelle leçons de choses; deuxièmement, but et utilité de ces leçons; troisièmement comment on doit distribuer la matière dans la leçon de choses, eu égard au degré d'avancement des élèves; quatrièmement, méthode et préparation des leçons de choses; cinquièmement, enfin, leur grande utilité pour l'enseignement élémentaire de l'agriculture et des sciences physiques et naturelles. A dix heures, M. Liénard reprenait sa conférence pour faire cette fois, un exposé pratique de la théorie qu'il avait expliquée à la séance précédente. Il se plaça au tableau noir, auprès duquel étaient groupées un certain nombre des plus jeunes élèves du couvent, âgées toutes de moins de dix ans, et que les religieuses avaient gracieusement mises à la disposition du conférencier.

M. Liénard donna une leçon de chose; sur le pain, s'attachant à renseigner ses élèves, premièrement, sur la culture du blé; deuxièmement, sur la nature du pain; troisièmement, sur la fabrication du pain. Les enfants, qui n'étaient point préparées, ont étonné l'auditoire par leurs réponses vives et précises aux questions claires, concises et co-ordonnées du conférencier. M. Liénard termina sa leçon par un exposé au tableau noir, des devoirs que l'institutrice peut donner aux diverses divisions qu'elle a dans sa classe. Au cours de sa première conférence, M. Liénard avait particulièrement insisté sur la nécessité de donner aux élèves, des devoirs courts, et des leçons courtes, des devoirs courts intéressent l'élève, tandis que des devoirs longs l'ennuient, or, l'ennui est l'ennemi le plus redoutable du progrès à l'école.

# L'HON. JUGE CANNON

**A QUEBEC OU AUX TROIS-RIVIERES**

(Correspondance spéciale.)

QUEBEC, 24. — L'on prétend dans certains cercles que l'hon. juge Cannon, qui vient d'être nommé aux Trois-Rivières, sera bientôt transféré à Québec, pour remplacer l'hon. juge Andrews, qui prendrait sa retraite.

# COMMISSION DU PORT

La Commission du Port a tenu hier après-midi, son assemblée régulière.

L'assistant-ingénieur a fait rapport que les travaux de réparations à certaines voies ferrées, sur les quais avançaient d'une façon satisfaisante, de même que le nettoyage du bassin Elgin.

M. Bickerdike a dit que des citoyens lui avaient adressé des plaintes contre l'état actuel du bassin de la Pointe du Moulin-à-Vent, et il a demandé à ses collègues de remédier à la chose.

La "Locomotive Works Co.," de la Longue-Pointe, a informé la commission qu'elle était disposée à lui payer la somme de $1.000 par mille pour le contrôle et l'usage de voies ferrées sur le quai en face de ses usines.

Le maire Laporte a annoncé que les travaux de construction de la passerelle, au-dessus de la jetée Victoria, commenceraient le printemps prochain.

La question des entrepôts permanents à un seul étage est revenue sur le tapis, et M. Kennedy a demandé si les plans de l'ingénieur St-George, en rapport avec ces entrepôts, avaient été approuvés par le gouvernement.

Une lettre sera envoyée au ministre de la marine à ce sujet.


**LES FEMMES FAIBLES**

Contre toute faiblesse dont souffrent les jeunes filles et les femmes, il n'existe pas de remède plus sûr que les Pilules du Dr Hamilton. Elles maintiennent cette santé robuste que toute femme est anxieuse de posséder. Elles enrayent la maladie et donnent une force qui dure jusqu'à la vieillesse.

"Aucun remède ne saurait être plus bienfaisant que les Pilules du Dr Hamilton, écrit Mme Mary E. Ayrton, de Victoria. "J'ai été renforcée, ma digestion est meilleure, les couleurs me sont revenues et je me porte beaucoup mieux depuis que je fais usage des Pilules du Dr Hamilton."

En vente partout, 25c la boîte ou cinq boîtes pour une piastre. (14)


# INCENDIE A LA LONGUE-POINTE

Pour un moment, les opérateurs du système d'alarme ont pensé, la nuit dernière, recevoir une demande de secours. Une grande lueur a éclairé le firmament du côté de la Longue-Pointe. Cela n'a pas duré longtemps et peu après la lueur s'est évanouie.

Plus tard on apprit que c'était une grange qui venait de brûler. Elle était sise à l'ouest de la voie du Terminal à la Longue-Pointe et était la propriété de M. Joseph Robert.


Si quelque-uns des articles de toilette fournis à nos souscripteurs se perdent, se brisent ou deviennent hors d'usage, ils seront remplacés. Demandez à notre distributeur du département du

SERVICE des ESSUIE-MAINS

une liste des articles requis, marquez-y les articles qu'il vous faut et il vous les apportera à son prochain voyage.

**The Toilet Laundry Co., Limited**
**290 rue Guy.**
**Tél. Up, 3480 - 3481 - 3482.**



# COLONIAL HOUSE, Square Phillips

## Rayon de la Porcelaine
DEUXIEME ETAGE.

TABLES SPECIALES DE 10c, 15c, 25c, 35c, comprenant lignes désassorties de pots, de bols, assiettes, tasses et soucoupes, etc., dont les prix réguliers varient de 25c à $1.00.

Balance des ECHANTILLONS EN PORCELAINE JAPONAISE, comprenant bols, assiettes, chocolatières, réguliers, $2.00, $3.00 et $4.00, pour 75c. chacun.

## Rayon des Articles en verre taillé

200 BOUTEILLES A EAU DE COLOGNE, en verre taillé B., réguliers, 90c, $1.50, $2.25, $3.00 et $4; prix réduits à 50c, 90c, $1.55, $1.75 et $2.25.

POTS A CREME ET SUCRIER EN VERRE TAILLE B., régulier $2.50, pour $1.50; régulier $4.50 pour $2.50.

Balance des lignes désassorties de verres à clairet, à champagne, etc., etc., A MOITIE PRIX.

TABLE SPECIALE D'ARTICLES EN ARGENT PLAQUE.—Louches à crème, cuillers à confitures, cuillers à oranges, cuillers à café, fourchettes à salade, couteaux à beurre, etc., etc., moin. 33 1-3 POUR CENT.

## Rayon des Lampes

Abat-jour en soie, nouveaux dessins, MOINS 33 1-3 POUR CENT.

Vente d'écoulement de 400 ABAT-JOUR EN VERRE POUR LUMIERE A GAZ, et dont les prix varient de 50c à $2.50, pour MOITIE PRIX.

***Attention spéciale apportée aux commandes par la poste.***

HENRY MORGAN & CIE., MONTREAL.



# Grande Attraction

1ERE FOIS — A MONTREAL — 1ERE FOIS

2 — DEUX JOURS SEULEMENT VENDREDI et SAMEDI — 2

## Réduction ENORME dans toutes les Lignes

*REMARQUEZ bien les 4 Réductions suivantes :*

**JUPES**
Alpaca par remplis, toutes les grandeurs et couleurs, partout ailleurs $3.00. VENDREDI ET SAMEDI..... 99c

**VOILE DE PARIS**
Bon Marché à 50c et 60c chez Desaulniers. VENDREDI ET SAMEDI.... 19c

**MOUSSELINE**
10c, 15c, 20c, 25c, tant qu'il y en aura chez Desaulniers. VENDREDI ET SAMEDI.. 5c

**CHAPEAUX**
Richement garnis, dernier goût doivent tous partir, à 30 et 39c dans la piastre. VENDREDI ET SAMEDI.

Vendredi et Samedi sur chaque achat de $1.00
VOUS ECONOMISEZ..... $2.00

CHEZ

# S. L. DESAULNIERS,
1981 Notre-Dame et 2221 Notre-Dame.



MERRILL'S CARPET STORE

**Notre Vente d'Aout**
Encore quelques jours seulement pour profiter de notre Grande Vente d'Août. Au public d'en profiter
Robillard & Cie, 1910 Rue Notre-Dame
Edifice Balmoral. Tel. Main 1247



# Bloc Balmoral
1902 RUE NOTRE-DAME

C'est là où l'on trouve les Valises, Sacoches, Sacs de Voyage, Malles et Harnais. Nos VALISES POUR ECOLIERS sont insurpassables.

REGISTERED TRADE MARK MADE IN CANADA

H. Lamontagne Ltée limitée
1902 RUE NOTRE DAME


mardi-jno

UNION 2 TYPO

# CHRONIQUE OUVRIERE

**Le coût de la vie et les salaires.**

Le bureau du travail à Washington, vient de terminer une investigation qu'il a poursuivie dans toutes les branches de l'industrie sur l'augmentation du coût de la vie et des salaires aux Etats-Unis. Il sera prêt dans quelques jours à faire connaître le résultat de son enquête.

D'après la revue commerciale de Dun, le coût de la vie s'est élevé à 37 pour cent depuis sept ans. A part quelques exceptions que l'on constate dans les milieux fortement organisés, cette augmentation est bien supérieure à l'augmentation des salaires.

**La fête du travail à Terrebonne.**

M. Joseph Therrien, secrétaire de la branche de l'union des tailleurs de pierre de Terrebonne, était ici hier, pour inviter les tailleurs de pierre et les autres ouvriers organisés de Montréal, à aller célébrer la fête du travail à Terrebonne.

Il paraîtrait que les ouvriers de cette ville font de grands préparatifs pour chômer dignement la grande fête des travailleurs.

**Avis aux commissaires-ordonnateurs.**

Rappelons aux commissaires ordonnateurs des différentes unions qui doivent prendre part à la procession qu'organise le Conseil des Métiers et du Travail pour le premier lundi de septembre, qu'ils sont convoqués pour ce soir, à la salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Elizabeth, afin de s'entendre avec le commissaire-ordonnateur en chef, M. G. Duval, sur la manière de diriger la procession.

**Un témoignage de reconnaissance.**

Le conseil du district de la Fraternité des charpentiers menuisiers a fait cadeau à M. William G. Schardt, président de l'exécutif de la Fraternité, d'une magnifique pipe et d'un superbe médaillon, en reconnaissance des services que ce citoyen a rendu à la cause des charpentiers-menuisiers depuis qu'il est venu à Montréal pour les aider dans leur grève.

M. Schardt, bien que pris par surprise, a remercié éloquemment ses camarades de Montréal pour cette marque de sympathie qu'ils lui témoignaient.

Parlant de la grève, il a dit qu'il avait été heureux d'apprendre en arrivant à Montréal que tous les moyens honorables avaient été épuisés avant que l'union décrétât la cessation de travail.

Il n'y a plus, a-t-il dit en concluant, que quelques grévistes qui chôment et tous seront bientôt au travail aux conditions de l'union.

**Le pique-nique de la fête du Travail.**

Au nombre des attractions du programme du pique-nique qui aura lieu au parc Delorimier le jour de la fête du Travail, nous notons: course de chevaux; course d'hommes gras; lancer le poids de 16 livres; course de bicycles; concours de valse; concours aux oeufs; courses aux patates; lutte à bras le corps, etc., etc.

**Une fusion projetée.**

L'union internationale des tailleurs à façon va soumettre au referendum de ses membres un projet de fusion avec l'union des tailleurs du "ready-made". Le vote sera pris au mois de novembre. Le but que se proposent d'atteindre les auteurs de ce projet est d'épargner des dépenses considérables aux deux unions et de leur donner beaucoup plus de force.

Si le projet est adopté, il se trouvera à créer une organisation de 75,000 membres dont 3,500 environ seront au Canada.

**Les ouvriers et la paix.**

Un nombreux groupe d'ouvriers et d'ouvrières de l'Angleterre sont allés récemment à Lille, en France, pour faire des études sur les industries de cette ville.

Le maire de Lille, entouré de ses adjoints a souhaité la bienvenue aux visiteurs; il a bu à l'entente de plus en plus cordiale de la France et de l'Angleterre.

Un ouvrier et une ouvrière ont répondu en très bon français et ils ont parlé fort éloquemment de la paix.

**Les agissements de l'Empereur des Allemands.**

L'empereur Guillaume va donner un caractère provoquant pour la France aux manoeuvres militaires qui doivent avoir lieu au mois de septembre. Ces manoeuvres prendront la forme d'une défense contre une attaque présumée de l'armée française qui aurait traversée le Rhin. Cent cinquante mille hommes prendront part à cet exercice.

Quand l'empereur de l'Allemagne aura fini de jouer au grand guerrier, les chances de paix en Europe se seront élevées de mille pour une.

**Deux affirmations contraires.**

Tandis que la Chambre de commerce de Rochester (N.-Y.) fait publier des annonces dans les journaux demandant des ouvriers de toutes les catégories pour l'industrie de cette ville, les unions du travail de la même localité, envoie des circulaires à toutes les organisations ouvrières de l'Amérique pour les prier de prévenir leurs membres que ces annonces que fait publier la Chambre de commerce sont fausses, et qu'il n'y a pas plus de travail dans cette ville que sont capables d'en faire les ouvriers.

La circulaire des unions dit que le but des industriels de cette ville qui font publier ces avis est d'encombrer la ville de travailleurs afin de tenter ensuite l'abaissement des salaires.

**Les joueurs de balle en union.**

Les messieurs Parry et Post vont-ils tenter de tuer le populaire jeu de base-ball quand tous les professionnels de ce jeu se seront constitués en union et que celle-ci aura été affiliée à la Fédération Américaine du Travail. Des efforts sont fait actuellement pour former une union internationale des joueurs de balle. Il serait curieux de voir les élèves des universités être obligé de faire partie des unions du travail pour pouvoir jouer à la balle. L'embêtement serait encore plus grand pour les professeurs de ces établissements qui font la partie, eux, qui tonnent si volontiers contre le travail organisé.

**Le premier journal ouvrier en Amérique.**

Le premier journal ouvrier paru en Amérique fut publié par une union de cordonnier à Lynn, en 1844. Il se nommait "The Awl". L'année suivante il changeait ce nom pour celui de "The True Workingman".

**Présentation d'une bannière.**

C'est demain soir que le comité de la fête du Travail présentera à l'union locale No 243 des tailleurs de cuir, la bannière que ce syndicat a gagné l'année dernière, au concours d'apparence dans la procession de la fête des ouvriers. A cette occasion il y aura discours, musique et chant. Il est inutile d'en dire plus, croyons-nous, pour faire comprendre aux adhérents à ce syndicat qu'ils doivent être tous présent à cette réunion.

**Réunion du comité de la fête du travail.**

Une réunion spéciale du comité de la fête du Travail aura lieu ce soir, jeudi, au No 137a de la rue Sainte-Elizabeth. Une question très importante sera soumise au comité et, conséquemment, tous les membres devront se faire un devoir d'être présents. Les commissaires-ordonnateurs des différentes unions qui doivent prendre part à la procession sont priés de se réunir au même endroit.

Par ordre du secrétaire,
J.-C.-E. TARDIF.

**Un trust dans la chaussure.**

Les patrons des manufactures de chassures du Canada se sont constitués en organisation pour élever le prix de leurs produits. Leurs employés vont se réjouir de cette action parce qu'ils supposent qu'il leur sera plus facile à l'avenir d'obtenir des salaires raisonnables.

**Meeting de propagande.**

La réunion de l'union des ouvriers en voitures de demain soir, à la salle Chartier, 392, rue Lagauchetière, aura une grande importance pour les ouvriers de ce métier, qui sont tous indistinctement, non-unionistes comme unionistes, invités à y assister.

Des orateurs éloquents ont promis leurs concours.

Le nouveau règlement de ce syndicat, qui élève le taux d'initiation d'un dollars à trois dollars entrera en vigueur à la première réunion régulière de l'union.

**Réunions demain soir.**

Comité de la fête du Travail, salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Catherine. — Secrétaire, J.-C.-E. Tardif, 755, rue Berri.

Union locale No 1127 des employés des manufactures de portes, chassis et travaux similaires, salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Elizabeth. — Secrétaire, F.-X. Dufresne, 665, rue Berri.

Union locale No 139 des ouvriers en voiture (charrons), salle Saint-Edouard, 392 rue Lagauchetière. — Secrétaire, E. Morin, 714, rue Saint-Laurent.

Union des briquetiers, salle Saint-Joseph, 1796, rue Sainte-Catherine.—Secrétaire, J.-H. Bernier, 1312, rue Saint-Hubert.

Union des plâtriers, salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Elizabeth. — Secrétaire, J. Tremblay, 294 rue Saint-Denis.

Union locale No 80, de l'union internationale des ouvriers en charpente de fer pour bâtiment et pont, salle Tremblay, 373, rue Sainte-Catherine. —Secrétaire, Joseph Surprenant, 9, rue Saint-Germain.

Union locale No 249 des tailleurs de cuir, salle Dionne, 1342, rue Sainte-Catherine. — Secrétaire, Ed. Laperrière, 151, rue Saint-Christophe.

**Mot de la fin:**

Combien y aura-t-il d'écoles fermées à Montréal le jour de la fête du Travail ?

# REPRESENTATION A ST-HENRI

Très jolie représentation à la salle de l'hotel de ville, hier soir, par le cercle St-Henri, sous les auspices de l'Alliance Nationale. La comédie de Labiche, Durand et Durand, a été enlevée avec un brio et un entrain superbes et il est vraiment regrettable que les acteurs n'aient pas joué devant un public plus nombreux. Nous aurions voulu voir une salle comble: d'abord parce que les recettes de la soirée d'hier et de celle de ce soir, vont à une œuvre de charité, à l'Asile St-Henri; ensuite, parce que les acteurs méritent une plus large part de l'encouragement du public.

MM. C. G. Piché, (baron de la haute Tourelle), H. Délorme, Agénor Cocardier), J. A. Délorme, (Albert Durand f, G. Desrosiers, A. Beaudoin, A. Gibeau, A. Poirier, ainsi que tous les autres acteurs se sont acquittés de leurs rôles respectifs d'une manière parfaite.

Un orchestre, sous la direction de M. Poupart, a fait les frais de la musique.

Le cercle interprètera de nouveau "Durand et Durand", ce soir.

# LES CAMBRIOLEURS

Le 8 août dernier, des cambrioleurs s'introduisaient, vers midi, dans le domicile du sénateur Robert Mackay, 1059 rue Sherbrooke, et s'emparaient de trois magnifiques bagues, d'une montre d'or et d'une somme de $30.

Madame Mackay était sortie quand ce vol audacieux a été commis.

Le bureau de la sûreté s'occupe activement de rechercher les filous.

—Monsieur X n'est pas encore sorti? demande poliment un monsieur.

—Je ne crois pas, répond le concierge, il est mort ce matin.


**Teignez à la maison** avec le **Savon Maypole**

Achetez un morceau de cette fameuse Teinture Domestique Anglaise—le Savon Maypole et faites votre travail chez vous—teinture sûre, facile, agréable. Employez-la comme vous emploieriez du savon—du savon propre! Les jours des teintures en poudres sont comptés. Maypole donne des couleurs vives, brillantes et teint dans n'importe quelle couleur voulue. Pas de bigarrures. Il suffit de quelques minutes de votre temps chez vous au moyen du SAVON MAYPOLE.

*Fabriqué en Angleterre mais vendu partout. 10c. pour les couleurs, 15c pour le noir. Livre gratuit à ce sujet. Adressez Dépot Canadien 8 Place Royale. Montréal.* 7b-1



# Acier Coulé

Se Forge, se Soude, se Trempe

# STANDARD FOUNDRY,

416 Rue St-Paul, Montréal.

# La Patrie


## CHOSES DE RUSSIE

Le Tsar vient à peine de publier un ukase qui annonce au peuple russe qu'il a résolu d'établir un gouvernement constitutionnel, que la révolution se déchaine avec plus d'ardeur.

Les socialistes de Russie, comme ceux d'Allemagne, de France, ne veulent pas de gouvernement. C'est au renversement de l'ordre qu'ils aspirent et qu'ils tendent.

Les foules profondes de la Russie ne sont pas prêtes à exercer le droit de suffrage et de citoyenneté. Elles manquent d'instruction et de connaissances.

En maintes occasions, des pays beaucoup plus avancés que la Russie prouvent, par leurs erreurs d'appréciation, qu'ils sont à peine préparés à se gouverner eux-mêmes.

Il y a en Russie un parti, des groupes d'hommes éclairés. Il faut espérer que ces groupes serreront leurs rangs autour de l'Empereur si libéralement disposé qui préside aux destinés de cent cinquante à cent soixante millions d'êtres humains.

Il faut aussi espérer que les négociations en cours pour la conclusion de la paix entre la Russie et le Japon, se termineront d'une manière favorable.

La Russie, le monde ont besoin de paix et de tranquillité.

## LA PAIX DU SOIR

La ville de Mount Vernon, dans l'état de New-York vient d'établir une innovation dont pourrait fort bien s'inspirer, au moins dans une certaine mesure, notre conseil municipal. Sur la recommandation du bureau de santé, les édiles de Mount Vernon ont adopté une ordonnance qui défend toute espèce de bruit de nature à troubler le sommeil des voisins, dans les limites de la ville, depuis 10 heures du soir, jusqu'à 6 heures du matin. Il sera donc défendu aux coqs de chanter, aux chiens d'aboyer, aux cloches de sonner, aux wagons de rouler, depuis la tombée de la nuit jusqu'au lever de l'aurore.

L'esprit qui a dicté cette loi d'un nouveau genre est assurément excellent. Il ne faut pas réveiller le citoyen qui dort. L'homme a besoin de sommeil, et d'un sommeil paisible, vraiment rafraîchissant, et il est tout naturel que le bureau de santé ait pris l'initiative d'une semblable mesure.

Nous n'en attendons pas autant de la sollicitude de nos échevins, mais ils pourraient assurément faire quelque chose eux aussi, pour protéger la paix du soir.

Si l'on ne peut pas empêcher, par exemple, les trains de circuler la nuit, il y a certains bruits que l'on pourrait aisément proscrire.

On annonçait ces jours derniers, que le comité de police s'apprêtait à prendre des mesures pour mettre une sourdine aux cris discordants des vendeurs des rues qui troublent la tranquillité des citoyens, le soir, à des heures indues. C'est un premier pas que nous ne saurions trop encourager mais nous voudrions qu'on ne s'arrêtat pas là.

Approchons-nous autant que possible de l'idéal du calme et de la paix, à l'heure du doux sommeil et des rêves dorés.

## GUERRE ET FINANCES

L'argent est le nerf de la guerre, et l'on sait que les guerres modernes coûtent les yeux de la tête. La guerre russo-japonaise surtout a été une charge pour les deux nations ennemies, tant à cause du nombre des soldats en campagne que des difficultés de transport. Et après plus dix-huit mois d'une dépense effrénée et d'emprunts fantastiques, il n'est pas surprenant que toutes les négociations roulent aujourd'hui autour de la question d'argent.

Au cas où la conférence de Portsmouth n'aboutirait pas et où la guerre reprendrait, ce qu'à Dieu ne plaise, on se demande si la Russie et le Japon pourraient supporter encore longtemps ces frais énormes qui vont sans cesse s'accumulant.

Quant à la Russie, M. Witte ne perd pas une occasion d'affirmer son énergie et sa vitalité, et refuse de reconnaitre qu'elle est à bout d'efforts. Les Russes, dit-il, ont tous les hommes et tout le crédit qu'il faut pour continuer la guerre. Nous croyons, en effet, que la Russie, dont les ressources sont immenses, est loin d'être épuisée, et que son principal danger lui vient du côté militaire plutôt que du côté financier.

Le Japon, de son côté, au point de vue militaire, a montré une endurance qui a été pour le monde entier une révélation, et même au point de vue financier, il a remporté sur tous les marchés du monde, jusqu'ici, des succès éclatants. Mais on se demande s'il n'a pas donné tout son rendement déjà, et si la crainte du déficit n'est pas pour quelque chose dans les concessions qu'il accordera probablement la Russie pour obtenir la paix.

Les Japonais font mine d'être très rassurés, et, parce qu'ils ont l'avantage, ils cherchent à tirer à eux tout ce qu'ils peuvent, mais beaucoup se croient autorisés à penser qu'ils sont au fond à bout de souffle. D'autres, au contraire, soutiennent que la position financière du Japon est relativement florissante et leur permet absolument d'être inflexibles. Un statisticien a même fait un intéressant tableau comparatif de la situation du Japon en 1904, et des Etats-Unis après la guerre de sécession. La population des Etats-Unis était alors de 20,000,000, tandis que celle du Japon est aujourd'hui de 46,000,000. La dette américaine après 1865 était de $2,680,647,869, et celle du Japon est de $750,000,000. Et enfin, le Japon a à opposer au revenu des Etats-Unis d'alors, $56,064,608, un revenu double, $115,000,000. Le Japon se trouve donc dans de meilleures conditions que les Etats-Unis d'il y a 40 ans; sa population est plus considérable, sa dette est moindre, et son revenu plus fort.

Quoiqu'il en soit, les deux pays doivent plutôt désirer la paix, et nous espérons qu'ils ne seront pas obligés de fournir la preuve de leur stabilité financière en continuant la guerre.

## L'ALCOOL

### Leçons à l'école

Nous publions dans une autre partie du journal une communication intéressante de M. le Dr Lessard, sur l'usage de l'alcool.

M. Lessard croit et maintient que l'alcool est toujours dommageable. Ce n'est pas nous qui en disconviendrons.

La PATRIE préconise les habitudes de sobriété, prêche de son mieux les inappréciables bienfaits de la tempérance. Elle ne croit pas à la possibilité de faire prévaloir la prohibition, l'abstention complète.

Nous visons aux résultats pratiques.

Or, il nous semble que si une campagne d'éducation était bien menée dans les journaux, dans les écoles, dans les chaires, etc., nous rendrions à la famille canadienne-française des services qui nous placeraient dans la catégorie des bienfaiteurs publics.

Demander l'impossible c'est se condamner à l'impuissance.

Les portes de nos universités, de nos collèges, de nos écoles, de nos couvents vont s'ouvrir dans quelques jours.

De bonnes et solides leçons sur les périls physiques de l'abus de l'alcool, un manuel court, clair, précis mis entre les mains des jeunes gens, des enfants: voilà ce qu'il faudrait ne pas tarder à faire.

---

Le Dauphin avait plus de mémoire que sa sœur. Comme un jour cette dernière, interrogée par sa mère, ne se rappelait plus le nom de cette reine de Carthage chantée par Virgile, le jeune prince, pour l'aider dans sa mémoire, lui dit:

— Dis donc (Didon), tu connais pourtant ce nom-là!

## CONSPIRATION DE REVE

Certains de nos concitoyens de l'Ouest ont l'imagination vraiment surexcitée; dès que la moindre chose ne va pas à leur gré, ils se croient les victimes de quelque odieuse conspiration. C'est un véritable cauchemar.

Et les conspirateurs ce sont naturellement les Canadiens-français. Comme on disait autrefois, chez nous, à propos de tout et de rien: "C'est la faute à Papineau," on dit aujourd'hui là-bas: "C'est la faute à la province de Québec."

La "Tribune" de Winnipeg, organe de M. Richardson, faisait, l'autre jour, dans ce genre, une déclaration des plus typiques, dont nous reproduisons la partie principale, afin de montrer jusqu'où peut aller l'ignorance ou la tactique. Il s'agit de M. Haultain, victime d'une conspiration, canadienne-française:

"Québec, par le moyen d'un premier ministre canadien-français, se mêle des affaires de l'Ouest en organisant une conspiration contre la vie publique de F. W. G. Haultain.

"Québec, par le moyen d'un lieutenant-gouverneur canadien-français, se mêle des affaires de l'Ouest en congédiant F. G. W. Haultain.

"Laurier, le premier ministre canadien-français, a comploté la ruine de l'homme auquel le peuple de l'Ouest a donné sa confiance.

"Forget, le lieutenant-gouverneur canadien-français, renvoie Haultain, l'élu du peuple, et choisit Walter Scott, l'élu de Québec."

Et ainsi de suite. Nous en avons cité assez pour que nos lecteurs puissent apprécier à sa juste valeur une pareille déclaration. Nous n'avons pas besoin de dire que la province de Québec est tout-à-fait innocente des malheurs de M. Haultain, et nous sommes assurés que l'hallucination, feinte ou réelle, dont souffre la "Tribune," ne s'étendra pas aux gens de sang-froid qui composent encore la majeure partie de l'électorat canadien.

## LES NOUVELLES PROVINCES

### INAUGURATION

Le gouverneur général du Canada et sa suite partiront probablement samedi pour Edmonton, afin d'assister à l'inauguration de la nouvelle province de l'Alberta.

Le conseil du cabinet désignera demain les ministres qui représenteront officiellement le gouvernement à ces solennelles cérémonies.

## TRAVAUX PUBLICS

Ottawa, 24—Le cabinet a accordé aujourd'hui plusieurs contrats pour l'exécution de travaux publics.

La soumission de MM. J. et C. Low, pour réparations et construction d'annexes à Rideau Hall a été acceptée.

M. Ed Conroy a obtenu le contrat pour la construction d'un pont à Bryson, P.Q.

MM. Martel et Langelier, installeront le système de chauffage électrique aux bâtiments des immigrants, à Halifax.

## LE TRANSCONTINENTAL

### PREMIERS CONTRATS ACCORDES

La compagnie Macdonald, MacMillan de Westbourne, Manitoba, a obtenu le contrat pour la construction de la section du Transcontinental comprise entre Portage LaPrairie et Touchwood Mills.

Les membres de la compagnie de construction sont MM. D. Macdonald, Alexander Malcolm et Colin MacMillan.

On estime que le coût de la construction de cette section, (soit 275 milles) sera environ de $1,000,000. Les contracteurs vont commencer l'ouvrage immédiatement. Leur contrat ne comprend pas la construction des ponts en acier.

L'hon. Ch. Hyman, ministre des travaux publics et M. Morse, gérant général du Grand Tronc Pacifique, sont partis pour Fort William en tournée d'inspection. M. Morse ira jusqu'à Portage LaPrairie pour inaugurer les travaux sur cette section.

## CETTE QUESTION DES ECOLES

### UNE PLAINTE A L'HON. M. PYNE

(Correspondance spéciale)

OTTAWA, 24. — M. L. P. Charlebois, employé civil, vient d'écrire à l'honorable Dr Pyne, ministre de l'éducation pour Ontario, se plaignant que la commission des écoles séparées d'Ottawa veut augmenter de $3,000 par année les dépenses pour salaires d'instituteurs, sans avoir l'autorisation des contribuables. Cette somme comprend surtout une augmentation du traitement des Frères des Ecoles Chrétiennes. M. Charlebois persiste à dire que ces religieux ne sont pas qualifiés pour enseigner à Ottawa. Il accuse aussi le commissaire Lapetrière et le secrétaire McNicoll, de la commission, d'avoir acheté tous les prix donnés aux élèves aux derniers examens, à la "Ottawa Stationary Co", compagnie dans laquelle ils sont financièrement intéressés.

## LES BLES D'OR

### ON ANNONCE DE BELLES RECOLTES AU MANITOBA — DU TRAVAIL EN MASSE.

(Dépêche spéciale)

Winnipeg, 24 — L'honorable M. Roblin, président du conseil des ministres du Manitoba a donné aujourd'hui les renseignements suivants sur l'état des récoltes au Manitoba. Les récoltes sont bonnes à faucher plus tôt qu'on ne le pensait et l'on manque de moissonneurs. Il y a une récolte si considérable dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest qu'il faudra beaucoup plus d'ouvriers qu'on ne l'avait prévu. On demande de bons ouvriers pour toute la saison de la récolte.

## NOTES DE LA CAPITALE

(Dépêche spéciale)

OTTAWA, 24 — Il y a eu une collision hier entre deux tramways de Britannia sur la rue Somerset. L'avant d'un tramway a été entièrement démoli et le garde-moteur, David Jardine légèrement blessé, de même qu'un passager, M. D. Lefebvre.

—Jas. Keeler, pickpoket, âgé de 71 ans, a été arrêté pour vol de $5.00 à une dame au cirque Norris et Rowe.

—Le chef de police DelaRonde, est tombé subitement malade au poste de police et il a fallu le transporter chez lui. Les médecins disent que son état n'est pas grave.

### COMMENT COMMENCE LA PNEUMONIE

Vous prenez un léger rhume aujourd'hui, demain il aura atteint la gorge, le jour suivant, les poumons sont affectés et vous désireriez avoir fait usage du "Catarrhozone" qui enraye le rhume en cinq minutes. En premier lieu Catarrhozone calme les membranes irritées et guérit la congestion, puis il détache le phlegme et détruit les germes. Il permet au sang de retenir un approvisionnement naturel d'oxygène, nourriture des poumons et de la vitalité. Dans tous cas de rhume, bronchite ou affection des poumons il est garanti guérir radicalement. Refusez toute substitution de "Catarrhozone."

(11)

## LA SOCIETE POMOLOGIQUE

### Convention annuelle au Mont St-Hilaire

### CONFERENCES

ST-HILAIRE, 24 — La société ne pouvait choisir un meilleur site pour cette réunion. De la gare St-Hilaire au lieu de la réunion la route se déroule au milieu de vergers florissants, chargés de plantureuses récoltes. Evidemment, les cultivateurs ont su tirer parti de la richesse du sol, et de la situation particulière où se trouve la région, au point de vue de l'exposition et du climat.

La première réunion eut lieu dans l'école du mont St-Hilaire, à 3.30 heures de l'après-midi.

### LE PRESIDENT

M. J. M. Fisk, d'Abbottsford fit le discours d'ouverture sur l'arboriculture fruitière sur le Mont St-Hilaire qu'il cite comme étant le berceau d'un grand nombre de variétés très estimées, comme la Canada Baldwin, la Cabane du Chien, etc.

Après ce rapide exposé fait en anglais, M. J. C. Chapais fut invité à le traduire en français à l'auditoire composé en partie de cultivateurs de St-Hilaire, ce qu'il fit avec beaucoup de bonne grâce.

Comme le programme comporte plusieurs orateurs de langue anglaise, M. J. C. Chapais a bien voulu se charger de la traduction de leurs discours pour toute la convention.

Le premier conférencier après les remarques du président, fut

### M. G. RAYMOND

professeur à l'école d'agriculture d'Oka, dont les remarques sur la plantation et sur la culture fruitière dans la région St-Laurent furent très appréciées.

Voici du reste un court résumé de sa conférence.

### LA PLANTATION DES ARBRES FRUITIERS

étant un des facteurs les plus importants pour la reprise des jeunes arbres, il est nécessaire de l'entourer du plus grand nombre de soins possibles.

Il faut d'abord bien préparer le terrain, surtout quand il s'agit de remplacer des arbres morts dans un vieux verger.

Avant de planter un arbre il faut le tailler afin d'augmenter sa puissance de reprise. Un arbre auquel on n'a pas ménagé les soins pousse avec beaucoup plus de vigueur, et résiste beaucoup mieux aux accidents auxquels il est ensuite exposé.

M. G. Raymond termine ses remarques par le récit d'une visite qu'il fit dans un verger de Kinouski, celui de M. Bégin, frère de Mgr Bégin, archevêque de Québec. Ce qui l'a frappé surtout, ç'a été de trouver dans ce verger un beau Ben Davis, de 25 à 30 ans ce qui prouve que cette variété est parfaitement rustique. M. G. Raymond cite M. Bégin en exemple aux cultivateurs de la Province et formule l'espoir qu'il sera suivi.

### M. P. BRODIE

de Notre Dame de Grâces, fut l'orateur suivant. Il nous a fait une description des principales prunes du genre domestica et du Japon, insistant surtout sur la valeur du type americana à cause de leur grande rusticité, et n'indiquant comme prune japonaise à cultiver ici que la Burbank, qui néanmoins ne donne de récoltes qu'une fois dans 4 ou 5 ans.

La séance de cet après-midi s'est terminée par une discussion sur la taille des arbres. Dans une ou deux des dernières conventions de la société, il a été question de la taille d'été en opposition à la taille d'hiver. Au cours de cette discussion

### M. LE PROFESSEUR WAUGH

du Massachusetts, a lu dans un français très bien rodigé, dix règles régissant le système de tailler des arbres, ces règles prises par M. Waugh ont été endossées par M. J. C. Chapais, qui a insisté sur le fait qu'il n'y a pas lieu de mettre en opposition ou plutôt en antagonisme la taille d'été et la taille d'hiver. Cette d'hiver est utile pour enlever tout le bois que la négligence a empêché d'enlever l'été précédent et qui devient nuisible à la formation de la charpente, tandis que celle d'été a pour but d'empêcher un excès de croissance du bois au détriment de la formation des boutons à fruits. La même idée est soutenue par M. le professeur Macoun qui ajoute qu'il faut être beaucoup plus soigneux de la taille des arbres dans la province de Québec que dans celle d'Ontario, vu la brièveté de nos saisons qui laissent peu de temps pour les guérisons des plaies faites aux arbres par la taille.

Hier soir, à 7.30 autre assemblée. M. J. C. Chapais a fait son discours.

### M. J. C. CHAPAIS

La tache ou rouille des fraisiers s'est introduite dans les cultures du conférencier en l'année 1902, en même temps qu'il a planté le fraisier "William Belt," variété qui est sujette à cette maladie. Il en donne la description suivante:

Il s'agit ici d'un petit champignon microscopique de l'ordre des Ascomycètes, famille des Sphéridées nommé Spnaerella Fragariae par Saccardo. Tout invisible qu'il soit à l'œil nu, il n'en cause pas moins des ravages sérieux suffisants pour ramener l'absence presque complète de fructification sur les planches de fraisiers qui en sont affectées. Vers la fin de juin, dans l'Est de Québec, on voit apparaître sur les feuilles nouvelles de très petites taches circulaires, d'un pourpre brun, qui grandissent assez rapidement jusqu'à ce qu'elles aient atteint un diamètre variant de 8 à 20 centièmes de pouces. Ces taches petites et peu nombreuses au début augmentent vite en nombre et en étendue finissent par couvrir la feuille entière, se décolorent par leur centre petit à petit jusqu'à ce que la feuille affectée par ce champignon soit percée de petits trous, se ride et se flétrisse. Dans les localités sèches et bien aérées et dans les terres saines, la maladie prend peu d'extension et ne produit pas de dommages; mais il n'en est pas de même dans les endroits humides et sur les sols frais. Dans ces conditions et dans les années pluvieuses spécialement, les feuilles finissent par être toutes attaquées et par tomber. Cette perte des feuilles arrive quelquefois assez tôt pour affecter sérieusement la récolte de cette même saison.

On enseigne trois remèdes contre cette maladie:

1o Le feu. On l'applique comme suit: Après la récolte de la première année, on fauche et brûle les feuilles dans les rangs. Le résultat obtenu par cette méthode est que les rangs où les feuilles ont été brûlées montrent des plants beaucoup plus sains. En brûlant ainsi les feuilles on détruit beaucoup des spores du champignon en même temps qu'un grand nombre d'insectes nuisibles.

2o Le sulfure de potassium. Cette substance appelée dans le commerce foie de souffre, s'applique en solution d'une once de sulfure par trois gallons d'eau ou pour les grands champs, d'une livre par 50 gallons. La solution s'applique avec un appareil pulvérisateur, et doit être employée immédiatement après avoir été préparée vu qu'elle perd vite de sa qualité en vieillissant.

3o La bouillie bordelaise. Ce remède dont la composition est bien connue s'applique une première fois avant la floraison des fraisiers, puis deux autres fois, dont l'une après la fin de la cueillette des fruits, et l'autre quinze jours plus tard.

## FUNERAILLES

### De Mme Vve Michel Laurent

Les funérailles de Mme veuve Michel Laurent, née Sophie Thivierge, ont eu lieu ce matin, à 9 heures, en l'église St-Jacques. Le convoi funèbre a quitté le couvent de la Providence, vers 8.30 heures, pour se rendre à l'église suivi d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil, M. Ernest Laurent, fils de la défunte; MM. J. A. Germain, M.D., J. E. Doré, I. C., Henri de Martigny et Jos. Hébert, avocats, ses gendres; le col. Alex. Roy, Henri Roy, Elzéar Roy, N.P., P. Vandal, Michel, Edouard et Henri Thivierge, ses neveux; MM. Lucien Bernard, James Quinn, Pierre Doré, père, Pierre Doré, fils, J. E. Molleur, O. Lévesque, N.P., E. X. St-Charles, président de la banque d'Hochelaga, Dr Leblanc, Honoré Gervais, M.P., Dr Alex. Germain, Alban Germain, avocat, Geo. Vandelac, Jos. Adam, avocat, Alphonse Valiquette, Eug. Desnoyers, Eug. Barbier, J. Contant, Jules Bernard, Roch Bernard, Armand Charbonneau, J. E. Clément, père, J. E. Clément, fils, De Lamoureux, Jalouard Morin, L. A. Lafond, capt. J. E. Durocher, Le. N. Dupuis, René Thivierge, Henri de Martigny, percepteur du Revenu; L. G. Turgeon, R. Tourville, Geo. Bertrand, Henri Pepin, M. Dubin, Emery Provost, etc., etc.

Le service a été chanté par M. A. Desnoyers, chapelain de la Providence, assisté de MM. Portier et Larue, comme diacre et sous-diacre. Remarqués au chœur, MM. A. H. Coutu et Guilbert, P.S.S.

Offrandes de fleurs: une ancre, M. Ernest Laurent; portes du ciel, Dr et Mme J. A. Germain; cousin, M. et Mme J. E. Doré; une couronne, M. et Mme Henri de Martigny; une étoile, les enfants de M. J. E. Doré; une croix, Mlle Marie T. de Martigny.

Messes: M. et Mme J. E. Hébert, 100 messes; les enfants, 20 messes; Mme Michel Thivierge, 60 messes; M. Elzéar Roy, N.P., 60 messes; Mme Lucien Bernard, 60 messes; Mme Arthur Tourville, 60 messes; Mme P. Vandal, 32 messes; M. J. O. Tessier, 20 messes; Mme J. E. Molleur, Emery Provost et Raoul Larivée, 24 messes; Mme Honoré Gervais, M. et Mme Morin, Dlles F. Provost, Doré, offrandes spirituelles.


# DUPUIS FRERES

*Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6h. excepté le samedi.*

*Les Commandes par la Malle sont Exécutées avec Soin. . . .*

## JUPES DE ROBES EN TWEED GRIS PALE

façon tailleur, style parfaitement récent, dessinée par notre propre artiste. C'est assurément la plus jolie jupe que l'on puisse acheter à $5.00.

Les personnes qui envoient leur commandes par la malle n'ont qu'à donner les mesures qui suivent: taille, hanches et longueur de la jupe — sur demande nous enverrons des échantillons de l'étoffe "Homespun" que nous employons dans la confection de ces jupes.

### *Manteaux Imperméables à $5.00*

***La vente la plus extraordinaire et la plus considérable que nous ayons encore faite dans le genre.***

La vente au comptoir va toujours augmentant; résultat de la réclame précieuse que nous fait la clientèle satisfaite, le courrier nous apporte aussi de nombreuses commandes. Ce sont les lignes régulières de $8.00, $10.00 et $12.00 QUE NOUS SACRIFIONS POUR ECOULER A ..... $5.00

A.....$3.75. Il reste encore une quantité limitée mais un choix acceptable dans les lignes de manteaux imperméables que nous avons marquées à ..... $3.75

### *JUPONS DE FANTAISIE A $5.00*

Jupons en soie dans les couleurs suivantes: vert, violet, gris-argent, bleu-pâle, vert réséda, paille, brun et rouge, il y a dans ce lot des jupons de tous les prix à partir de $6.00 jusqu'à $16.00; le choix sur cette table à..... $5.00

### *JUPONS NOIRS EN TAFFETAS DE SOIE A $3.95*

Il en reste tout au plus une douzaine prix spécial pour écouler..... $3.95

### *JUPONS NOUVEAUX EN MOIRE DE SOIE*

Nous exhibons maintenant notre nouvelle importation de jupons en moiré de soie et autres riches tissus dans les nuances nouvelles, prix variant de..... $5.00 à $8.00

### *BLOUSES EN ALPAGA NOIR A $1.25*

Nous avons l'échelle complète des grandeurs, ce sont les blouses que nous avons vendues régulièrement à $2.50. Ces blouses sont parfaites sous tout rapport à l'exception de la manche qui n'a pas tout à fait l'ampleur voulue. La compensation est considérable $2.50 pour ..... $1.25

### *BLOUSES EN ALPAGA NOIR AVEC POIS BLANCS*

Encore le même inconvénient; la manche n'a pas la forme nouvelle, AU LIEU DE $3.00 PRIX POUR ECOULER..... $1.50

### *AU RAYON DES MODES*

CHAPEAUX GARNIS "ready-to-wear" Forme Turban ou Polo. Tout ce qu'il y a de nouveau et de chic dans le genre. Chapeaux en soie, Chenille, Feutre etc, dans les plus riches nuances de vert, brun, bleu-marin, bleu-royal, bronze, etc. ainsi que blanc ou noir, différentes formes et qualités dans les prix suivants: $3.50, $4.00, $5.00, $5.50 et..... $6.00

### *TAFFETAS DE SOIE ROSE A 42c — Offre Speciale.*

Cette soie Taffetas, largeur 20 pouces, est la qualité qui se vend 85c, à cause de la trop grande quantité dans cette couleur (3 nuances) nous l'offrons aujourd'hui à moitié prix VALANT 85c, pour..... 42c

**DUPUIS FRERES,** *Le Grand Magasin Départemental de l'Est.*

1571 à 1589 rue Ste-Catherine. CITE.

"La Meilleure Cigarette Egyptienne Sur le Marché"

**25c. LE PAQUET**

Bouts en papier, en liège ou dorés.

# Revue Mondaine

**Mariages de septembre.**

—On annonce pour le 28 courant, le mariage de Mademoiselle Hermine Lesage et de M. Frédéric Boisseau.

—On annonce pour le 4 septembre le mariage de Mademoiselle Marie-Ange Lesage et de M. Joseph Boisseau.

**Pouri 'Europe.**

—Mme L. R. Masson et Melle Cécile Masson partiront le 15 septembre pour un voyage d'un an en Europe.

**De retour.**

—M. et Madame Hector R. Bisaillon sont de retour d'un voyage d'une semaine à Québec et au Saguenay.

—M. et Mme Ernest G. Lanctôt et famille et Melle Jeanne Bissonnette sont de retour d'une villégiature à Longueuil.

—Madame Alphonse Chevrier, d'Ottawa, sa fille Yvonne et son fils Roméo, sont de retour d'une promenade de sept semaines à Tadousac.

—M. et Madame H. Renaud sont de retour de leur voyage de noces, et recevront dimanche, le 27 août, à leur résidence no 400A, rue Saint-Denis.

**Au pays.**

—Son Honneur le juge Taschereau et Melles Lucie et Jeanne Taschereau, qui sont en Europe reviendront au Canada au mois d'octobre.

**A St-Charles de Kamouraska.**

—On annonce pour la fin de septembre le mariage de M. J. Arthur Chapleau, de la maison Ed. Chapleau et Fils, à Melle M. Jeanne Bélanger.

**Nos visiteurs.**

—Melle Henriette Chanat, de New-York, qui passe quelque temps à Laprairie était à Montréal hier, l'invitée de Melles Lanctôt, pour assister au "garden party" en l'honneur du prince de Battenberg.

—Melle Marthe Virioncle, New-York, est l'invitée de Melles Dubuc au Lac Magog.

—M. A. Hamel, de St-Hyacinthe, est à Montréal.

—M. T. Demers, de la Nouvelle-Orléans, passe quelque temps dans notre ville.

de passage en ville.

—M. J. F. Chevalier, de Betton est

—Melle Marguerite Taschereau, de Québec est en promenade à Montréal.

—Mme J. B. Larose, de Hull et Mlle Albina Larose étaient de passage à Montréal la semaine dernière.

—Madame Fred B. Lamb, de Boston, est venue passer quelques jours de promenade chez M. Napoléon St-Antoine, épicier de la rue Sanguinet.

**En voyage.**

—M. Adélard Coupal est parti pour une quinzaine à St-Théodore, où il sera l'invitée de M. le curé Forest.

—M. Robert Taschereau, avocat de Montréal est parti pour le lac Saint-Joseph via Québec.

CAMILLE.

# "NOUS REFUSONS"

## M. Witte ne peut accepter la question d'indemnité même sous un déguisement

### A SAMEDI

PORTSMOUTH, 24. — L'Associated Press annonce qu'à la séance d'hier après-midi, le Japon aurait fait certaines concessions qui ne rendraient pas la conclusion de la paix plus probable.

Le baron Komura aurait remis à M. de Witte une note écrite par laquelle le Japon renonce à l'indemnité de guerre. La Russie s'engagerait à racheter la moitié de l'île Sakhalin, au prix de six cent millions de dollars.

**UN BIAIS**

Avant de se retirer, M. de Witte tint cependant à déclarer que cette offre de rachat de l'île Sakhalin n'était qu'une proposition d'indemnité, prise de biais; que c'était proprement une tentative de dorer la pilule que la Russie se refuse péremptoirement à avaler.

"L'attitude que j'ai prise, en raison des instructions précises de mon gouvernement, est constamment restée la même: Nous refusons de payer. Nos soldats sont encore capables de combattre."

"La Russie veut la paix, elle est prête à accepter les autres conditions, mais celle-ci jamais."

Les plénipotentiaires se séparèrent alors et la séance fut remise à samedi, afin de permettre à M. de Witte de se mettre en communication avec son gouvernement, et de rediger par écrit sa réponse définitive.

**DANS L'ATTENTE**

TOKIO, 24. On semble ne se préoccuper en aucune façon, dans le monde officiel, du résultat de la conférence de Portsmouth.

Il est certain cependant que si la paix est conclue à des conditions honorables et avantageuses pour le Japon, le peuple manifestera une grande joie. Si, au contraire, la guerre recommence, le Japon est prêt à porter à la Russie des coups plus formidables encore que ceux qu'il lui a portés jusqu'ici.

Il est évident que si les hostilités sont reprises, le Japon n'accordera pas, cette fois, la paix à la Russie aux mêmes conditions.


## Qu'est-ce que les Hémorroides

**Dont souffrent un grand nombre de personnes sans savoir comment se soulager et se guérir.**

Les hémorroides sont de petites tumeurs qui se forment à l'intérieur et autour de l'orifice du rectum, et à cause de la démangeaison et des sensations de brulement qu'elles produisent, la douleur en est intolérable.

Les hémorroides sont cuisantes, saignantes ou protubérantes, suivant les symptômes, mais chaque forme d'hémorroides est accompagnée de sensations de malaise qu'il est difficile de décrire.

Congna remède contre les hémorroides, l'Onguent du Dr Chase est unique en son genre. Il est absolument garanti devoir donner des résultats satisfaisants, et est recommandé par des milliers de personnes les plus recommandables du pays comme le seul remède efficace contre cette affreuse maladie.

Ne songez pas à endurer la souffrance, à encourir la dépense et les risques d'une opération chirurgicale ou à perdre votre temps à expérimenter avec des remèdes inconnus, quand cet onguent reconnu et éprouvé est là pour vous soulager et vous guérir.

Onguent du Dr Chase, 60 cents la boîte, chez tous les marchands, ou l'Edmanson, Bates & Company, Toronto. (4)


**LA DERNIERE CARTE**

Oyster Bay, 24 — On annonce officiellement que c'est à la demande personnelle du président Roosevelt que le Tsar a reçu aujourd'hui, à Péterhof, l'ambassadeur des Etats-Unis.

M. Meyer était chargé par le président d'une mission confidentielle. C'est la dernière carte du président. Si cette démarche ne réussit pas, il devra abandonner la partie et laisser les événements suivre leur cours.

**REMISE A SAMEDI**

Portsmouth, N. H. 24 —La note suivante a été communiquée à la presse relativement à la séance d'hier après-midi :

"Les deux séances ont été consacrées à l'homologation et à la signature des protocoles. La prochaine séance aura lieu samedi."

**DANS L'IMPOSSIBILITE DE PAYER UNE INDEMNITE**

SAINT PETERSBOURG, 24. — L'Associated Press se prétend en mesure d'affirmer de façon positive que la Russie est prête à accepter toutes les conditions imposées par le Japon, moins le paiement de l'indemnité.

L'état actuel des finances russes ne permet pas de verser une indemnité quelconque au Japon.

Au ministère de la guerre on déclare que ce n'est pas par hauteur que le refus de payer une indemnité au Japon reste inamuable : c'est par nécessité. Ainsi donc rien ne sert au baron Komura de vouloir obtenir la somme de façon déguisée.

La Russie est cependant prête à indemniser le Japon des dépenses qu'il a encourues pour l'entretien des prisonniers de guerre russes.

Depuis l'ouverture des négociations l'attitude de la Russie est restée la même : si la Russie n'a pas immédiatement consenti à verser une indemnité, c'est qu'elle est dans l'impossibilité de le faire.

Ainsi donc, étant donné l'insistance japonaise la remise des hostilités paraît certaine. La séance de samedi serait donc la dernière de la conférence de Portsmouth.

**DISGRACIE**

ST-PETERSBOURG, 24. — Le gouverneur Iverbreff de la Province de Courland, a été relevé de ses fonctions à cause des désordres qui se sont produits dans sa province. Dans 26 communes le peuple a saccagé les édifices du gouvernement.

Les listes des conscrits dressées pour la mobilisation le 30 août dans la province de la Baltique ont été brûlées. Des feux de forêts allumés par des révolutionnaires ont détruit pour des millions de roubles de bois.

**TOUJOURS L'EMEUTE**

ST-PTERSBOURG, 24. — La situation ne s'améliore pas dans les provinces de la Baltique, on signale plusieurs assassinats politiques. Un comité social révolutionnaire ayant ses quartiers généraux à Riga dirige les opérations. Ce comité a de grandes intelligences avec les troupes.

Quatre chefs, dont une femme ont été faits prisonniers.

**LOYAUX SUJETS**

SAINT-PETERSBOURG, 24. — Un Te Deum a été chanté hier dans la salle des délibérations du conseil municipal. A l'issue de la cérémonie des prières ont été récitées pour demander à Dieu de préserver le Tsar et la famille impériale.

Le manifeste du Tsar organisant la Douma a été lue à la séance solennelle du conseil municipal qui a envoyé à Péterhoff et le procès-verbal des délibérations, qui comprend une déclaration solennelle de loyalisme a été également adressé au Tsar.

**FINANCE ET POLITIQUE**

PARIS, 24.—Sur la place de Paris, comme sur celles de Londres, Vienne et Berlin, les fonds russes et japonais ont été considérablement en baisse. La situation qui apparaît sous des couleurs plutôt sombres a eu sa répercussion sur les valeurs en général.

Londres qui, jusqu'à ces derniers temps, se montrait optimiste, semble considérer les choses sous un angle tout autre.

Tandis que le 4 p.c. japonais perdait un point et un quart, le 4 p.c. russe descendait d'un point. La fermeture a été plutôt mauvaise et on s'attend à enrégistrer demain une baisse plus accusée encore.

L'opinion des financiers est considérée comme particulièrement sûre même en matière politique; les journaux semblent aujourd'hui s'être inspirés à la Bourse, car tous commentent de façon pessimiste la marche des pourparlers préliminaires à la prochaine réunion des plénipotentiaires qui aura lieu samedi à Portsmouth.

**LACHE ATTENTAT**

ST PETERSBOURG, 24.—Un mystérieux accident s'est produit sur le transsibérien au cours duquel un train militaire a déraillé. Vingt-six soldats ont été tués ou blessés.

Le prince Hillkoff, ministre des chemins de fer est immédiatement parti pour le théâtre du sinistre. Le prince procédera à une enquête pour établir les responsabilités de ce mystérieux déraillement. On croit qu'il s'agit d'un attentat révolutionnaire.

**RENFORTS POUR LINEVITCH**

SAINT PETERSBOURG, 24. — De nouveaux renforts vont être expédiés en Mandchourie. Cette nouvelle est accueillie comme symptomatique de la reprise prochaine des hostilités.

**RODJESTVENSKY**

SAINT PETERSBOURG, 24.—Le vice-amiral Rodjestvensky, au cours d'une lettre à sa famille, annonce qu'il se rétablit lentement. Il espère pouvoir s'embarquer pour la Russie vers le milieu de septembre. Le gouvernement japonais le traite avec les plus grands égards et lui donnera toutes facilités de rentrer en Russie aussitôt que l'état de sa santé lui permettra de s'embarquer.


**UNE POITRINE "ASTHMATIQUE"**

Veut dire que votre maladie est profondément enracinée. Retarder serait dangereux. Toute l'inflammation sera enrayée en une journée par l'application de la Nerviline. Elle pénètre les pores de la peau, soulage l'inflammation, et empêche ainsi de graves complications. Contre le mal de gorge, la faiblesse de poitrine et la tendance aux rhumes, aucune prescription n'est meilleure que la Nerviline de Polson. Depuis près de cinquante ans elle est le plus grand remède de famille au Canada. Vingt-cinq cents achètent une grande bouteille. (13)


# ENCORE LES ALLUMETTES

**UNE JEUNE ENFANT BRULEE A SAINT-ETIENNE DES GRES**

(Correspondance spéciale)

ST ETIENNE DES GRES, 24.— Un pénible accident est venu jeter le deuil dans une de nos braves familles du village. M. Johnny Hamelin partait vers les dix heures avec une jeune enfant de quatre ans moins un mois, pour aller faucher une pièce de foin, à quelques arpents du village. Il déposa son paletôt par terre et s'éloigna quelque peu. A peine avait-il commencé son ouvrage qu'il entendit des cris affreux et il leva la tête et aperçut une colonne de fumée. Il courut de suite et trouva son enfant environné de flamme. On suppose que l'enfant ayant trouvé des allumettes dans la poche du paletôt de son père en fit prendre, ce qui fut son malheur. On la ramena chez elle et elle expira après une heure de grandes souffrances.

# FEU M. GEORGES DUCHARME

**Ses funérailles à l'église des PP. du St-Sacrement.**

Nombreuse était l'assistance aux funérailles de feu M. George Ducharme, manufacturier de pianos.

Conduisaient le deuil, M. J. Ducharme, père du défunt, L. Ouimet, W. Ouimet, J. A. Ouimet, avocat, J. Ouimet, E. Mayer, M. Beauchamp, L. Allard, tous beaux-frères du défunt.

Dans le cortège, nous avons remarqué : MM. T. Ouimet, J. A. Labelle, A. Duranleau, R. Monty avocat, Domingue, N.P., les échevins Proulx, Duquet, Leclaire, Jubinville, MM. J. R. E. Ducharme, Z. Vaillancourt, Z. Charbonneau, Z. St-Michel, A. Binette, G. Berlinguette, Dr Charette, L. Gélinas, J. Craig, X. Prévost, P. Loisel, E. Lagassé, W. Labreeque, A. Bernard, S. Paiement, A. Gravel, J. L. Roy, P. Carmel, H. Bouck, F. Bouchard, H. Ducharme, D. Leclair, J. Parent, E. Laflamme, H. Larvarche, Jos. Godmaire, Z. Cusson, E. Labelle, G. Labelle, Dr Aubuchon, H. Paquet, A. Marcotelle, F. St-Vincent, M. Paquet et une foule d'autres.

Des tributs floraux avaient été donnés par plusieurs parents et amis, entre autres un coussin par Madame Ducharme, épouse du défunt; une porte du paradis, par M. et Mme J. Adélard Ouimet, une croix, par L. Ouimet, une ancre, par M. J. O. Dionne. Bouquets spirituels, M. et Mme W. Ouimet, 25 messes; M. et Mme E. Mayer, 10 messes; Melle Eva Ouimet, 10 messes, M. et Mme M. Beauchamp, 10 messes; M. Jos. Ducharme, 10 messes, M. et Mme O. Galarneau, 5 messes; M. et Mme E. Labelle, 20 messes.

La levée du corps à l'église St-Denis a été faite par le Rev. Père Jean, curé et le service chanté par M. le curé, assisté des Révérends Pères Charpentier et Guay.


# REPUGNANT !

**L'eau que l'on boit à Saint-Henri**

Il ne faut jamais négliger les précautions les plus ordinaires lorsqu'il s'agit de l'eau que nous buvons.

Nous en avons eu un exemple frappant ce matin, lorsque M. W. Fauteux entrepreneur-électricien demeurant au No. 105 rue Ste-Emélie, à Saint-Henri, s'est présenté à nos bureaux, et nous a exhibé le contenu d'un petit filtre rempli de dégoûtants cloportes vivants.

M. Fauteux n'avait installé son filtre à son robinet d'aqueduc que depuis quinze jours, et déjà il était rempli de ces hideux insectes.

Comme on le sait l'eau est fournie à St-Henri par la "Montreal Water and Power".


**UN SANATORIUM AU CANADA**

Le Sanatorium des Trois-Rivières, nouvellement agrandi, et restauré à neuf peut rivaliser avec les meilleurs établissements similaires des Etats-Unis et d'Europe. Voir l'annonce.

j-s-jno.


Avec du poisson ou de la viande, employez

LA SAUCE HOLBROOK La Plus Famouse Worcestershire de l'Angleterre,

Le Grand Magasin Départemental de la Partie Ouest

# O. LEMIRE & Cie

1163 Rue Saint Jacques, Coin Fulford

ARGENT COMPTANT. (Ou tous tramways correspondent.) UN SEUL PRIX

BELL TEL. UP 2739. MARCHANDS 1207.

## Grande Vente Spéciale de Vendredi

Notre grande vente d'écoulement d'août se continue avec un grand succès, ce qui fait cette vente la plus grande que nous avons eue, nous avons réduit à moins de la moitié de leurs valeurs toutes les lignes de marchandises que nous ne voulons pas garder en magasin jusqu'à une autre saisons.—Les quelques lignes suivantes vous donneront qu'une faible idée de ce que nous avons à vous offrir.

**CHEMISES**

60 douzaines de chemises de couleur, valant $1.25 pour Vendredi ..... 46c

30 douzaines de chemises de couleur, valeur de 50c à 75c, toutes les grandeurs pour vendredi ..... 38c

**BRETELLES**

100 douzaines de bretelles "Princely", valeur de 25c, prix pour la vente de vendredi ..... 10c

**SATINE**

15 pièces de satine noire mercerisée. Valeur de 15c, pour pour la vente de vendredi ..... 10c

**MOUSSELINE**

5,000 verges de mousseline assortie de couleurs, celles que nous vendions 25c, jusqu'à 50c. Prix, pour la vente de vendredi ..... 5c

**WRAPPERETTE**

50 pièces de wrapperette de couleurs assorties, de patrons. Valeur de 12 1-2c. Prix pour vendredi seulement ..... 8c

**HABILLEMENTS**

1 lot d'habillements "Norfolk" pour garçons, en tweed de fantaisie. Valeur, $4.00. Prix pour vendredi ..... $2.98

**LONSDALE**

2 caisses de Lonsdale en coupons. Valeur de 18c. Prix pour la vente de vendredi ..... 8c

**COSTUMES**

150 shirtwaist, sont en guillaume et chambrai (pour dames). Valeurs, $4.00. Prix pour la vente de vendredi ..... $1.58

**BLOUSES**

15 douzaines de blouses blanches, pour dames. Valeurs de 90c $1.00 et $1.25. Prix pour vendredi seulement ..... 43c

**EPINGLES A LINGE**

15 caisses d'épingles à linge. Valeur de 5c. Notre prix, pour vendredi seulement, la douzaine ..... 1c

**SETS A JARDIN**

20 grosses de sets à jardins. Valeur de 12c, pour vendredi seulement ..... 5c

**THEIERES**

100 douzaines de théières en grès, valeurs de 25c, 35c et 40c. Prix pour vendredi seulement ..... 10c

**COSTUMES-BLOUSES**

Sur tous nos shirtwaist suits nous donnons un escompte spécial de ..... pour cent ..... 33⅓

1163 Rue St-Jacques, Coin Fulford.



Corticelli Spool Silk

The favorite for dressmaking and family use



*Automne 1905*

# Ouverture des Modes

*Chapeaux Modèles, Garnitures et Nouveautés Françaises, Anglaises et Américaines*

## LUNDI, LE 28 AOUT

et les jours suivants. Au commerce seulement.

*Debenham Caldecott & Cie,*

*18 Rue Sainte-Hélène.*

24-26


## GRAND CONCERT AU SAULT-AU-RECOLLET

L'événement artistique et mondain de la saison au Sault-aux-Récollets, sera sans contredit le dernier concert champêtre donné par l'association Musicale et Dramatique du Sault-aux-Récollets, dimanche soir, le 27 courant, au Parc Visitation, à 8 heures p.m. Le plus grand soin a été apporté à la préparation de ce concert et les amateurs de belle musique et de belles choses peuvent être assurés d'un régal sans pareil.

Mentionnons au programme: Melles Huard, Brousseau, Champagne, Denis, Juliette Gauthier, d'Ottawa; MM. Léger, Prévost, J. Filiatrault, Alex. St-Pierre, Brousseau, etc., etc.

Une opérette bouffe, en un acte : "Quand on conspire", sera interprétée au cours de la soirée, par MM. J. Filiatrault A. Saint-Pierre et A. Prévost.

Les chars du Sault conduisent directement au terrain du club et des billets sont en vente à Montréal chez MM. R. Brousseau, à la Banque Nationale ou Alex. Saint-Pierre, à l'hôtel de ville.

C'est à ce concert qu'aura lieu la distribution des prix, aux vainqueurs du dernier concours d'illumination de chaloupes de dimanche soir, le 20 août.

—POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE"


The John Murphy Company Limited

Jeudi, 24 Août 1905.

## L'Avantage du Manteau Golf.

N'avez-vous jamais songé à l'avantage que possède le manteau Golf tricoté sur tous les autres genres de manteaux, à cette époque de l'année ? Il est si souple qu'il peut être enroulé dans une valise à main, et si léger que vous ne soupçonneriez pas qu'il est là après l'y avoir mis. Cela vaut infiniment mieux qu'un lourd manteau de drap sur votre bras et qui vous gâte votre promenade.

Nous avons un stock superbe de manteaux Golf. Nous pouvons vous fournir tout ce que vous désirez sous ce rapport, mais nous croyons que la caractéristique même de notre excellent stock est une ligne qui a été faite en Allemagne, en laine douce et pesante, avec les nouvelles manches amples, l'encolure V, et boutons d'or jusqu'au bas du devant. Couleurs; bleu-marin et blanc, noir et blanc, bleu-marin et noir. Dans les grandeurs 32 à 42, nous les offrons à $2.75 chacun.

### UN ECOULEMENT DE SOIES VENDREDI

**Valeurs spéciales de 50c à $1.00. Spécial 19c la verge**

Vendredi matin, nous mettrons en vente, au rayon des soies, 3200 verges de soies unies et fantaisie, en longueurs variant de 5 à 25 verges. L'assortiment est excessivement varié et intéressant, et comprend,—entr'autres lignes: Tamalines rayées, brochées de couleur, soies fantaisie de couleur, Pongées, Shantung et Merveilleux. Les prix réguliers varient de 50c à $1.00 la verge. Vendredi, le prix spécial sera de 19c le verge.

### UNE OFFRE SPECIALE D'ETOFFES A ROBES

**Mohairs de 50c à 85c. Vendredi 39c.**

900 verges de Lustrés et Sicilliennes de Mohair uni et de fantaisie, dans tous les dessins et coloris les plus fashionables, en demande cette saison.

Effets de mélanges sur fond de bleu-marin, brun, vert, gris, etc. Largeurs 42 et 44 pouces. Prix réguliers 50c à 85c la verge.

Vendredi, spécial, 39c la verge.

PARAPLUIES DE DAMES Régulier $1.50 | 79c

130 parapluies avec couvertures soie et laine qui s'enroulent serrés, très forts et durables, excellentes montures d'acier, poignées assorties, en corne tantaine ou en bois naturel travaillé. Prix régulier, $1.50. Vendredi ..... 79c

COSTUMES-BLOUSES valant régulièrement jusqu'à $24.00 | $13.50

Une balance des vêtements de cette saison, comprenant en costumes en soie taffetas, Shantung, lustré et drap Llama. Toutes les grandeurs ne sont pas dans chaque style, mais toutes les grandeurs se trouvent dans le lot. Quelques-uns des anciens prix variaient jusqu'à $24.00. Vendredi, chacun ..... $13.50

MOUCHOIRS EN BRODERIE SUISSE. Régulier 25c | 15c

Avec bord dentelé et coupé à jour. Valeur régulière de 25c. Vendredi ..... 15c

RICHE RUBAN DRESDEN Regulier 60c | 48c

600 verges des plus beaux dessins et coloris; qualité pesante pure soie; 3½ pouces de large. Regulier, 60c la verge. Vendredi, la verge ..... 48c

COLLETS DROIT EN IMITATION DE DENTELLE. Bonne val. 50c. | 25c

Collets droits en imitation de dentelle Point de Gaze, effet de pendant et effet de point. Dessins Bluebell et patron de rose. Valeur réellement bonne à 50c. Vendredi ..... 25c

DENTELLE TORCHON ET INSERTION. Réguliers 10c à 20c | 5c

Ce sont des imitations, naturellement, mais de bonne qualité. Prix régulier, 10c à 20c la verge. Vendredi, la verge..... 5c

### UNE VENTE DE COUPONS A 33⅓ P. C. D'ESCOMPTE

**Toiles, Flanelles, Flanellettes, Tissus Lavables**

On verra que c'est une collection très attrayante et tentante offerte au choix des dames. Elles comprend des longueurs de coupons de damas de table blanchis et non blanchis, serviettes à verrerie et à thé, toile huckaback, crash, flanelles, flanellettes, indiennes, guingans, mousselines, galateas, etc., que nous vendrons à 33⅓ p.c. d'escompte sur les prix réguliers, vendredi.

Nous fermons à 5.30, excepté le samedi où nous fermons à 1 heure durant août.

The John Murphy Company Limited



# LA RENTREE DES CLASSES

***Nécessite de la part des parents des achats nombreux d'articles d'Ecoliers. Nous publions aujourd'hui une liste qui leur donnera un aperçu de la variété extraordinaire que nous possédons dans ces objets.***

Crayons, à 7, 10, 15, 25c la doz.
Porte-plumes, 1, 2, 3, 5c.
Cahiers de griffonnage, à 1, 3, 5c.
Cahiers d'exercices, à 1, 2, 3, 5, 8, 10c.
Tablettes, à 1, 5, 8, 10c.
Boîtes beau papier à lettres, 10, 15, 20, 25c.

Effaces en caoutchouc, 1, 2, 3, 5, 10c.
Boîtes de Toilette, à 75c, $1.00.
Boîtes à crayons à 5, 10, 15, 25c.
Sacs en cuir, fille, à 25, 30, 35, 40, 50c.
Sacs en cuir, garçon, 35, 40, 45, 50, 75c.

— AUSSI —

Papier à Lettres, Papiers à devoirs, et une grande variété d'autres articles nécessaires pour les écoles.

# J. G. GRATTON,

*LIBRAIRIE MODERNE*

COIN STE-CATHERINE ET VISITATION.

24-31



# EXPOSITION DES MODES D'AUTOMNE

Lundi, Mardi, Et Mercredi

Les ... 28, 29 et 30 Août Courant.

*Toutes les Dernières Créations En Fait de*

Chapeaux, Bonnets, Articles de Modes, Francais et Americains.

AU COMMERCE SEULEMENT.

CAVERHILL & KISSOCK, 91 Rue St-Pierre.

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE
BACKACHE
DIABETES
Beware of imitations. Sold only in boxes.

# COURRIER DE QUEBEC

**L'hon. juge Cannon — Funérailles — Nouveau tarif d'assurance contre le feu — Echappé belle — Accident à un conducteur du Tramway — Les régates au Lac Saint-Joseph — Nouvelle industrie à Québec—La disette d'eau — Ministres en voyage — Convention de l'association des Marchands de chaussures.**

(Correspondance régulière)

QUEBEC, 24 — Hier matin ont eu lieu à l'église St-Jean-Baptiste les funérailles de M. Alexandre Grenier, un jeune homme de 18 ans, fils de M. F. Grenier, marchand-épicier, et celles de M. Alphonse Crochetière.

Aux funérailles de M. Grenier, c'est M. l'abbé Poulin qui a officié.

Aux funérailles de M. Crochetière, le service funèbre a été chanté par le fils du défunt.

—Les agents d'assurance contre le feu viennent d'être informés qu'un nouveau tarif sera mis en force le 1er septembre prochain pour la Basse ville, spécialement pour les propriétés situées entre le pied de la Côte du Palais et la ruelle Philippe, 419 rue Champlain. On ignore encore si ce nouveau tarif comportera une augmentation ou une diminution.

### AU MILIEU D'UN TROUPEAU

—Une mère de famille, madame Côté, accompagnée de ses trois jeunes enfants, a bien failli se faire écraser par un troupeau de bêtes à cornes sur la rue St-Valier. Les animaux, arrivant à la course, ont envahi le trottoir au moment où cette femme passait avec ses enfants. Sans le secours que lui porta promptement un brave homme qui se trouvait là à ce moment, toute cette petite famille était renversée et piétinée par les bêtes. La mère et les enfants en ont été quittes pour une vive émotion.

### ACCIDENT DE TRAMWAY

—Pendant que le conducteur Bouchard était à faire la collecte sur son char électrique qui passait à ce moment, sur la rue Desfossés, il se frappa violemment la tête sur un poteau en fer, entre les rues Grant et Dominique. Il fut relevé sans connaissance. Après avoir reçu les premiers soins de Dr Lelièl, il fut transporté à sa résidence où il a repris ses sens. Aujourd'hui M. Bouchard est en bonne voie de rétablissement et pourra reprendre son travail dans quelques jours.

—Le capitaine du "Drake", avec six chaloupes et un certain nombre de marins, partira vendredi pour le lac St-Joseph. Ils prendront part aux régates de dimanche.

Pendant leur séjour au Lac Saint-Joseph, les marins anglais vivront sous tentes.

Plusieurs tentes ont été mises à leur disposition par le département de la milice à Ottawa. Il y aura feux d'artifice, fête de nuit sur le lac dans la soirée de dimanche.

—Le R. P. Lalande, est à Québec. C'est lui qui prêche la seconde retraite des prêtres du diocèse.

—Des représentants d'une puissante compagnie industrielle établie à Toronto et à Haverhill, sont venus à Québec, examiner quelques établissements vacants dans l'intention de transporter ici une partie de leur industrie, qui consiste dans la fabrication des talons de chaussures.

Ils doivent s'adresser au Conseil de Ville pour obtenir une exemption de taxes.

—M. P. Grenier, procureur de la femme Beaucage, qui a fait arrêter son mari, pour tentative de meurtre, dit que la jeune fille de cette femme est très dangereusement malade d'une congestion des poumons à l'Hôtel-Dieu, par suite d'une marche forcée qu'elle a dû faire avec sa mère, qui fuyait son mari jaloux.

—L'hon. R. Préfontaine, ministre de la Marine et l'honorable premier ministre Gouin, accompagnés de quelques amis, partent aujourd'hui, à bord du steamer du gouvernement "Lord Minto", pour un voyage à l'Ile d'Anticosti et aux Provinces Maritimes.

A l'Ile d'Anticosti, ils seront les hôtes de M. Menier. Ils ne seront pas de retour avant une couple de semaines.

### LES MARCHANDS DE CHAUSSURES

L'association des marchands de chaussures en gros du Canada,a tenu une grande réunion hier après-midi au Château Frontenac.. Un grand nombre de délégués, venant de toutes les parties du Dominion, y assistaient.

**Une Ere Nouvelle dans l'Emprunt**

CAPITAL ILLIMITE

Nous prêtons sur meubles de ménage en usage, chevaux, voitures, pianos, fixtures de magasin, etc., sans déménagement, aux taux absolument les plus bas.

**Prêts de $10. à $1000.**

| Le Paiement | |
|---|---|
| Hebdomadaire | |
| Mensuel | |
| Pour un Prêt de | |
| $100 est | $2.50 |
| $75 " | $2 00 |
| $50 " | $1.50 |
| $25 " | $1.25 |
| $10 " | 75 |

Affaires tout à fait confidentielles, telle est notre devise.

Prêts accordés sans informations embarrassantes ou demandes de renseignements aux amis, parents ou employés.

Si vous devez à l'épicier, au propriétaire, au médecin ou si vous avez besoin d'argent pour n'importe quoi,nous vous le ferons avoir et vous ne devrez qu'à nous.

Venez, écrivez ou téléphonez Main 433, pour détails et nous enverrons notre agent auprès de vous.

THE CANADIAN FINANCE CO.
**103 Rue St François-Xavier,**
Angle de la rue Notre-Dame. 103—jno

# COURRIER DE SOREL

(Correspondance spéciale)

SOREL, 24. — Le marché, samedi a été l'un des bons de la saison.

Il y avait abondance de légumes et de fruits.

Les prix ont été à peu près ceux des deux semaines précédentes.

Les patates se sont vendues facilement vingt-cinq et trente cents le seau le beurre, 23 et 25 cents, les œufs, 18 et 20 cents.

Les concombres se sont donnés ou à peu près. On en avait à souhait à raison de 2 à 3 cents la douzaine.

Les viandes par contre, ont fait de gros prix.

Le lard, de 11 à 13 cents; le bœuf, moyen, huit et neuf cents la livre première qualité de 12 à 16 cents.

Les poulets, de 45 à 60 cents la couple ; les poules, de $1.00 à $1.40 le couple ; les canards, de 65 à 75 cents ou de 30 à 35 cents pièces.

—Dimanche, fête de l'Assomption, les offices à l'église paroissiale ont été solennels.

M. l'abbé Henri Chapdelaine, curé de Wauregan, dans le Connecticut, a officié, avec M. l'abbé Goyette, comme diacre, et M. l'abbé Jos. Larocque, du grand séminaire de Montréal, comme sous-diacre.

Le sermon, qui a été très éloquent, a été prononcé par le Révd. Père Couture, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, de Saint-Hyacinthe.

—Une partie de base-ball a été jouée, dimanche après-midi, par les clubs Varsity, de Sorel, et West-End, de Montréal.

La femme Laurence Crevier, défendue par Mtre A.-P. Vanasse, a, sur son avis, avouée sa culpabilité, et la Cour prenant en considération son passé et l'appel à la clémence, de son avocat ne l'a condamnée qu'à $10 et les frais.

Une autre récidiviste a été condamnée à trois mois et à $1 d'amende et les frais.

Des arrestations avaient la plupart été faites à la demande du chef de police M. D. Roberge.

### DETRUISEZ EN LES RACINES

Il ne suffit pas de soulager un cor—vous devez le guérir pour toujours.—Faites usage du Putnam's Corn Extractor et le cor sera détruit jusque dans ses racines. Pas de douleur, guérison rapide ; n'employez que le Putnam's. (6)

# A ST-HYACINTHE

(Correspondance régulière)

SAINT-HYACINTHE, 24. — La commission scolaire de cette ville vient de livrer à la publicité son premier rapport annuel. C'est une innovation qui sera sans doute fort goûtée des contribuables.

Notre commission se compose de MM. le chevalier J. Nault, N. P., président, Dr Eugène St-Jacques, maire, L. Côté manufacturier, Sam. Casavant, manufacturier, H. A. Beauregard, protonotaire, F. X. A. Boisseau, N. P., secrétaire-trésorier. Vérificateurs: S. Carreau, N. P., greffier de la cité et B. Lalime, professeur.

Trois maisons d'éducation sont sous le contrôle de la municipalité scolaire de Saint-Hyacinthe: L'Académie Girouard dirigée par les Frères du Sacré-Cœur, l'Académie Prince et l'Académie de Lorette, toutes deux sous la direction des Sœurs de La Présentation.

Les montants perçus des compagnies d'assurance sur l'ancienne académie Girouard incendiée en mai 1903 sont les suivants:

| | |
|---|---|
| Commercial Union | $1,970.00 |
| Northern Assurance | 8,958.33 |
| London Assurance Co. | 5,291.67 |
| | $16,220.00 |

Le coût de la reconstruction de l'Académie Girouard sera de $46,381.88.

Sur lequel montant ont été payées avant le 30 juin 1904, $13,287.00. Ont été payées du 1er juillet 1904, au 30 juin 1905, $32,612.41. Sont encore dues $1,082.77.

Suit l'état des recettes et des dépenses de la municipalité scolaire de la cité, accompagné de l'actif et du passif d'icelle pour l'année finissant le 30 juin 1905.

L'apparition de ce rapport très élaboré est un précédent qui mérite toutes nos félicitations.

—Les courses annuelles auront lieu ici, les 29 et 30 du courant au Rond Laframboise. Ces courses se feront au trot et à l'amble. M. H. Marin et M. J. A. Godard sont respectivement président et secrétaire de cette organisation.

—Dimanche, il y aura une grande excursion de Sorel à Saint-Hyacinthe,pour une partie de base-ball, qui doit avoir lieu entre les clubs de ces deux villes.

Une excursion de Montréal est aussi attendue ici.

### L'ILE STE-HELENE

Que les mères y conduisent leurs enfants. Ils y trouveront la santé. Passage, 5 cents. 148 jno

# UNE COLLISION

**Un tramway fond sur un attelage et le charretier manque de se faire tuer**

Vers 4 heures, hier après-midi, un accident a eu lieu sur l'avenue du Parc Lafontaine, près de la rue Lasalle, causé par la collision d'un tramway avec un tombereau qui s'y trouvait arrêté.

Le propriétaire de l'attelage, M. Jean-Baptiste Bureau, qui réside à quelques verges de l'endroit, avait mené son cheval à l'abreuvoir public,près du parc. Le tramway portant le numéro 674, de la ligne Amherst, vint à passer sur les entrefaites, et arriva à fond de train contre la voiture. M. Bureau, qui occupait encore son siège,fut brusquement renversé sur le sol, où il a failli se faire tuer. La roue droite du tombereau fut renfoncée, mais aucune pièce n'a été brisée. Le cheval a aussi subi quelques blessures de ce choc,mais rien de sérieux. En se relevant, le charretier s'est contenté de prendre le numéro du tramway, quitte à réclamer plus tard le montant des dommages encourus.

C'est le tramway qui a subi la plus forte part des dommages, car le tender a été en partie brisé et il a fallu une dizaine de minutes pour le remettre en état passable.

L'accident a causé une suspension de la circulation sur cette ligne qui fut bientôt encombrée.

Un quart d'heure plus tard, le service régulier était parfaitement rétabli et personne n'aurait rien su de cette aventure, si un représentant de la PATRIE, ne se fût trouvé là pour être témoin oculaire du dit accident.

NOUVELLES

# De la Navigation

L'Ionian, ligne Allan, a quitté notre port, ce matin, en route pour Glasgow.

—Le Lake Champlain, ligne du Pacifique, est parti de Montréal, ce matin, en route pour Liverpool.

—L'Empress of India, ligne du Pacifique, est parti de Hong Kong, hier midi, en route pour Vancouver.

Le Lakonia, ligne Donaldson, a quitté Montréal, pour Glasgow,ce matin, avec des passagers et une cargaison générale.

—Le Kildona, ligne Thomson, de Montréal à Londres, est passé aux îles Scilly, hier matin.

—Le Manchester Importer, ligne Manchester, est entré dans notre port hier matin, venant de Manchester, avec une cargaison générale.

—L'Hurona, ligne Thomson, parti de Middlesboro, est arrivé à Montréal hier midi.

DANS NOTRE PORT

Le Monteagle, ligne du Pacifique, quai Jacques Cartier.

Le Tunisian, ligne Allan, quai Alexandra.

L'Ottawa, ligne Dominion, quai Alexandra.

Le Devonia,Reford et Cie, quai de la ligne Thomson.

Le Kiora, J. R. Ronald, Hochelaga.

Le Léopold, Brock et Cie., Hochelaga.

Le Polino, Dobell et Cie., cale-sèche de Cantin.

Le Salacia, Reford et Cie., quai de la ligne Donaldson.

Le Corinthian, H. et A. Allan, quai de la ligne Glasgow.

Le Manchester Importer, Furness et Cie, quai de la ligne Manchester.

L'Hurona, Reford et Cie, quai de la ligne Thomson.

DANS LES PORTS ETRANGERS

New-York, 23—Le Teutonic, New-York, le Pennsylvania, Hamburg-Glasgow, 23—Le Buenos-Ayrean, de Montréal, le Montevidean, Boston.

Queenstown, 23—Le Saxonia, Boston.

Liverpool, 23—Le Merion, Philadelphie.

# CHEMINS DE FER

Aux bureaux de M. Frank W. Morse, gérant-général du "Grand Trone Pacifique," on a adjugé, hier, le contrat pour la construction de la section du Transcontinental entre Portage la Prairie et Touchwood Mills, soit 275 milles de chemin, la Cie Macdonald Macmillan, de Westbourne, Manitoba, a été l'adjudicataire. Le contrat ne comprend pas la construction des ponts en acier.

La Cie Macdonald MacMillan comprend MM. Alexander Malcolm, Colin MacMillan et M. D. Macdonald, trois Canadiens bien connus dans l'Ouest Canadien.

Plusieurs compagnies américaines avaient envoyé des soumissions; celle de la compagnie canadienne a été jugée plus avantageuse.

Le coût de la construction des 275 milles de cette section sera d'environ $4,000,000.

MM. Macdonald MacMillan vont se mettre immédiatement à l'œuvre. Leur outillage est perfectionné, et ils pourront travailler dès l'automne.

L'hon. M. Cha. Hyman, ministre des travaux publ, et M. Morse, du Transcontinental, sont partis en tournée d'inspection de cette ligne. Ils se rendent d'abord à Fort William inspecter le site choisi pour la gare terminus du chemin de fer.

De là ils iront à Winnipeg rencontrer les membres de la commission de construction du Transcontinental,puis à Portage la Prairie, où ils assisteront à l'ouverture des travaux sur la section Portage la Prairie et Touchwood.

—Le travail d'exploration pour localiser la ligne du Grand-Trone Pacifique de Chipman à Moncton, est commencé sous la direction de M. H. M. Balcom.

M. C. W. Spencer, depuis 24 ans au service du Pacifique, a donné sa démission comme surintendant général du Transport sur la division Est du Pacifique, pour accepter la place de gérant-général des lignes de chemin de fer de MM. Mann et Mackenzie, pour la division Est de Fort William.

Le Great Northern, propriété de M. J. J. Hill, a réduit ses taux pour le transport du grain. Le Soo Line, le Milwaukee, le Northwestern, le Rock Island et le Minneapolis et St-Louis décideront de faire des réductions à leur assemblée d'aujourd'hui.

# St-Polycarpe

(Correspondance spéciale.)

ST-POLYCARPE, 24. — A l'instar des autres paroisses, St-Polycarpe désire faire connaître aux lecteurs de la PATRIE ses célébrités, en lui présentant un de ses plus vénérables et honorés citoyens dans la personne de M. Régis Pigeon, qui réclame avec droit, le titre de doyen des chantres.

Ce vénérable vieillard, qui a plus de 86 ans, est maître-chantre de la paroisse depuis au-delà de 63 ans.

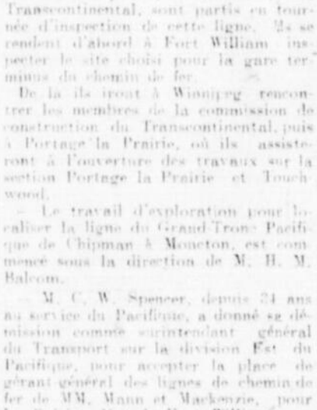

M. REGIS PIGEON, maître-chantre de St-Polycarpe.

La maladie lui est inconnue, sa mémoire est encore vivace, sa vue et l'ouïe ont la vigueur de sa jeunesse, il fait encore en toutes saisons deux milles à pied presque tous les matins pour chanter aux grand'messes et services. Sa voix est encore vibrante et sonore. L'église n'a jamais eu de plus fidèle et dévoué serviteur. Aussi, est-il honoré et respecté de tous et le jour où disparaîtra cette noble et belle figure, sera un jour de grand deuil pour la paroisse. Espérons et souhaitons de tout cœur, que ce jour soit encore éloigné.

**SUNLIGHT SAVON**

**Empêche le linge de s'user—la laveuse de se fatiguer. Au prochain jour de lavage, essayez la méthode Sunlight, et vous verrez si elle ne vous laisse pas beaucoup plus de loisir et si votre linge n'est pas dans une meilleure condition. Que vous vous serviez d'eau douce ou dure, les résultats en seront toujours bons. Pas besoin de frotter ni de faire bouillir.**

**ESSAYEZ SUNLIGHT.**

**Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait.** 1112F

Lever Brothers Limited
Toronto

**CHARBON**

*Chestnut No. 2 — 5.50*
*Fournaise (gros) — 6.00*
*Egg — 6.50*
*Stove — 6.50*
*Chestnut — 6.50*

QUALITE SUPERIEURE—PROMPTE LIVRAISON

CIE DE CHARBON STANDARD Ltée
Coin McCord et Wellington
Tél. Marchands 1492. Tél. Bell Main 2968.
Geo. Marcil Prés. F. M. DIXON Gée
m.j.s.jno

A LA MAISON
**L. M. LEFEBVRE**
246 RUE RACHEL

10 CENTS
ASSISTEZ EN FOULE
VENDREDI
A NOTRE GRANDE MISE EN VENTE

*qui sera l'une des plus remarquables que nous ayons jamais eues à notre établissement. A cette vente de demain, nous donnerons les timbres à plume main.*

VENEZ EN CHERCHER

$1.00 de timbres avec 1 flacon marinades à ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 flacon moutarde à ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 flacon Ketchup à ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 flacon Sauce Chili à ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 flacon Sauce Worcestershire à ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 bouteille Vinaigre à ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 bouteille Huile à salade à ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 pinte Vinaigre à ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 pinte Vinaigre à ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 pinte Vinaigre à ... 25c
$2.00 de timbres avec 2 bouteilles Huile à salade à ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 pinte Vinaigre à ... 25c
$2.00 de timbres avec 2 pintes Vinaigre à ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 pinte à laver la vaisselle, val. 25c pour ... 15c
$2.00 de timbres avec 2 pintes à laver la vaisselle, val. 50c pour ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 savon à barbe, val. 50c, pour ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 savon à barbe, val. 50c, pour ... 25c
$1.00 de timbres avec 1 bas savon, val. 25c pour ... 10c
$1.00 de timbres avec 3 rouleaux de papier crêpé, val. 30c chacun, pour ... 14c
$1.00 de timbres avec 1 set à thé en cristal, 4 morceaux val. 75c, pour ... 45c
$4.00 de timbres avec 1 set à limonade, en cristal taillé, 8 morceaux, val. $2.00, pour ... $1.50

**Timbre un pour un avec les articles suivants excepté le Cin.**

Vin Beaux, vin Chevrier, la bout. ... 75c
Vin St-Michel, la bout. ... 60c
Vin des Carmes, la bout. ... 60c
Vin de Quinine, la bout. ... 60c
Vin des RR. PP. Trappistes, ... 80c
Vin des Invalides Wilson pour ... 70c
Gin De K. ... 85c
Gin Mothers ... 60c
Lacto Globulin, la bte ... 85c
1 bout. Capsules Créosène pour ... 35c
Lait des Dames Roumines, ... 25c
Cheramine de Paris, la bout. ... 35c
1 bte Vegetable Pill pour ... 25c
1 bte tablettes Digesto pour ... 15c
1 bte Hed-bite pour ... 15c
1 bte Cascara pour ... 15c
1 bout. Sirop Mère Seigel pour ... 45c
Pilules Rouges, "Roses, Moto, la bte ... 30c
Sirop Anis Gagon, Baume Rhumal, Sirop Demers, 2 bout. pour ... 25c
Dr Chase Nerve Food, la bte ... 38c
Dr Chase K. L. P., la bte ... 17c
Celery King, le pqt ... 18c
Extrait de fraises Fosters, la bout. ... 25c
Pepso fer Jaillet, la bte. ... $1.10
Restaurant De Sucon, la bout. ... 85c
1 bout. Granules Horse pour ... 35c
1 bte Finnan Haddie pour ... 10c
1 bte maquereau pour ... 10c
3 btes saumon pour ... 25c
2 btes sardines pour ... 5c
Vinaigre, le gallon, 35c ... 50c
Epices mélangées non moulues, la paq. ... 5c
3 paq. gelée Pure Gold, Kiowah, pour ... 25c
Poum Pudding Clark, la bte ... 14c
Ananas, la botte ... 22c
Roast Beef, la botte ... 15c
Café Fonfum ... 12c 23c
1 pot confitures, 7 lbs pour ... 30c
16 lbs sucre blanc pour ... 90c
Cassonade, la lb. ... 5c
1 bte Baby's Own pour ... 25c
1 bte Cow pour ... 25c
2 pots fèves blanches pour ... 20c
4 pintes pour ... 15c
2 lbs vermicelle fin pour ... 15c
2 btes lait condensé pour ... 25c
1 bout. Worcestershire sauce, pour ... 9c
1 bte Cocoa Fry's pour ... 9c
Fonatas la botte ... 11c
Rhé-d'Inde Vichels ... 9c
6 lbs riz pour ... 20c
6 lbs fleur pour ... 20c

**DIVERS**

Crachoire en porcelaine, val. 40c pour ... 25c
Set à dîner, ... $4.50 et $5.25
Bouilloires en ferblanc ... 44c

*Effets livrés à domicile*
TEL. BELL EST 2113

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL, Propriétaire.

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, chêne, acajou. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux. 1520-38 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 28-ma-1s

Résumé des Règlements pour disposer des Terrains Miniers du Dominion dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon.

Charbon.—Les terrains à charbon peuvent être vendus à $10 l'acre, pour le charbon bitumineux, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut acheter plus de 320 acres. Une redevance de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera exigée sur la production du charbon.

Quatre personnes âgées de 18 ans et plus ou les compagnies à capital réel possédant ses certificats libres de minerai peuvent acheter un siège pour des terrains miniers.

La certificat de mineur libre est fourni pour une ou plusieurs années, mais pas pour plus de 3 ans ou pendant la période de 1905.

Quatre personnes âgées de 18 ans et plus ou les compagnies à capital réel possédant ses certificats libres de minerai peuvent acheter un siège pour des terrains miniers.

La certificat de mineur libre est fourni pour une ou plusieurs années, mais pas pour plus de 3 ans ou pendant la période de 1905.

Le droit du locataire se résume au lit ou barrages submergés de la rivière, au dessous de ligne basse des eaux, cette limite devant être fixée par la position le 1er août de l'année de la date du bail.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur dans deux ans à partir de la date du loyer et un dragueur pour chaque 5 milles dans les six ans de la date. Taux, $10.00 par mille, pour la première année et $10.00 par mille pour chaque année subséquente.

Le royauté est la même que pour le travail de mine dans les placers.

Travail de mine dans les placers du Territoire du Yukon.—Les claims de cinquante pieds carrés, collaire de deux pas de large, 250 pieds de long mesurés sur la ligne de cour ou direction générale du cours ou gulch, et la largeur étant de 1000 à 2000 pieds. Tous les autres claims de placers devront être de 250 pieds carrés.

Les claims devront être marqués par deux poteaux légaux, un à chaque bout, portant des avis.

Chaque entrée doit être obtenue dans les dix jours si le claim est dans un rayon de dix milles du bureau du régistreur. Un jour de plus est alloué pour chaque dix milles additionnels et fraction de mille.

La personne ou la compagnie garnissant un claim de placer doit avoir un certificat de mineur libre.

La découverte d'une mine nouvelle a droit à un claim de 1320 pieds de long, et si deux mineurs agissent de concert, ils pourront prendre un claim de 1500 pieds sur la production duquel on ne pourra charger de royauté.

Entrée, $10. Royauté au taux de 2½ par cent sur la valeur de l'or envoyé du Yukon pour être payée au contrôleur.

Un mineur libre ne pourra recevoir plus d'un claim minier sur chaque rivière ou crique, mais le même mineur pourra posséder plusieurs claims différents en les achetant et les mineurs libres peuvent travailler leurs claims en société en donnant avis et en payant un honoraire de $2.00.

Un claim peut être abandonné et un autre obtenu sur le même cours, ruisseau ou rivière en donnant avis du fait et en payant un honoraire.

Des travaux d'une valeur de $200 doivent être exécutés annuellement sur chaque claim.

Un certificat des travaux exécutés doit être obtenu à tous les ans, sinon le claim devra être considéré comme abandonné et pourra être occupé par un mineur libre.

Les limites d'un claim ne pourront être complètement définies qu'après en avoir fait l'arpentage et en avoir fait publier des avis dans la "Gazette officielle" du Yukon.

Pétrole.—Toutes les terres non vendues de la Puissance dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon sont ouvertes aux chercheurs de pétrole et le ministre pourra réserver pour un individu ou une compagnie possédant des machines sur les terrains qui devra être soumis à des recherches, une superficie de 1220 acres pour une période qu'il devra décider, la longueur de ce terrain ne devra pas dépasser 3 fois la largeur. Si le chercheur découvrait du pétrole en quantité pouvant rapporter des profits et établir cette découverte, une surface n'excédant pas 640 acres y compris le puits d'huile, seront vendues au chercheur au taux de $1.00 l'acre et le reste du terrain, soit 1280 acres seront vendus au taux de $3.00 l'acre, et à la royauté au taux qui pourra être spécifié par un ordre en conseil.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.
Département de l'Intérieur. 7-juil-3-m

—POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE".

Mme de Staël, voulant savoir un jour si elle était aussi aimée du prince de Talleyrand qu'une autre dame, lui dit: "Si nous tombions toutes les deux à la rivière, laquelle de nous deux retireriez-vous d'abord?—Je suis sûr, Madame, répondit le diplomate, que vous savez nager comme un ange."

CHEMINS DE FER

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

**EXCURSIONS**
**Au Bord de la Mer.**

DE MONTREAL A **PORTLAND** ET RETOUR **$7.50**

Dates de départ : 24, 25, 26 Aout. Limite de retour : 5 Septembre 1905.

**PORTLAND-OLD ORCHARD**

Départ des Montréal à 8 a. m. et 8.01 p. m., chars salons Pullman avec les trains de jour et chars dortoirs avec les trains de nuit.

EXCELLENT SERVICE DE CHAR BUFFET sur les trains de jour entre Montreal et Portland.

**FETE DU TRAVAIL**
**4 Septembre.**

Prix réduits pour

| | | | |
|---|---|---|---|
| Québec | $4.00 | Toronto | $10.00 |
| Sherbrooke | 3.35 | Hamilton | 10.65 |
| Ottawa | 3.80 | London | 12.95 |

Et tous les autres points du Canada, de retour au

**Prix d'un billet simple** de Première Classe

Départ — 2, 3, 4 Septembre.
Limite de retour — 5 Septembre 1905.

**EXPOSITION DE TORONTO**
**ET RETOUR**

Montréal à Toronto et retour 2 et 4 sept. ... **$7.00**
1er, 5, 6 et 7 septembre. Limite de retour, 12 sept. ... **$10.00**
1905.

Service des trains — Départ de Montréal, 9.00 a.m. et 10.30 p.m., tous les jours ; 8.00 p.m., les jours de semaine. Arrivée à Toronto, 4.30 p.m., 7.15 a.m., 6.35 a.m.

**Sherbrooke et Retour**

6 et 7 sept. ... **$2.50**
2, 3, 4, 5, 8 et 9 septembre. Limite de retour — 11 sept. 1905. ... **$3.35**

Service des trains — Départ de Montréal à 8 a.m., les jours de semaine et à 8.01 p.m., tous les jours, arrivée à Sherbrooke à ... 22 a.m. et 11.40 p.m.

Un train spécial laissera Montréal à 7.20 a.m., le 6 septembre, pour Sherbrooke, et les 6 et 7 septembre, des trains spéciaux quitteront Sherbrooke à 10.30 p.m. pour Montréal.

**OTTAWA ET RETOUR**

11, 13 et 15 sept. ... $2.60
8, 9, 10, 12, 14 et 18 sept. ... 3.50
Limite de retour — 18 sept. 1905.

Service des trains — Départ de Montréal à 8.40 a.m., 4.10 p.m., 7 p.m. Arrivée à Ottawa à 11.40 a.m., 7.10 p.m., 10 p.m.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE
137 rue St-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

NAVIGATION

**CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE**

De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi, à 10 hrs a. m.

| | |
|---|---|
| *LA TOURAINE | 31 Août. |
| LA LORRAINE | 7 Sept. |
| LA BRETAGNE | 14 Sept. |
| *LA TOURAINE | 21 Sept. |
| LA GASCOGNE | 28 Sept. |
| *LA LORRAINE | 5 Oct. |

* Paquebots à deux hélices.

Renseignements : Genin, Trudeau et Cie., agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. jno

**AGENCES REFORD**

LIGNE DONALDSON
SERVICE HEBDOMADAIRE DE GLASGOW
De Montréal.

| | |
|---|---|
| SS. ATHENIA, (compartiment frigorifique | 17 Août |
| SS. LAKONIA (compartiment frigorifique) | 24 Août. |
| SS. SALACIA (compartiment frigorifique) | 31 Août. |

LIGNE THOMSON
SERVICE HEBDOMADAIRE DE LONDRES
De Montréal.

| | |
|---|---|
| SS. IONA (compartiment frigorifique et air froid) | 19 Août. |
| SS. DEVONA (compartiment frigorifique et air froid) | 26 Août. |
| SERVICE DE LEITH | |
| SS ESCALONA | 26 Août. |
| SERVICE D'ABERDEEN | |
| SS. ESCALONA | 10 Oct. |
| LIGNE LAMB SERVICE DE CARDIFF | |
| Date de départ plus tard. | |

The ROBERT REFORD CO., Ltd.,
25 rue St-Sacrement, Montréal.

**QUEBEC STEAMSHIP Co.**
(LIMITED)
LIGNE DU ST-LAURENT
**SS. "CAMPANA"**
1700 TONNEAUX
PROCHAINS DEPARTS DE MONTREAL
(Quai Victoria)
**Lundis, 14 et 28 Aout**
**— A 2 p. m. —**

Et ensuite tous les deux Lundis, laissant Québec le jour suivant à MIDI pour la Pointe au Père, Le Bassin de Gaspé, Malbaie, Perce, L'Anse du Cap, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Excellente accommodation pour les passagers. Aucune cargaison reçue après midi le jour du départ.

Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à
J. G. BROCK & CO., Agents.
211 Rue des Commissaires. :: En ville. 33-jno

**LIGNE DOMINION**

| | |
|---|---|
| OTTAWA (Germanic) | 26 Août. |
| KENSINGTON | 2 Sept. |
| CANADA | 9 Sept. |
| SOUTHWARK | 16 Sept. |
| DOMINION | 23 |
| OTTAWA (Germanic) | 30 Sept. |

Montréal à Liverpool 1ère classe $70.00 et plus. 2ème classe, $42.50.

VOYAGES SPECIAUX
**Paris et Retour $95.75**

Telephone Main 4097. L. J. RIVET, 5 Cote St-Lambert. 64-jno

Adresse télégraphique : Halliype. Tél. Main 256. THE HALL ENGINEERING WORKS. Ingénieurs, fabricants de chaudières, fondeurs en cuivre et en fer, ouvriers en cuivre et forgerons. Agents pour le Réfrigérateur de J. & E. Hall, 14 rue Côté, Montréal. Thomas Hall, M.N.E.C., F.E.S., ancien ingénieur Surt. de MM. Elder Dempster & Co., et de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien, Londres. Thos. O. Sinclair. 119-1 an

**Charbons de Pictou**
LA INTERCOLONIAL
COAL MINING COMPANY, Limited
Offre en vente son
**Charbon Intercolonial**
En morceaux ou concassé
S'adresser au bureau-chef
CHAMBRE 311
Edifice de la Banque des Marchands
128-jno

"La Patrie" est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de "La Patrie", Limitée, aux Nos 77-79 rue St-Jacques, Montréal. L. J. PARTE, président et gérant, résidant au No 896 rue Saint-Hubert.

CHEMINS DE FER

**LE PACIFIQUE CANADIEN**

**Excursions au Bord de la Mer de Montréal à PORTLAND, M. $7.50**

ST-ANDREWS, N. B. ... ... ... **$8.50**

Bons pour partir les 24, 25 et 26 août.
Bons pour revenir jusqu'au 5 septembre 1905.

**PORTLAND, OLD ORCHARD**
Scarboro Beach, etc.
SERVICE DIRECT DE WAGONS SALONS ET WAGONS LITS.

Les trains quittent la gare Windsor à 9 a.m., les jours de semaine et à 7.45 p. m., tous les jours.

**FETE DU TRAVAIL**
**Voyages à Bon Marche**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Toronto | $10.00 | Hamilton | $10.00 |
| Ottawa | 3.50 | London | 12.00 |
| Québec | 4.00 | Peterboro | 8.15 |
| Sherbrooke | 3.35 | Farnham | 1.50 |
| St-Jean, Q. | 1.00 | St-Jean, N. B. | 14.15 |
| Ste-Agathe | 2.00 | Labelle | 3.25 |
| Magog | 2.75 | Knowlton | 2.10 |

et plusieurs autres endroits au Canada, Port William et l'Est, au

PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE

Billets bons pour aller les 2, 3 et 4 Sept. Limite de retour, 5 Sept. 1905.

**EXPOSITIONS**

Montréal à Toronto et retour 2 et 4 sept. ... **$7.00**
1er, 5, 6 et 7 septembre. Limite de retour, 12 sept. 1905. ... **$10.00**
Montréal à Sherbrooke et retour 6 et 7 sept. ... **$2.50**
2, 3, 4, 5, 8 et 9 sept. Limite de retour, 11 sept. 1905. ... **$3.35**

**De Montreal a Ottawa et Retour**

Du 8 au 15 Septembre ... $3.50
11, 13 et 15 Septembre ... $3.00
Limite de retour, 18 Septembre 1905

**Excursions d'Ouvriers de Fermes**
SECONDE CLASSE
A MANITOBA ET ASSINIBOINE
**$12.00**
Partant de Montréal, le 8 Septembre 1905.
Détails complets fournis sur demande.

Bureau des Billets : 129 Rue St-Jacques
Près du Bureau de poste.

**INTERCOLONIAL RAILWAY**

**Fete du Travail**
Lundi 4 Septembre 1905

**Excursion à Bon Marché**

| | |
|---|---|
| ST-HYACINTHE | $1.20 |
| QUEBEC | 4.00 |
| MALBAIE | 5.50 |
| RIVIERE DU LOUP | 5.90 |
| CACOUNA | 6.10 |
| PETIT METIS | 8.40 |

et tous les autres endroits situés sur le parcours.

Bon pour aller les 2, 3, 4 Septembre.
Bon pour revenir jusqu'au 5 Septembre 1905.

**Service Ameliore pour Quebec**

Départ de Montréal à 11.45 p.m., arrivée à Québec à 7.00 a.m.

Au retour départ de Québec à 11.30 p. m. — Arrivée à Montréal à 6.45 a.m.

Des chars dortoirs sont attachés à ces trains et sont prêts à recevoir les passagers à Montréal et Lévis, à 9.00 p.m.

Bureaux des billets, 143 rue Saint-Jacques et à la Gare Bonaventure.

**Rutland Rd. Gare Windsor**

Les trains partent comme suit

9.35 A.M. Le rapide Green Mountain, arrivant à Burlington à 2.35 p.m., Troy 5.00 p.m., New-York 9.20 p.m., Boston 8 p.m., Worcester 7.29 p.m.

7.10 P.M. L'Express DE NUIT, arrivant à Burlington à 10.10 p.m., Troy 2.50 a

DEMANDEZ LE WHISKY ECOSSAIS
Dawson
PREFERE DES CONNAISSEURS

# L'UNION ST-PIERRE

**DEUXIEME CONVENTION BIENNALE**

Hier après-midi, à une heure, les délégués des différents cercles de l'Union Saint-Pierre, sont entrés en convention générale, sous la présidence de Monsieur Paul Oscar Lavallée, avocat.

A l'ouverture de la séance, après la formation des divers comités, le président lut son rapport à l'assemblée.

Nous sommes heureux de constater que l'Union Saint-Pierre est vraiment entrée dans une ère nouvelle. Depuis quelques années, cette société a été complètement transformée, et sous l'impulsion de son bureau exécutif, composé de mutualistes distingués, elle a réellement fait des progrès étonnants. Lors de sa dernière convention, elle comptait à peine cinq à six cents membres, et à l'heure actuelle le nombre de ses membres est de près de quatorze cents. Ses caisses sont administrées avec prudence, et nous sommes informés que rien ne sera négligé de la part de son bureau de direction pour faire de cette association l'une des plus solides parmi toutes les sociétés de bienfaisance faisant affaires dans la Province de Québec.

Nous encourageons non seulement cette société, mais toutes les autres du même genre à ne rien négliger pour assurer aux héritiers des membres qui en font partie les avantages qui leur sont promis. S'il est nécessaire pour arriver à cette fin d'augmenter les taux, qu'on ne craigne pas de le faire, afin que le public sache à quoi s'en tenir.

Si d'un autre côté les taux actuels pour les différentes sociétés sont suffisamment élevés pour faire face aux obligations futures, faisons en sorte que les officiers et les membres des différents bureaux de direction soient des hommes intègres et honorables, afin que l'argent dont ils sont les dépositaires et qu'ils administrent soit en mains sûres et pour que nous n'ayons jamais l'occasion de voir se commettre dans notre province les méfaits qui ont eu lieu dans certaines compagnies d'assurances des Etats-Unis.

A la convention assistent un grand nombre de délégués de toutes les parties de la province.

La première séance s'est ouverte à 1 heure sous la présidence de M. P. O. Lavallée, avocat.

Après la présentation des lettres de créance, le président fit le choix des délégués qui devaient faire partie des différents comités. La distribution en a été faite comme suit :

Comité des lettres de créance, J. S. Trempe, président ; F. H. Bilodeau, J. B. Trépanier, V. Martineau, D. W. Gagnon.

Comité des finances : F. H. Bilodeau président ; J. B. Trépanier, R. Monty, Dr A. T. Coté, E. G. Piché.

Comité de législation : V. Martineau, président ; J. P. Trépanier, A. O. Chalifoux, L. A. Thériault, Ph. Cousineau.

Comité des requêtes, D. W. Gagnon, président ; Nap. Séguin, E. Aubuchon, D. Pepin, Dr Fortin.

Comité d'initiative, D. Désilets, président ; Dr J. O. Dupuis, Alph. Huard, J. A. Jarry, A. Moquin.

Comité des affaires diverses : A. A. Labrecque, président ; L. A. Bériault, Alph. Huard, J. Royal, G. Clermont.

Les officiers généraux de cette société ont été, pour les deux dernières années :

MM. P. O. Lavallée, président ; Victor Martineau, 1er vice-président ; Denis Désilets, 2ème vice-président ; A. Chénard, secrétaire ; D. Séguin trésorier, Tr L. A. Gagnier, médecin en chef ; L. A. Lavallée, C.R., aviseur légal.

Les directeurs sont MM. A. A. Labrecque, F. X. Bilodeau, J. B. Trépanier, J. S. Trempe et U. Granger.

Ces officiers doivent rendre compte de leur administration à la convention après quoi se feront les élections générales.

Lorsque le choix des comités fut accompli, M. L. A. Lavallée, échevin de Montréal ayant, au nom du comité de réception civique, invité les membres de la convention à prendre part au "garden party" donné sur la montagne en l'honneur du prince de Battenberg, l'assemblée fut ajournée à 7 heures du soir afin de permettre à ceux qui le désiraient d'aller sur la montagne.

# CETTE FAMEUSE TAXE

**Les amendements à la loi sur les transactions de bourse, sont plus obscurs que la loi elle-même.**

Si nous en croyons nos principaux courtiers et financiers, la loi sur les transactions de bourse a dû être rédigée par des personnes qui n'y connaissaient rien.

On se souvient que les ministres provinciaux se rendant compte des ambiguïtés que suscitait la loi, promirent il y a une quinzaine de jours, de faire amender la loi de façon à la rendre limpide pour tous ceux qu'elle concernait.

Ces amendements sont officiellement publiés aujourd'hui, et le manque d'espace seul nous oblige de ne pas les publier aujourd'hui même. Nous pouvons dire cependant que c'est loin d'être un succès, et selon l'opinion d'un grand nombre de courtiers, les amendements à cette loi sont pires que la loi elle-même.

On ne comprend plus rien du tout au texte de cette taxe. Au lieu d'éclaircir la situation, on a réussi à l'embrouiller davantage.

"Nous trouvons la chose d'autant "plus dure, nous disait ce matin, un "courtier en vue, que ceux qui tien"nent des bucket-shops" à Montréal, "tout en passant pour des "brokers", "ne paient rien, tandis que toute la "taxe repose sur les épaules des cour"tiers légalement établis. On n'est "même pas capable de sortir pour "aller chez le voisin, sans être sous "coup d'un affidavit que nous n'y al"lons pas négocier une transaction. Il "y a une foule d'autres inconvénients "que je ne vous énumérerai pas, mais "il est certain que les rédacteurs de "cette loi n'ont jamais rien su des "opérations financières."

# BEAUX BENEFICES

Les officiers de l'Association de Bienfaisance des employés des tramways, ont fait leur rapport des fêtes données au Parc Riverside, la semaine dernière.

Le nombre total des entrées payantes a été de 62,000. Les bénéfices nets ont donné le chiffre de $5,000 environ.

**UN BEAU TEINT fait toujours plaisir**
**L'ORIENTAL CREAM ou l'embellisseur**
**Magique du Dr T. Félix Couraud**

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'en perçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 37 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr T. A. Payte disait à une dame de haut ton (une patiente) : "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Couraud" comme la moins répétensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille employée tous les jours durera six mois. LA POUDRE SUBTILE GOURAUD enlève les pellicules sans détériorer la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation, et mentionnez ce journal. FRED. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.Y. m j s-jno

# LA MORT D'HENKAHEN

**L'ENQUETE PRELIMINAIRE EST FIXEE AU 29**

(Correspondance spéciale)

SAINT-JEAN, 24. — Le magistrat de district est venu siéger à Saint-Jean, hier. A comparu devant lui Lahtinen, arrêté pour le meurtre du Finlandais Henhaken. L'enquête préliminaire dans cette cause désormais célèbre est fixée au 29 aout courant. Les deux autres compagnons de l'accusé, Kinos et Selenius sont gardés en prison pour assurer leur comparution comme témoins dans cette cause.

—Un nommé Calixte Girard, de Lacolle, dont la PATRIE a annoncé déjà l'arrestation pour vol chez un nommé Joseph Thérien, hôtelier, du même endroit, s'est vu renvoyé devant le jurés pour y subir son procès. L'accusé après avoir plaidé non coupable, a refusé de faire entendre des témoins.

MM. Chassé et Bélanger représentaient la poursuite, et MM. Girard et St-Cyr sont les avocats de l'accusé.

—Le rapport des médecins du gouvernement dans le cas de Pierre Lépine alias Mathias Charbonneau, l'individu qui a tenté de mettre le feu à notre église la semaine dernière, dit que l'inculpé est atteint de manie et conseille son internement dans un asile d'aliénés où l'on croit qu'il pourra se guérir de sa dangereuse manie.

—Hier matin, l'honorable juge E. Z. Paradis, à l'instance de M. Narcisse Lord a émané une injonction interlocutoire défendant à la ville de Saint-Jean de continuer les travaux de construction d'un trottoir en ciment devant la propriété de ce monsieur sur la Place du Marché. Cette injonction aura pour effet de faire décider une difficulté qui existe entre la ville et les propriétaires de tous les immeubles situées sur le côté Nord de la Place du Marché. Ces derniers prétendent que le trottoir en bois y existait depuis un grand nombre d'années, était construit sur leurs propriétés et que par conséquent la ville n'avait pas le droit de les y construire sans leur autorisation.

Quand le conseil de ville a décidé la construction d'un trottoir en ciment à cet endroit, les propriétaires dirent à la ville qu'ils consentiraient à la construction de ce trottoir pourvu qu'il ait sept pieds de large. La ville a refusé cette proposition et se prétend propriétaire de la lisière de terrain réclamée par les pétitionnaires pour l'avoir acquise par prescription. Ces derniers prétendent ne s'être jamais départis de la possession de la dite lisière de terrain et en avoir gardé constamment la possession par les travaux qu'ils y ont faits, tels que les perrons qui constamment ont été bâtis sur les dits trottoirs, par les corniches de leurs maison qui, toutes, ont été construites au-dessus de l'ancien trottoir.

**Beaux gants de dames et messieurs pour "garden parties", au PAPIS KID GLOVE STORE, 2335 rue Sainte-Catherine, Montréal.**
ma-j-s-jno

# AFFLUENCE DE TOURISTES

Les hôtels de cette ville ont été très achalandés pendant le mois d'août, et plus particulièrement la semaine dernière.

Au Windsor, au Queens, au St-Lawrence Hall, au Carslake, il était impossible de se procurer une chambre dans les soirées de lundi et mardi.

Les voyageurs se promenaient d'hôtels en hôtels pour pouvoir y chercher un gîte et, ce sans succès.

Les gérants de ces établissements interrogés sur la cause de ce fait ont répondu que, depuis nombre d'années ils n'ont jamais vu une affluence aussi grande d'étrangers que dans la présente saison.

D'autres hôtels, tels que le Viger, le Corona, reçoivent tous les jours des demandes d'avance de la part de personnes qui doivent venir à Montréal.

# POUR UNE CHUTE

Au mois de février dernier, M. Joseph P. Daveluy, en passant dans la rue Ste-Catherine est, vis-à-vis le magasin appelé "Semi-Ready", glissait sur le trottoir et, dans sa chute, se fracturait un bras.

Il a produit sa réclamation en dommage à l'hôtel-de-ville., mais la cité n'en a tenu aucun compte et aujourd'hui, par le ministère de Mtre J. C. Lamothe, M. Daveluy réclame $999 de dommages.

On dit que la ville n'a pas voulu régler directement parce qu'elle désire appeler en garantie le propriétaire du trottoir où a eu lieu l'accident.

**Le Grilleur du "Pandora"**

Le plus gros bifteck n'est pas trop grand pour la porte du grilleur "Pandora". Pour obtenir un succès il faut que le grillage se fasse vite sur un feu ardent.

Vous pouvez avoir un bon feu dans cinq minutes en ouvrant les clés du poêle "Pandora" sans cependant gaspiller de charbon.

La meilleure manière de cuire un bon bifteck, c'est de le faire griller et la meilleure manière de le griller c'est sur un poêle "Pandora".

**McClary's Pandora Range**

Entrepots et Fabriques:
London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St. John, N. B., Hamilton.

L. N. & J. E. NOISEUX, 3174 rue Notre-Dame ; J. & P. DAVIGNON, 1064 rue Ontario ; MAY BROS., 2074½ rue Wellington ; R. & W. KERR, 2226 à 2250 rue Ste-Catherine ; VERSAILLES FRERES, 240 rue Ste-Catherine ; HY. MORGAN & CO., Colonial House, Ste-Catherine ; P. FORGET, 927 rue St-Laurent, seuls agents.

# LA MORT DE M. PUYJALON

(Correspondance spéciale.)

QUEBEC, 24. — M. Louis de Puyjalon, qui vient d'arriver à Québec a appris la mort de son père, M. le comte de Puyjalon, l'explorateur du gouvernement provincial. M. de Puyjalon est mort subitement sur l'Ile à la Chasse qui se trouve près du Labrador.

La nouvelle de cette mort subite a été communiquée d'abord au Dr Tremblay, coroner sur la côte nord, qui en a ensuite informé le Dr Provost à Ottawa. C'est ce dernier qui a communiqué la triste nouvelle au fils du défunt, M. Louis de Puyjalon.

Celui-ci doit partir vendredi prochain pour le Labrador afin de ramener en cette ville le corps de son père.

**Quand vous avez à faire des plats graisseux, ou des casseroles, servez-vous du Savon Soo de Lever (en poudre).** s3

# DANS LES TENEBRES

Westmount a été plongée dans les ténèbres une partie de la nuit dernière. Ce n'est qu'après minuit que les lampes ont répandu leur lumière dans les rues. Toute la partie de la ville s'étendant à l'est de la rue Mansfield a eu à subir cet inconvénient, même qu'une partie de Saint-[illegible] de Sainte-Cunégonde.

La cause de ce manque de [illegible] serait une solution de continuité du courant par suite d'un [illegible] fils.

**PURE LESSIVE PULVÉRISÉE DE GILLETT**
LA MEILLEURE, LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE.
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

**SIROP D'ANIS CAUVIN**
QUEL QUE SOIT LE CAS
Que le Bébé souffre depuis une journée ou un mois, que son cas soit grave ou leger, n'hésitez pas, faites lui prendre du
SIROP D'ANIS CAUVIN
Ses souffrances cesseront immédiatement et son sommeil deviendra régulier et abondant.
En vente partout à 25 cents.

Le plus exquis et le plus pur des Bonbons.
**Chocolat au lait de COWAN**
Croquettes, tablettes, pastilles, médaillons, etc.
Vendus par les épiciers :: et les confiseurs ::
The COWAN CO., Ltd, TORONTO.
22-29 Juin—6-13-20-27 Juil.—3-10-17-24-31 A

**MINARD'S "KING OF PAIN" LINIMENT**
A OBTENU CETTE MEDAILLE

Cette médaille fut décernée au **Liniment Minard** à London en 1886. Il est le seul liniment qui ait obtenu une médaille. Elle lui fut décernée à cause de la force, de la pureté des propriétés curatives et de la supériorité de ce liniment sur tous les autres **dans l'univers entier.**
m-j-s

MARQUE DE COMMERCE
MERIDEN B. COMPANY
SUR L'ARGENTERIE
LA PLUS DURABLE

**Pour Bons Marchés**
En fait de cadres et encadrement...
ALLEZ VOIR
HEASLEY, l'Encadreur,
2087 Rue Ste Catherine,
donne des Timbres Verts.
ma-j-s-jno

GIN
CROIX ROUGE
Age et pureté garantis par le timbre du Gouvernement sur chaque flacon

**OTIS-FENSOM ELEVATOR CO., Limited**
423 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
FABRICANTS DES
**Ascenseurs Modèles Otis**

Nous faisons une spécialité de REPARER toutes les marques d'ascenseurs et dans le plus court delai.
CORDES et CABLES d'ASCENSEURS toujours en stock et livrés promptement.
Pour REPARATIONS ou PRIX :
Téléphonez à Main 4159 ou 4239.
Téléphone de nuit : Uptown 1339.
Nous attendons vos avis.
Mar-jeu-jno

**PALMER**
1745 RUE NOTRE-DAME
Nos Perruques et Toupets
pour Dames et Messieurs sont l'idéal de la perfection. Il nous fait plaisir de montrer nos nouveaux assortiments
jeu-sam-jno

**J. BRUNET**
Manufacturier et importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT, OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC., de toutes descriptions. EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur Application
COTE-DES-NEIGES, Montréal
Tél. Bell Up 1460. (Connexion Gratuite pour Montréal)
Un assortiment considérable et varié est exposé et le public est invité à venir l'examiner.
Bureau et Atelier: COTE-DES-NEIGES, Montréal. Propriétaire de CARRIERES DE GRANIT, Rouge, Rose et Gris. ma-j-jno

LES PERSONNES PENSIVES
ATTENDRONT LES
**BRIQUETTES DE COKE**

PAR LE MONDE ENTIER
DES MILLIERS DE MÈRES EMPLOIENT LE
SIROP DU
**DR CODERRE**
POUR LES ENFANTS
Dans toutes les MALADIES ENFANTINES. Il faut bien admettre le fait que c'est une préparation émérite et qu'on n'en a pas exagéré l'utilité. C'est un calmant sûr et agréable pour la dentition des enfants et un remède prompt pour les troubles de l'estomac et des intestins.
Les médecins et les nourrices professionnelles le recommandent.
Voyez à ce que la signature et le portrait du Dr Coderre soient sur l'enveloppe de chaque bouteille que vous achetez. Méfiez-vous des SIROPS préparés de manière à ressembler à celui du Dr Coderre.
*Prix, 25c la bouteille, ou par la malle sur réception du prix.*
Seuls Propriétaires, THE WINGATE CHEMICAL Co. Limited, Montréal, Canada
STANTON'S PAIN RELIEF,
Remède de famille pour usage interne et externe.

**Remède du Dr Fred Demers**
POUR LES FEMMES
est le plus extraordinaire qui ait jamais paru pour donner des forces, rendre la santé et guérir toutes les maladies dont peuvent être affectées la femme et la jeune fille et leur procurer un beau teint.
Consultations gratuites de 2 à 4 hrs p.m., par un des médecins les plus éminents de Montréal.
Venez ou écrivez votre maladie à
SOCIETE SCIENTIFIQUE ;
1157 St-Laurent, Montréal.
En vente partout
Prix, 50c la boite ou 3 pour $1.25
Envoyées sur réception du montant.
1s-jno

**COMMON SENSE**
TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les marchands ou 381 rue Queen, Ouest Toronto. Méfiez-vous des imitations.
12S-jno

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

# Le Chatiment du Faussaire

76 (Suite)

Un trait d'union sur lequel il pouvait absolument compter existait désormais entre lui et Valentine ; il allait connaître enfin les causes mystérieuses de cette rupture qui depuis si longtemps restait pour lui une énigme insoluble.

—Cher monsieur, demanda-t-il, quand rez-vous là-bas ?

—Vous êtes très pressé ? fit le notaire avec un nouveau sourire.

—Je suis sur des charbons ardents.

—Que Dieu me garde de vous y laisser ! Je comptais visiter demain l'adorable madame Vogel.

—Demain, c'est bien loin, interrompit M. de Rochegude.

—Aussi, continua M. Chatelet, la verrai-je dès aujourd'hui.

—Tout de suite, n'est-ce pas ?

—Pourquoi non ? Le temps de faire atteler.

—Inutile ! Ne dérangez pas vos chevaux. J'ai ma voiture à la porte. Je vais vous conduire rue du Bac, à l'angle de la rue de Babylone.

—Et vous m'attendez là ?

—Naturellement.

—Ce qui fait, reprit le notaire avec un troisième sourire, que vous saurez plus vite à quoi vous en tenir sur le résultat de ma mission diplomatique. C'est très bien calculé ! Monsieur le comte, je suis à vos ordres.

Une demi-heure plus tard le coupé de Lionel faisait halte à l'endroit désigné.

M. Chatelet quittait le jeune homme en l'invitant à la patience, s'engageait dans la rue de Babylone, longeait une muraille couronnée par les branchages vigoureux de tilleuls plus que centenaires, et sonnait à une porte cochère à panneaux pleins qui trouait la muraille à son point central.

Cette porte fut ouverte aussitôt.

Le notaire en franchit le seuil.

XLII

L'hôtel mis à la disposition de Valentine par M. Chatelet se trouvait à l'extrémité d'un de ces vastes jardins qui deviennent de plus en plus rares à Paris, où le prix toujours croissant des terrains rend impossibles les grands espaces improductifs.

C'était une élégante construction du style Louis XVI le plus pur.

On accédait au vestibule par un perron de six marches à rampes sculptées et ornées de pots à feu en pierre polie.

La porte vitrée de ce vestibule fut ouverte par un vieux valet de chambre que le notaire connaissait de longue date et qu'il avait attaché provisoirement au service de la jeune veuve.

Ce domestique, une cuisinière de confiance et Mariette, la petite bonne du Bas-Meudon, composaient l'état de maison de Valentine.

—Bonjour, Edouard, dit le visiteur, en entrant. Demandez, je vous prie, à madame Vogel si elle veut bien me recevoir.

—Madame est au salon, en compagnie de sa jeune sœur, répliqua le valet de chambre. Elle m'a donné la consigne, une fois pour toutes, de ne jamais faire attendre monsieur le notaire et de l'introduire sur-le-champ quand il viendrait.

—C'est à merveille. Introduisez-moi donc.

Edouard annonça le nouveau venu et M. Chatelet fit son entrée.

Valentine, assise dans l'embrasure d'une fenêtre, faisait à haute voix une lecture à Claire qui, debout à côté d'elle, l'écoutait avec une attention prodigieuse.

La jeune femme ferma son livre, quitta son siège, vint à la rencontre du visiteur et lui tendit la main en accompagnant d'un sourire mélancolique ce geste amical.

La blonde enfant, blanche comme un lis et pâle comme une morte dans sa longue robe de crêpe noir, était d'une surprenante beauté.

Sa pâleur marmoréenne, un léger sillon d'azur estompant le contour des paupières, la tristesse vague du regard une sorte de fatigue empreinte sur les traits, ajoutaient encore à la distinction habituelle de son adorable visage.

—Soyez le bienvenu, monsieur, dit-elle. Venez-vous me parler d'affaires, ou dois-je attribuer votre visite à ce bienveillant intérêt dont vous m'avez déjà donné tant de preuves ?

—Les motifs de ma visite d'aujourd'hui sont de plus d'une nature, répliqua M. Chatelet en prenant le fauteuil que lui désignait Valentine.

—Vous ne m'apportez point de mauvaises nouvelles ?

—Je refuserais de m'en charger. Je ne vois pas, d'ailleurs, ce qui pourrait maintenant vous arriver de fâcheux. Rien ne menace votre repos. Aucun collatéral n'est en droit de vous disputer l'héritage de feu votre oncle. On a la certitude qu'il n'existe aucun acte testamentaire postérieur au testament nul. L'envoi en possession sera très prochain.

—Ceci ne me semble important qu'à un point de vue, vous savez lequel, reprit la jeune femme. Vous êtes-vous entendu avec M. Jacques Lefebvre ?

—Oui, madame. Je l'ai prévenu, d'après vos désirs exprimés formellement, que vous preniez à votre charge le remboursement de toutes les traites revêtues de signatures qu'elles ne devraient pas porter et provenant d'une source regrettable. Le chiffre de ces traites ne pouvant être fixé que d'une façon approximative, M. Lefebvre avancera lui-même les sommes nécessaires, et vous le couvrirez de ses déboursés, j'en ai pris l'engagement en votre nom. Il m'a prié d'être son interprète auprès de vous, et de vous témoigner l'admiration sans bornes qu'il éprouve pour votre conduite.

—Eh ! monsieur, il n'y a rien à admirer, je vous assure, murmura Valentine. Je ne fais que mon devoir.

—Soit, madame, mais l'accomplissement volontaire et spontané d'un devoir de cette sorte, accomplissement auquel on ne saurait vous contraindre et qui va vous coûter quelques centaines de mille francs, s'impose et s'imposera toujours à l'admiration et au respect, permettez-moi de vous le dire !

—Et, continua madame Vogel, nulle poursuite n'aura lieu ?

—Non, madame. L'action criminelle est éteinte par la mort contre le principal coupable. Le remboursement opéré par vous empêchera de rechercher ses complices. Les traites fausses seront comme si elles n'avaient pas existé. On vous les remettra et vous les brûlerez de votre main.

—C'est bien. Et maintenant, monsieur, nous avons parlé d'affaires. Que vous reste-t-il à m'apprendre ?

—Il me reste à traiter un sujet difficile.

—Difficile ? répéta la jeune veuve.

—Oui.

—Pour quelle raison ?

—Parce qu'au mépris apparent de toutes les convenances, il me faudra m'immiscer dans votre vie de jeune fille, dans vos plus intimes pensées, ce qu'assurément je n'oserais faire si l'intérêt respectueux que je ressens pour vous, et auquel vous voulez bien rendre justice, ne m'en donnait presque le droit.

Valentine attacha sur M. Chatelet son beau regard à la fois lumineux et candide, et lui dit :

—Je ne vous comprends pas du tout, monsieur, je vous assure ! Expliquez-vous, je vous en prie.

—Je vais le faire de mon mieux. Vous me permettez d'aller droit au but ?

—Oui, certes !

—Eh bien ! madame, on m'a parlé de vous aujourd'hui, très longuement.

—Vous m'étonnez beaucoup ! J'ai passé ma vie entière dans une retraite absolue. Je ne connais personne. Personne ne peut me connaître.

—Rappelez vos souvenirs. Il s'agit de quelqu'un dont l'affection pour vous est profonde.

Valentine secoua la tête.

—Vous vous trompez, monsieur, fit-elle au bout d'une minute. Je ne suis ni ingrate, ni oublieuse, si véritablement quelqu'un avait éprouvé de l'affection pour moi, je m'en souviendrais, j'en serais reconnaissante. Or, ma mémoire est muette, il y a donc là soit une erreur, soit un malentendu. On vous a parlé d'une autre femme en croyant vous parler de moi.

—Il n'y a point d'erreur, madame ! Il s'agit de mademoiselle Valentine de Cernay qui vivait avec sa sœur à Passy, dans l'enclos de la rue Mozart. C'est bien vous, n'est-ce pas ?

—C'est bien moi... Mais qui donc ?...

—Avez-vous oublié Lionel de Rochegude ? demanda brusquement le notaire.

La jeune femme ressentit dans tout son être une commotion violente. Un frisson courut sur son épiderme. Ses dents s'entre-choquèrent.

Sa pâleur semblait ne pouvoir augmenter. Elle augmenta pourtant.

Son visage devint livide et prit tous les tons verts de l'ivoire. Le cercle tracé sous ses paupières s'élargit.

—Ah ! monsieur, s'écria-t-elle d'une voix tremblante, brisée par l'émotion, vous qui êtes un galant homme, ne prononcez pas ce nom ! Ne le répétez pas !

—Pourquoi ?

—C'est celui d'un fourbe et d'un lâche.

—Un fourbe ! Un lâche ! balbutia M. Chatelet avec stupeur. Lui ! le comte de Rochegude !

—Oui ! cent fois oui !

—Qu'a-t-il donc fait ?

—Valentine s'était levée.

Une métamorphose complète et soudaine se produisait dans sa personne et dans son attitude.

Les flots de sang chassés de son cœur à ses joues empourpraient son visage, livide une seconde auparavant.

Un accès de fiévreuse indignation mettait des éclairs dans ses yeux.

—Ce qu'il a fait ? s'écria-t-elle d'une voix qui ne tremblait plus. Il est mon ennemi mortel, implacable ! il est mon mauvais génie ! la cause de mes malheurs ! et c'est à lui seul que je dois toutes les larmes que j'ai versées !

—Comment cela ? balbutia le notaire. Mon Dieu, comment cela ?

—Vous voulez le savoir ? continua Valentine impétueusement. Ecoutez donc et vous jugerez ensuite ! M. de Rochegude, après m'avoir d'abord insultée sans me connaître, semblait désespéré et repentant de sa faute. Il avait trouvé moyen de franchir une fois le seuil de ma demeure ! Il disait m'aimer ! Il me parlait de mariage ! Il m'annonçait la visite de sa mère, qui m'ouvrirait ses bras et m'appellerait sa fille ! J'étais folle, sans doute, car j'avais foi en lui. Je le croyais, j'allais l'aimer. Je l'aimais presque déjà ! Il a payé ma confiance et mon naissant amour par la plus lâche des infamies ! Il a tenté de me faire arracher de ma maison, la nuit, par des misérables à sa solde ! Ils m'ont attachée, ils m'ont baillonnée, ils m'emportaient, quand le caissier Vogel qui veillait sur moi sans cesse, m'a tirée de leurs mains au péril de sa vie ! Voilà pourquoi j'ai consenti à devenir la femme du caissier Vogel. Le comte de Rochegude m'a jetée dans les bras de celui dont je suis la veuve ! Me demanderez-vous encore ce qu'il a fait ?

XLIII

M. Chatelet ne répondit pas tout de suite.

Il sentait gronder l'orage sous le front blanc de Valentine ; il voyait les éclairs de l'indignation jaillir de ses yeux bleus, et dans sa prudence de notaire il voulait laisser au sang-froid le temps de revenir.

Enfin, au bout d'une ou de deux minutes, la jeune veuve lui parut un peu calmée et il reprit la parole.

—Non, madame, dit-il, je ne vous demanderai plus ce que le comte de Rochegude a fait, car à coup sûr, vous ne le savez pas, et, loin de vous interroger encore, c'est moi qui vais vous instruire.

M. Chatelet prononça ces paroles avec une si grande assurance que Valentine, instinctivement, frissonna.

(A continuer)

# Nouveau Couvent à Labelle

**Dimanche prochain, les citoyens de Labelle seront témoins d'une cérémonie bien propre à réjouir ceux qui ont à cœur le progrès intellectuel autant que matériel de leur pays.**

Mgr Duhamel bénira solennellement le nouveau couvent que les religieuses de Sainte-Croix ont fait construire en cette localité. C'est une jolie construction en brique, mesurant quatre-vingt-

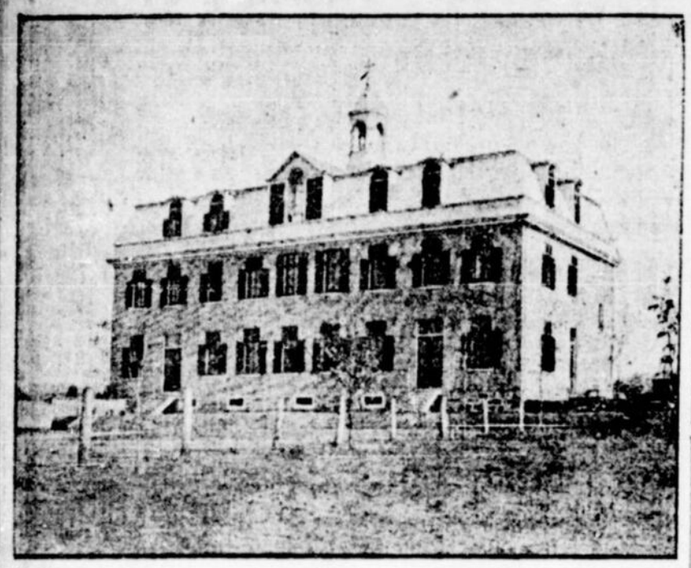

LE NOUVEAU COUVENT DES RELIGIEUSE DE STE-CROIX, A LABELLE

six pieds de longueur par cinquante de profondeur, à trois étages.

Au rez-de-chaussée se trouvent les parloirs pour les sœurs et les élèves, le réfectoire et des classes.

Au premier il y a aussi des classes, la salle de musique et la salle de la communauté.

Les dortoirs, vestiaires et autres pièces occupent le troisième étage.

Mgr Duhamel sera accompagné de M. le curé C. Proulx.

Les plans ont été dessinés par M. G. A. Monette, architecte de Montréal, qui a dirigé les travaux de construction.

La rentrée des élèves aura lieu le 4 septembre.

# COURRIER DE SHERBROOKE

(Correspondance régulière)

SHERBROOKE, 24—M. J. C. E. Blais, du département des statistiques à Ottawa, était en visite à Sherbrooke, ces jours derniers.

—M. Emile Lacroix, fils de M. N. Lacroix, marchand épicier, a été poursuivi, vers onze heures, samedi, soir, sur la rue Belvédère, par un inconnu de mauvaise mine.

Il se rendait sur la Gait, délivrer des épiceries. Se trouvant avec lui dans la voiture, M. Agna Raymond, son épouse et ses enfants, l'inconnu commença à suivre la voiture, près du pont de la rue Belvédère, rendu au cimetière il voulut monter dans la voiture. M. Lacroix fit prendre le galop à son cheval et cette manière réussit à distancer cet opportun, qui tenta vainement ensuite de rattraper la voiture.

—M. et Mme H. Pépin, de Montréal sont en visite chez M. D. Rousseau.

—Des feux de forêts ravagent les environs de Black Lake.

—Mme Philomène Leclaire, épouse de M. E. J. Têtu, de Sherbrooke Est, est décédée mardi soir, à l'âge de 68 ans.

Mme Têtu a succombé à une maladie de plusieurs mois. Ses funérailles auront lieu vendredi matin, à l'église Saint-Jean Baptiste.

—Les Frères du Sacré-Cœur sont revenus hier, de leur retraite annuelle, qui a eu lieu à la maison-mère d'Arthabaskaville. Elle fut prêchée par le Rév. Père Chartrand, S.J., et la clôture a eu lieu mardi matin.

Un déplacement général a été fait des directeurs des maisons des cantons de l'Est. Le frère directeur de l'Académie des Sherbrooke-centre, le frère Sidonius, est remplacé par le frère Julien de l'Académie de Richmond, le frère Sidonius est nommé directeur à Notre-Dame de Grâce. Le frère directeur Félicis de l'Académie de Coaticook, est remplacé par le frère Marie-Xavier. A Magog, le frère Ernest remplace le frère Camille, au Lac Mégantic, le frère Marie-Xavier, est remplacé par le frère Edmond; à Windsor Mills, le frère Ernest, par le frère Hilaire; à Richmond, le frère Julien, par le frère Florian; à Stanstead, le frère Florian est remplacé par le frère Osias. Le frère Paulus a été nommé directeur de la nouvelle académie de Brompton-ville. Il sera assisté de trois frères.

—L'ouverture des classes dans les diverses académies du Sacré-Cœur de nos cantons, aura lieu au commencement du mois prochain.

—La commission scolaire catholique fera ériger à l'automne les fondations de l'agrandissement de l'Académie du Sacré-Cœur de Sherbrooke-Centre. La nouvelle bâtisse sera terminée pour l'ouverture des classes à l'automne 1906.

# A LOUISEVILLE

**Funérailles de M. P. H. Dussault**

LOUISEVILLE, 24 — Les funérailles de M. Pierre Hubert Dussault ont eu lieu mercredi matin, à 8.30 heures, en l'église paroissiale de Louiseville au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt était le gérant local de la Compagnie de Téléphone Bell. Il avait épousé en premières noces Luce Douville de St-Casimir et en seconde noces, Virginie Lesieur Desaulniers, qui lui survit avec une jeune fille du nom de Berthe. De son premier mariage naquirent six enfants, dont trois filles et trois garçons: Révde Sœur Joan Climaque, du couvent de la Providence; Alexandrine et Marie-Louise, puis MM. Henri Dussault manufacturier de Joliette, Arthur et Joseph des Etats-Unis.

Le convoi funèbre se mit en marche à 8 1-2 heures de la demeure du défunt pour se rendre à l'église.

Une escorte des membres de l'Alliance Nationale et de la C.M.B.A. auquel le défunt appartenait ouvrait la marche. Suivaient, les porteurs du corps, MM. J. Lambert, Isaac Giguère, J.-B. Bélisle, Delphis Pichette, Les porteurs d'honneur, soin du poêle étaient MM. Maxime Emphouse, Léon Giguère, Pierre Lebeau et Toussaint Picotte.

A l'église la cérémonie fut très dense, la levée du corps fut faite par l'abbé Gélinas, de Trois-Rivières.

Le service fut chanté par l'abbé Lavergne, vicaire.

L'église était remplie de parents et d'amis venus pour rendre un dernier hommage à la mémoire de M. Dussault.

Le deuil était conduit par son fils, M. Henri Dussault, sa dame et sa belle-fille de Joliette, Louis-Joseph Dussault de Ste-Sophie; comté de Nicolet; Tobie Dussault, de St-Casimir; Ex. Dussault, et Elisée Dussault, de Beauharnois, frères du défunt; Mmes Fournier, de Portneuf; Sara Dussault, Montréal; Joséphine Dussault, et dame Liboire Laquerre, de St-Casimir.

Suivaient le cortège funèbre: sénateur Legris, Georges Lafontaine, M.-P.P., le maire Damphouse, M. Turgeon, gérant de la Banque Hochelaga; notaire Charbonneau, notaire Coutu Drs. Hamelin, M. D., Milot, M. D., L.-A. Plante, M. D., M. Cuthert Lessard et Emery Picotte, de Ste-Ursule; J. F. Réland, J.-A. Désy, Ed. Martin et plusieurs autres.

—M. Louis Boulay, cultivateur de Ste-Ursule, est décédé le 22 du courant à l'âge de quatre-vingt-un ans. Le défunt était le père du Révd. F. Boulay, curé de St-Pierre des Chutes Shawingan, et du Révd. J.-P. Boulay, curé de St-Théophile du Lac à la Tortue. Son service et sa sépulture auront lieu vendredi le 25 du courant à 9 heures a. m.

### MERVEILLEUX

Le programme de cette semaine au Parc Sohmer est tout simplement merveilleux.

## St-Jacques L'Achigan

(Spécial à la Patrie.)

ST-JACQUES L'ACHIGAN, 24. — L'épouse de M. Emile Johnson, cultivateur de Ste-Marie Salomée, a donné naissance à une fille le 16 du courant. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Gaudet, cultivateur.

—Le 17 ont eu lieu ici les sépultures de Charles-Antoine-Napoléon, enfant de M. Joseph-Edouard Pérement, décédé à l'âge de 13 mois; et de Rosanna, enfant de M. Eugène Contant, décédée à l'âge d'un mois; le 18, Ovide Gerard, enfant du Dr E. G. Courteau, décédé à l'âge de quatre mois; le 20, Joseph-Emile Florent, enfant de M. Joseph Venne, décédé à l'âge d'un mois; de Marie-Jeanne, enfant de M. Joseph Coderre, décédée à l'âge de deux ans et un mois.

—L'épouse de M. Joseph Pérement, a donné naissance à une fille, le 18 du courant. Parrain et marraine, M. et Mme George Forest.

—Le 20, l'épouse de M. Léon Populus, une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Modeste Populus, de St-Vincent de Paul de Montréal.

—M. J. V. Désaulniers, principal de l'école Belmont, et premier vice-président de la société des Artisans Canadiens-français, et sa Dame, étaient en visite ici la semaine dernière, les hôtes de M. et Mme Ovide Marion.

—L'épouse de M. Camille Léveillé a donné naissance à une fille, le 21. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Léveillé.

—Mardi a eu lieu ici le service anniversaire de feu M. Zéphyr Marsolais. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient fait un devoir d'y assister. Le Rév. Médéric Lesage, curé de Chambly, officiait, assisté des Révds Hercule Marsolais et Armand Foucher, comme diacre et sous-diacre. Nous avons aussi remarqué au chœur, les Révds Napoléon Maréchal, curé et chan.-hon., Albert Perreault, Hector Marsolais Fauré, directeur, Gate, professeur au collège de l'Assomption, Eugène Marsolais, vicaire, Jos. Cloutier, ecel. Le Rév. Albert Marsolais, célébrait la sainte messe à l'autel de la Sainte-Vierge. Un chœur de chant puissant rendit la messe des morts harmonisée. Les solistes ont été MM. Camille Dugas, L. B. Fontaine, de Ste-Julienne, Arthur Perreault de St-Alexis, et L. Lesage de St-Esprit.

Outre la famille, nous avons remarqué MM. Ovide Brien, sa Dame et sa fille de St-Lin; Edouard Lauzon, de Joliette; Alfred Lesage, Hormisdas Lesage et Jos. Gareau, de St-Jacques; son frère, Arménie Marsolais, ses beaux-frères, Adolphe Fontaine, C.R., Joliette; Raymond Lesage, de St-Esprit; Aranio Marsolais, Médéric Marsolais, Ernest Beaudry, maire de St-Alexis; Euclide Dugas, capt.; Aranie Pionette, Mag. Granger, N. P., L. O. Lasalle, Ovide Marion, Joseph Marien, Damase Forest, docteur J. O. Beaudry, J. E. F. Marion, N. P., de St-Jacques, et un grand nombre d'autres.

—L'épouse de M. Lucien Forest a donné naissance à une fille, le 21. Parrain et marraine, M. et Mme E. Miron, hôtelier de Montréal, grands-parents de l'enfant.

### ALLONS A L'ILE STE-HELENE

C'est la villégiature à la portée de toutes les bourses. Profitez-en. Passage, 5 cents. 148 jno

# L'INCENDIE DE STE-SCHOLASTIQUE

(Correspondance spéciale)

Ste-Scholastique, 24 — On parle de venir en aide aux personnes qui ont subi des pertes dans l'incendie d'hier et qui n'ont pas d'assurances.

Quelques personnes ne se gênent pas de critiquer sévèrement le conseil du village à propos de l'organisation de la municipalité en cas d'incendie. La pompe à bras est une pitié, disent-elles et il faut que le conseil agisse pour améliorer notre système.

Les pompiers de Montréal, sous la sage direction du sous-chef Brière sont malheureusement arrivés trop tard pour pouvoir aider d'une manière efficace. Ils ont eu beaucoup de difficultés à se procurer un train et à se rendre à Ste-Scholastique. Partis de leur station à trois heures, ils sont arrivés à Ste-Scholastique après six heures, alors que le feu était sous contrôle. Mais notre population a pu admirer avec quelle agilité et quelle habileté ces braves pompiers se mettent à l'ouvrage.

Les pompiers ont fait à notre représentant de grands éloges de M. l'hôtelier J. E. Séguin qui les a reçus avec une libéralité et une délicatesse vraiment remarquables. On s'attend à ce que la municipalité compense M. Séguin pour avoir reçu ces braves qui étaient venus porter secours à la population du village.

# A MARIEVILLE

**M. EDMOND GUILLET ELU MAIRE**

MARIEVILLE, 24— Notre nouveau conseil de ville se compose des messieurs suivants: Maire, M. Edmond Guillet; conseillers pour le quartier No 1 étaient M. Joseph Archambault et

M. EDMOND GUILLET, manufacturier et maire de Marieville.

M. le notaire D. Auguste Fontaine. Pour le quartier No 2, MM. Rémi Pelletier et J. A. Fournier. Pour le No 3, MM. Auguste Ledoux et François Langevin.

## Echos d'Yamachiche

(Correspondance spéciale.)

YAMACHICHE, 24 — Durant le violent orage électrique que nous avons eu ces jours derniers, deux granges pleines de foin, l'une appartenant à M. Hercule Derion et l'autre à M. Philippe Alary, ont été incendiées par la foudre. M. Derion n'avait pas d'assurance, et ses pertes sont de $800 à $900. Les pertes de M. Alary sont partiellement couvertes par des assurances.

—On nous annonce le mariage prochain de M. J. Auguste Lacerte et de Mlle Laura Descoteaux.

—Une vague rumeur d'un autre prochain mariage défraye la chronique mondaine, et l'on murmure les noms de Mlle A. Meunier et de M. James Bourassa.

—Mme Georges Emard, de Manchester, est chez son père, M. Hercule Lacerte, depuis une semaine.

—M. et Mme Elzéar Ferron, de Ste-Flore, sont les hôtes de M. Edmond Ferron.

—Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Thérèse Lamothe, fille de M. Cléophas Lamothe, avocat de Montréal, est en voie de guérison. Mlle Lamothe s'était fait arracher la paume de la main par le cable d'une poulie.

—M. Sévère Teasdale, professeur à l'école Montcalm, de Montréal, est de passage, en visite chez M. Arthur Héroux.

# AUTOUR D'UNE AUTOPSIE

**UNE DROLE D'HISTOIRE — REVELATIONS A L'HORIZON.**

HONOLULU 24—La mort trahique de Madame Jeanne Stanford, vient d'être remise devant le public à la suite d'une histoire sensationnelle publiée ici. Il paraîtrait que les représentants de la succession Stanford auraient offert de l'argent aux docteurs de la ville pour qu'ils changent leur opinion, disant que la strychnine avait causé la mort de Madame Stanford.

On dit que le compte de $150 produit par le docteur C. B. Wood qui a fait l'autopsie du cadavre, a été rejeté par la succession sous le motif que les médecins légistes du pays avaient fait l'autopsie.

Le Dr Wood a déclaré alors qu'il avait été employé au nom de la succession par le Dr Humphihres.

On ajoute que dans différentes occasions les représentants de la succession ont laissé entendre que si l'opinion au sujet du poison était modifiée les comptes des docteurs Humphihres et Wood seraient réglés sans difficultés.

Les trois docteurs préparent un mémoire qui sera rendu public et sera la justification de leur décision finale, concernant les causes de la mort de Madame Stanford.

Un cordonnier, dans un club, faisait un discours: c'était en 1848 et à cette époque, qui n'avait pas la prétention de faire des discours? Tout le monde se croyait né pour la tribune. Or donc, notre cordonnier, pérorant, arrive à une période trop longue qui l'empêche de respirer. Alors, un plaisant lui dit:

— De grâce, orateur, reprenez votre haleine (alène).


## L'Indice D'un Commerce Prospère.

¶ C'est certainement dans la qualité de la papeterie dont vous vous servez pour transiger vos affaires que vous le trouverez.

¶ Il n'y a rien comme un travail soigné, un pamphlet bien imprimé pour donner confiance.

¶ Nos imprimons à la perfection, avec les presses les plus récentes et les plus perfectionnées, les ouvrages les plus délicats et les plus artistiques.

¶ Nos prix sont presque toujours inférieurs et nos travaux invariablement supérieurs à ceux que vous pouvez vous procurer ailleurs.

¶ Demandez nos estimés. LA CIE DE PUBLICATION DE "LA PATRIE," Ltée, Montréal.

Département des Jobs.



2191 Rue St-Laurent — MAISON GAREAU — 471 Rue Rachel

## Liste des Prix pour Demain, Vendredi

75 pièces de mousseline de couleur fleuri et avec pois, couleurs mauve, paille, fond noir, bleu-marin, etc., prix réguliers 12c et 15c, pour..... **5c**

100 doz. Essuimains en toile, 30 x 19, valant 15c, demain pour..... **10c**

25 doz. Essuimains en toile, 22 x 14, valant 7c, pour **5c**

90 doz. de Bas Cachemire noir par côtes, No 5, 5½ et 6, valant 25c, demain..... **5c**

25,000 verges de Broderie, reçue directement de la Suisse, dans 3, 4, 5, 6, 10 et 15 pces de largeur, nous allons les vendre presque pour rien vu qu'il est tard. Demain, vendredi à 1, 2½, 4, 5, 8, **10c**

50 doz. Serviettes honeycomb, valant 5c chaque, demain..... **2½c**

**La RENTREE DES CLASSES**

dans huit jours. Nous avons tout ce qu'il faut pour les enfants. Un complet pour garçonnet, de $1.25 en montant. Nous avons un choix dans les bas, les gants, les sous-vêtements, les sacs d'écoles, pour garçon et fille, les casquettes, les tourmalines.

1 caisse 60 pces coton blanc, 34 pces large, valant 7½c, pour..... **5c**

50 doz. de beaux porte-monnaies, pour Dames, valant 20c, pour..... **5c**

Tous nos prélarts de 25c, demain, le choix à..... **20c**

10 pièces de Cretonne, double largeur, couleur assorties, valant 20c, demain..... **15c**

50 doz. de Chapeaux de paille, pour dames, il faut absolument s'en débarrasser, valant de $1.00 à $2.50, demain, le choix à **19c**

500 beaux Coupons de Net à rideaux, le meilleur choix possible. Venez choisir à 25, 35, **50c**

Le dernier lot de robe de matin en Indiennes valant $1.00 et $1.25 pour..... **50c**

Encore 5 doz de belle Blouse blanche et couleur valant 75c à $1.00 demain..... **39c**

**POUR L'ECOLE**

55 doz de chapeaux Paille Sailor pour garçons 6 à 14 ans nous avons pas tout les grandeurs ce qui nous reste demain à..... **19c**

Vous désirez une collerette ou un manteau en soie pour faire votre voyage les nôtres vous sont offert aux prix coûtant venez choisir.

25 habillements de garçons de 4 à 6 ans valant $1.25 à $2.00 le choix demain..... **99c**

Soin particulier donné aux commandes de la campagne.

2191 St-Laurent, MAISON GAREAU 471 Rachel.



# LA CIE S. CARSLEY, Ltée.

24 Aout, 1905.

## LA SENSATION DE L'ANNEE EN FAIT DE BONS MARCHES

**Liste de Bons Marches du Dernier Vendredi de la Nouvelle Direction**

Voici trois colonnes de bons marchés qui n'ont jamais été surpassés pour leur valeur extraordinaire. La nouvelle direction est bien résolue à établir un nouveau record pour sa dernière journée de contrôle.

Tout ce qui possède quelque intérêt à cette saison de l'année est offert à un prix spécial — il n'y a pas de marchandises inutiles marquées à des prix pour les rendre attrayantes, il n'y a que des marchandises absolument nécessaires offertes à des prix qui les rendront ENCORE PLUS attrayantes.

**Bons Marchés sans Precedent dans tous les Rayons**

## Valeurs Extraordinaires en Vetements Blancs

Juste à temps pour le dernier jour de notre grande vente d'Ecoulement — une ligne d'échantillons d'un fabricant de sous-vêtements en mousseline de première classe, achetée à un prix qui nous met en mesure de faire de cette offre le PLUS GRAND EVENEMENT DE BON MARCHE DE DEMAIN. Avènement dont on se souviendra à cause des bas prix extraordinaires.

**Une Epargne d'Exactement 33⅓ pour cent**

Nous offrirons ces superbes sous-vêtements blancs demain exactement aux PRIX DU FABRICANT, en d'autres termes, vous épargnerez 33 1-3 pour cent sur chaque vêtement que vous achèterez.

Le lot comprend des robes de nuit, chemises, jupons, camisoles, caleçons et cache-corsets pour dames, outre un lot considérable de sous-vêtements d'enfants.

Les acheteuses économes qui apprécient les sous-vêtements en mousseline de première classe, faits d'après les règles de l'hygiène, pourront s'en procurer à une épargne qui vaudra bien une visite à ce magasin.

**PRETS A 8 A. M. PRECISES DEMAIN MATIN**

Rappelez-vous que chaque vêtement est offert exactement au prix coûtant. Chaque vêtement est parfait, taillé ample, joliment garni et parfaitement fini. Le lot est trop varié pour nous permettre d'en donner des descriptions détaillées et dans certains cas, les assortiments sont trop limités. Venez de bonne heure pour avoir le premier choix dans cette splendide fête du bon marché.

**Vêtements Blancs Comme Neige Offerts aux Prix du Fabricant**

### Grand Ecoulement de Soies a 29c

Nous écoulons la balance des lignes de cette saison, dans le rayon de la soie: cela comprend soies taffetas, louisine, tomaline, geisha, etc.

Soies taffetas, rose, crème, turquoise, cardinal, cerise, etc

Soies louisine, avec jolis carreaux mauve et blanc, vert et or, effets de rayures en vert et blanc, bleu et blanc, et aussi myrte et blanc.

Soies geisha en couleurs unies du brun, bleu-marin, noir, blanc, réséda, rose, ciel, cardinal et turquoise. Ces soies se vendent régulièrement de 40c à 50c. Bon marché du vendredi . . . **29c**

### $6 a $8, MANTEAUX DE DAMES POUR $2.24

Seulement 25 manteaux de dames, dans une grande variété de styles, en tweeds, drap beaver, covert et fantaisie; quelques-uns sont faits avec dos flottant, demi-ajustement; d'autres sont d'ajustement collant, en façon gris, vert, etc. Grandeurs 32, 34, 36, 38. Manches du dernier style . . **$2.24**

Vendu régulièrement de $6 à $8. Bon marché du vendredi . . .

### Grands Bons Marches en fait de Chaussures pour Vendredi

Souliers Oxford lacés, en chevreau dongola, pour dames, semelles flexibles cousues à la main, grandeurs, 2 1-2 à 7. **$1.25**

Régulier, $1.50. Prix de vente de la nouvelle direction . . .

Souliers Oxford lacés, en chevreau dongola noir, pour dames; bonnes semelles de pesanteur moyenne et talon militaire, dans les grandeurs suivantes seulement: 2 1-2, 3, 3 1-2, 4, 4 1-2 et 7. **$1.00**

Régulier, $1.45; vendredi . . .

60 paires de bottines dongola boutonnées, pour dames, bout verni ou uni, semelles medium et cousues à la main. Grandeurs, 2 1-2, 3, 4 et 7 seulement. Régulier, $1.75 à $2.50; bon marché du vendredi . . . **98c**

### Offre Speciale en fait de Meubles Recommandables

5 tables à extension, en bois franc, six pieds bien tournés, très bien finies, extension de 6 pieds. Choix de deux patrons. Régulièrement vendues 6.00. Bon marché du vendredi . . . **$5.25**

Encore 40 de ces tables de salon de fantaisie, grandeur du dessus, 20 par 20 pouces. En chêne solide ou imitation d'acajou. Pieds tournés de fantaisie et tablette au-dessous. Régulièrement vendues $2.00. Bon marché vendredi . . . **$1.55**

30 supports à jardinières, avec pieds de fantaisie en fer. Grandeur du dessus 10 1-2 pouces. Bien faits. Régulièrement vendus 60c. Bon marché du vendredi . . . **43c**

### DANS LA PLUS GRANDE EPICERIE DE MONTREAL

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Oignons espagnols, 8 livres pour | 40c | 25c | Savon Sunlight, 6 barres | 30c | 25c |
| Cire Paraline | 15c | 12 1-2c | Cornstarch, 4 pqts | 40c | 25c |
| Tomates, boîte de 3 livres | 12 1-2 | 10 1-2c | 3 livres de raisins de Corinthe, nettoyés | 30c | 28c |
| 7 livres de fèves blanches | 35c | 23c | Macaroni et vermicelle, 3 livres | | 25c |
| 7 livres de riz | | | Farine Hongroise, sacs de 9 livres | 35c | 28c |
| 7 livres de corn meal | | | Savon flottant blanc, 4 barres | 28c | 22c |
| 7 livres de tapioca | | | Bouteille de jus de Limon | 25c | 20c |
| Poudre de savons de Carsley, 8 paquets | 40c | 25c | TRES BEAU SUCRE DE CREMERIE, LA LIVRE | | 28c |
| Avoine roulée, 7 liv. pour | 35c | 23c | SUCRE GRANULE, 17 LIVRES POUR | | 87c |
| | | | 1000 BOITES DE SARDINES IMPORTEES | | 6c |

### OCCASIONS DANS LES JOLIS RUBANS

LOT No 1 — Lignes désassorties en satin uni, faille française, gros grain, etc., en blanc, crème, réséda, orange, rouge, faon, etc., 2 pouces de largeur. Prix régulier, 10c la verge. Occasion de vendredi . . . **5c**

LOT No 2 — Ruban de satin de bonne qualité, 2 pouces de large, en bleu-marin, brun, azur, rose, réséda, mousse, orange, faon, vieux rose, mordoré, etc. Prix régulier, 12c la verge. Occasion de vendredi . . . **8c**

LOT No 3 — Ruban assorti de satin, couleur de même, en soie taffetas, gorge de pigeon, faille française, etc., largeur 3 à 6 pouces. Prix régulier, 30c à 37c la verge. Occasion de vendredi . . . **15c**

### $7.50 a $11.00, Costumes de Dames pour $2.24

Seulement 15 costumes de dames et de demoiselles, en noir, bleu-marin, brun et gris, draps de fantaisie, bonne variété de styles, garnitures et doublures variées. Prix régulier, $7.50 et $11. Occasion de vendredi, tant qu'il en restera . . . **$2.24**

### GRANDES VALEURS DANS LA SECTION DES TAPIS

50 pièces seulement de beau tapis tapestry, nuances brunes. Prix régulier, 75c. Vendredi . . . **37½c**

5 pièces de tapis d'escalier, 18 pouces de large, réversible, jolis patrons brillants. Prix régulier, 12c. Occasion de vendredi . . . **7½c**

Tous nos carrés de tapis tout faits en tapis Tapestry, Bruxelles, velours et Axminster seront vendus vendredi à 25 p. c. de réduction.

Seulement 40 nattes Togo faites à la main, beaux patrons, chaque natte garantie de fabrication orientale. Prix régulier, $1.25. Occasion de vendredi chacune . . . **89c**

### Liste de Bons Marches de la Section des Articles en Porcelaine

200 services à confitures en porcelaine, jolies décorations bleues, roses, et vertes. Prix réguliers, 60c. Vendredi . . . **39c**

50 douzaines de tasses et soucoupes en porcelaine décorée bleue, rose et verte. Prix régulier, 10c pour chaque tasse et soucoupe. Vendredi . . . **5c**

Pots à confitures cachetés, dimension d'une pinte, faits spécialement pour la Cie S. Carsley, limitée, à couverts hermétiques. Prix régulier, 74c la douzaine. Vendredi, à bon marché, la douzaine . . . **60c**

200 verres à boire, imitation de verre taillé, qualité extra, prix régulier, 6 cts; vendredi . . . **4½**

### BONS MARCHES PROFITABLES AU SOUS-SOL

Seulement 143 séchoirs à rideaux, 6 pieds par 12, épingles en cuivre nickelé, indispensables pour faire sécher et étendre les rideaux. Prix régulier, $1.25. Vendredi . . . **85c**

200 sacs en denim pesant pour épingles à linge, bien cousus, pouvant contenir trois douzaines d'épingles. Prix régulier, 20 cts. Vendredi . . . **15c**

300 boîtes en bois pour le sel, ornements plaqués en nickel. Prix régulier, 20 cts. Bon marché du vendredi . . . **12½**

200 Cafetières émaillées, grandeurs différentes, 1, 2, 3 pintes. Prix régulier, 35 cts. Bon marché du vendredi . . . **12½**

(Pas plus de deux à chaque cliente.)

Plus que 50 de ces Théières et Cafetières anglaises en feuilles d'acier, à moitié prix. Grandeurs assorties. Ne s'useront jamais. Exemples des réductions: Régulier, 41 cts, pour 22 cts. Régulier, 48 cts, pour 24 cts. Régulier, 75 cts, pour 37 cts. Régulier, $1.00, pour 50 cts. Régulier, $1.50, pour 75 cts. Régulier, $2, pour $1. Régulier, $2.50, pour $1.25. Régulier, $3, pour $1.50. Régulier, $3.50, pour $1.75. Régulier, $4, pour $2. Régulier, $5, pour $2.50. Régulier, $6, pour $3. Régulier, $7, pour $3.50. Régulier, $8, pour $4. Régulier, $9, pour $4.50. Régulier, $10, pour $5. Régulier, $12, pour $6. Régulier, $15, pour $7.50. Régulier, $18, pour $9. Régulier, $20, pour $10. Régulier, $25, pour $12.50. Régulier, $30, pour $15. Régulier, $35, pour $17.50. Régulier, $40, pour $20. Régulier, $45, pour $22.50. Régulier, $50, pour $25. Régulier, $60, pour $30. Régulier, $70, pour $35. Régulier, $80, pour $40. Régulier, $90, pour $45. Régulier, $100, pour $50. Régulier, $120, pour $60. Régulier, $150, pour $75. Régulier, $200, pour $100. Régulier, $250, pour $125. Régulier, $300, pour $150. Régulier, $350, pour $175. Régulier, $400, pour $200. Régulier, $450, pour $225. Régulier, $500, pour $250. Régulier, $600, pour $300. Régulier, $700, pour $350. Régulier, $800, pour $400. Régulier, $900, pour $450. Régulier, $1000, pour $500. Régulier, $1200, pour $600. Régulier, $1500, pour $750. Régulier, $1800, pour $900. Régulier, $2000, pour $1000. Régulier, $2500, pour $1250. Régulier, $3000, pour $1500. Régulier, $3500, pour $1750. Régulier, $4000, pour $2000. Régulier, $4500, pour $2250. Régulier, $5000, pour $2500. Régulier, $6000, pour $3000. Régulier, $7000, pour $3500. Régulier, $8000, pour $4000. Régulier, $9000, pour $4500. Régulier, $10000, pour $5000. Régulier, $12000, pour $6000. Régulier, $15000, pour $7500. Régulier, $18000, pour $9000. Régulier, $20000, pour $10000. Régulier, $25000, pour $12500. Régulier, $30000, pour $15000. Régulier, $35000, pour $17500. Régulier, $40000, pour $20000. Régulier, $45000, pour $22500. Régulier, $50000, pour $25000. Régulier, $60000, pour $30000. Régulier, $70000, pour $35000. Régulier, $80000, pour $40000. Régulier, $90000, pour $45000. Régulier, $100000, pour $50000. Régulier, $120000, pour $60000. Régulier, $150000, pour $75000. Régulier, $180000, pour $90000. Régulier, $200000, pour $100000. Régulier, $250000, pour $125000. Régulier, $300000, pour $150000. Régulier, $350000, pour $175000. Régulier, $400000, pour $200000. Régulier, $450000, pour $225000. Régulier, $500000, pour $250000. Régulier, $600000, pour $300000. Régulier, $700000, pour $350000. Régulier, $800000, pour $400000. Régulier, $900000, pour $450000. Régulier, $1000000, pour $500000. Régulier, $1200000, pour $600000. Régulier, $1500000, pour $750000. Régulier, $1800000, pour $900000. Régulier, $2000000, pour $1000000. Régulier, $2500000, pour $1250000. Régulier, $3000000, pour $1500000. Régulier, $3500000, pour $1750000. Régulier, $4000000, pour $2000000. Régulier, $4500000, pour $2250000. Régulier, $5000000, pour $2500000. Régulier, $6000000, pour $3000000. Régulier, $7000000, pour $3500000. Régulier, $8000000, pour $4000000. Régulier, $9000000, pour $4500000. Régulier, $10000000, pour $5000000. Régulier, $12000000, pour $6000000. Régulier, $15000000, pour $7500000. Régulier, $18000000, pour $9000000. Régulier, $20000000, pour $10000000. Régulier, $25000000, pour $12500000. Régulier, $30000000, pour $15000000. Régulier, $35000000, pour $17500000. Régulier, $40000000, pour $20000000. Régulier, $45000000, pour $22500000. Régulier, $50000000, pour $25000000. Régulier, $60000000, pour $30000000. Régulier, $70000000, pour $35000000. Régulier, $80000000, pour $40000000. Régulier, $90000000, pour $45000000. Régulier, $100000000, pour $50000000. Régulier, $120000000, pour $60000000. Régulier, $150000000, pour $75000000. Régulier, $180000000, pour $90000000. Régulier, $200000000, pour $100000000. Régulier, $250000000, pour $125000000. Régulier, $300000000, pour $150000000. Régulier, $350000000, pour $175000000. Régulier, $400000000, pour $200000000. Régulier, $450000000, pour $225000000. Régulier, $500000000, pour $250000000. Régulier, $600000000, pour $300000000. Régulier, $700000000, pour $350000000. Régulier, $800000000, pour $400000000. Régulier, $900000000, pour $450000000. Régulier, $1000000000, pour $500000000. Régulier, $1200000000, pour $600000000. Régulier, $1500000000, pour $750000000. Régulier, $1800000000, pour $900000000. Régulier, $2000000000, pour $1000000000. Régulier, $2500000000, pour $1250000000. Régulier, $3000000000, pour $1500000000. Régulier, $3500000000, pour $1750000000. Régulier, $4000000000, pour $2000000000. Régulier, $4500000000, pour $2250000000. Régulier, $5000000000, pour $2500000000. Régulier, $6000000000, pour $3000000000. Régulier, $7000000000, pour $3500000000. Régulier, $8000000000, pour $4000000000. Régulier, $9000000000, pour $4500000000. Régulier, $10000000000, pour $5000000000. Régulier, $12000000000, pour $6000000000. Régulier, $15000000000, pour $7500000000. Régulier, $18000000000, pour $9000000000. Régulier, $20000000000, pour $10000000000. Régulier, $25000000000, pour $12500000000. Régulier, $30000000000, pour $15000000000. Régulier, $35000000000, pour $17500000000. Régulier, $40000000000, pour $20000000000. Régulier, $45000000000, pour $22500000000. Régulier, $50000000000, pour $25000000000. Régulier, $60000000000, pour $30000000000. Régulier, $70000000000, pour $35000000000. Régulier, $80000000000, pour $40000000000. Régulier, $90000000000, pour $45000000000. Régulier, $100000000000, pour $50000000000. Régulier, $120000000000, pour $60000000000. Régulier, $150000000000, pour $75000000000. Régulier, $180000000000, pour $90000000000. Régulier, $200000000000, pour $100000000000. Régulier, $250000000000, pour $125000000000. Régulier, $300000000000, pour $150000000000. Régulier, $350000000000, pour $175000000000. Régulier, $400000000000, pour $200000000000. Régulier, $450000000000, pour $225000000000. Régulier, $500000000000, pour $250000000000. Régulier, $600000000000, pour $300000000000. Régulier, $700000000000, pour $350000000000. Régulier, $800000000000, pour $400000000000. Régulier, $900000000000, pour $450000000000. Régulier, $1000000000000, pour $500000000000. Régulier, $1200000000000, pour $600000000000. Régulier, $1500000000000, pour $750000000000. Régulier, $1800000000000, pour $900000000000. Régulier, $2000000000000, pour $1000000000000. Régulier, $2500000000000, pour $1250000000000. Régulier, $3000000000000, pour $1500000000000. Régulier, $3500000000000, pour $1750000000000. Régulier, $4000000000000, pour $2000000000000. Régulier, $4500000000000, pour $2250000000000. Régulier, $5000000000000, pour $2500000000000. Régulier, $6000000000000, pour $3000000000000. Régulier, $7000000000000, pour $3500000000000. Régulier, $8000000000000, pour $4000000000000. Régulier, $9000000000000, pour $4500000000000. Régulier, $10000000000000, pour $5000000000000. Régulier, $12000000000000, pour $6000000000000. Régulier, $15000000000000, pour $7500000000000. Régulier, $18000000000000, pour $9000000000000. Régulier, $20000000000000, pour $10000000000000. Régulier, $25000000000000, pour $12500000000000. Régulier, $30000000000000, pour $15000000000000. Régulier, $35000000000000, pour $17500000000000. Régulier, $40000000000000, pour $20000000000000. Régulier, $45000000000000, pour $22500000000000. Régulier, $50000000000000, pour $25000000000000. Régulier, $60000000000000, pour $30000000000000. Régulier, $70000000000000, pour $35000000000000. Régulier, $80000000000000, pour $40000000000000. Régulier, $90000000000000, pour $45000000000000. Régulier, $100000000000000, pour $50000000000000. Régulier, $120000000000000, pour $60000000000000. Régulier, $150000000000000, pour $75000000000000. Régulier, $180000000000000, pour $90000000000000. Régulier, $200000000000000, pour $100000000000000. Régulier, $250000000000000, pour $125000000000000. Régulier, $300000000000000, pour $150000000000000. Régulier, $350000000000000, pour $175000000000000. Régulier, $400000000000000, pour $200000000000000. Régulier, $450000000000000, pour $225000000000000. Régulier, $500000000000000, pour $250000000000000. Régulier, $600000000000000, pour $300000000000000. Régulier, $700000000000000, pour $350000000000000. Régulier, $800000000000000, pour $400000000000000. Régulier, $900000000000000, pour $450000000000000. Régulier, $1000000000000000, pour $500000000000000. Régulier, $1200000000000000, pour $600000000000000. Régulier, $1500000000000000, pour $750000000000000. Régulier, $1800000000000000, pour $900000000000000. Régulier, $2000000000000000, pour $1000000000000000. Régulier, $2500000000000000, pour $1250000000000000. Régulier, $3000000000000000, pour $1500000000000000. Régulier, $3500000000000000, pour $1750000000000000. Régulier, $4000000000000000, pour $2000000000000000. Régulier, $4500000000000000, pour $2250000000000000. Régulier, $5000000000000000, pour $2500000000000000. Régulier, $6000000000000000, pour $3000000000000000. Régulier, $7000000000000000, pour $3500000000000000. Régulier, $8000000000000000, pour $4

# L'ALCOOL

## *Une communication intéressante*

Granby, le 22 août, 1905.

A l'hon. M. J. I. Tarte, directeur de la "Patrie," Montréal.

Mon cher monsieur,

Vous avez publié dans la "Patrie" du 21 courant, sous le titre de "Entre un ouvrier et moi," une très intéressante conversation que vous aviez eue, le jour précédent, avec un ouvrier de Boucherville. Le pauvre homme, qui avait travaillé à l'organisation de la fête de Boucherville, se disait bien fatigué et vous demandait un verre. Il vous assurait même "qu'avant chauffé la marmite un peu fort le soir précédent, ce verre lui ferait un grand bien."

Heureusement que vous n'avez pas cédé sous cette avalanche de BONNES RAISONS, et que pour faire suite à une déclaration de principe claire et nette: "Je n'offre jamais d'alcool," vous avez eu l'habileté d'intéresser votre ouvrier à certaines considérations utilitaires que vous lui avez présentées. A ce pauvre malheureux qui boit pour une valeur de $5.00 d'alcool par année, qui est marié, a deux enfants, et n'a pas d'argent à la banque, vous avez demandé de réfléchir un instant et de songer au sort qui attendrait sa petite famille, si demain il lui arrivait un accident mortel? Force lui fut alors de reconnaître que, même avec une assurance de $1,000, sa femme serait forcément obligée de peiner, d'aller à la journée pour subsister avec ses deux enfants.

L'occasion s'offrait donc admirablement bien pour vous de POUSSER un bon conseil, et vous avez su en profiter.

"Si, lui dites-vous, au lieu de dépenser $50.00 par année à boire de l'alcool, vous affectiez ce montant au paiement de primes d'assurance, vous pourriez assurer votre vie pour $3,000 de plus, et ne croyez-vous pas que votre femme, vos enfants et vous-même seriez en meilleure position?

Et l'ouvrier de répondre: "Vous avez raison, tout ce que vous dites là est vrai."

Après avoir suggéré à ce brave garçon d'agir ainsi pendant un an, vous ajoutez: "Il prit en bonne part mes remarques, il en eut l'air frappé."

Comme conclusion, vous dites, et avec infiniment de raison, je crois: "N'y a-t-il pas un monde de morale et d'enseignement dans la conversation échangée entre mon ouvrier et moi? Et n'est-il pas du devoir de tous les citoyens éclairés, évêques, prêtres, laïques, d'appeler de plus en plus l'attention sur les terribles ravages de l'alcool?"

Parfait, mon cher monsieur, je vous concède tout cela, et beaucoup plus encore, si vous le désirez. Seulement vous me permettrez de vous faire remarquer que "qui veut la fin, veut les moyens." Vous désirez, pour le plus grand bien de notre pays, grouper toutes les bonnes volontés dans un effort commun pour endiguer le flot toujours montant de l'alcoolisme. Votre idée est tout à fait louable, mais je vous le demande, quand obtiendrez-vous ce DESIDERATUM, tant que vous enseignerez au peuple que "c'est l'abus qui fait le mal en matière d'usage de liqueurs alcooliques, comme dans l'usage de la plupart des choses nécessaires à la vie."

Prenons le cas de votre ouvrier de Boucherville. Il ne viendra à l'idée de personne de dire que cet homme-là fait un ABUS de l'alcool! Une piastre par semaine c'est un peu moins que quinze centins par jour. Deux verres de bière, dont l'un additionné D'UN PETIT COUTEAU, et voilà ses quinze centins dépensés. Et à la fin de l'année les $50.00 y ont passé. Cependant, vous avez trouvé que cet homme-là faisait tort à sa santé, et exposait gravement sa famille à la misère au cas où la mort viendrait le surprendre. N'est-ce pas là un mal? Il n'est pas nécessaire qu'il y ait péché d'ivresse pour qu'il y ait mal.

Comment appeler cette atteinte à sa propre santé, si ce n'est un mal physique ou physiologique?

Comment appeler cette imprévoyance coupable vis-à-vis de sa famille, si ce n'est un mal social? Si ce ne sont pas là des maux véritables, étant donné que votre ouvrier ne fait pas D'ABUS, méritait-il votre petite remontrance?

Si je comprends bien votre phrase, vous voulez faire entrer les liqueurs alcooliques dans la catégorie des choses nécessaires ou utiles à la vie.

Encore ici, permettez-moi, de vous faire remarquer que ceci n'est rien moins que prouvé; ou plutôt, le contraire a été scientifiquement démontré. L'alcool n'est pas du tout une NECESSITE. Je ne parle pas ici de ses applications à l'industrie; je parle seulement de ses rapports avec la vie humaine. Que l'alcool soit utile et souvent très recommandable dans certaines conditions pathologiques passagères, je le reconnais parfaitement au même titre que je reconnais l'utilité d'une foule d'autres substances médicamenteuses: telles que morphine, strychnine, cocaine, digitaline, etc. Mais de là à dire d'une manière générale que toutes ces substances sont NECESSAIRES ou UTILES à la vie, il y a un abime à franchir. Il n'entre pas dans le cadre de ce petit article de citer des auteurs à l'appui de cette proposition. Soyez assuré qu'il me serait très facile de faire de semblables citations. Nos livres de médecine en sont remplis.

Je vous crois un apôtre convaincu de la tempérance. Vous avez toujours, le cas échéant, su mettre un bon mot pour la grande vertu de la sobriété. Sobre et laborieux sont des mots qui reviennent souvent sous votre plume. Je regrette donc que vous ayiez écrit cette phrase dans le même article cité plus haut: "je ne suis pas partisan de la prohibition, de l'ABSTINENCE TOTALE". Laissons de côté la prohibition qui est une mesure politique sur la valeur de laquelle je n'ai pas autorité pour me prononcer. Quant à l'abstinence totale, en lisant votre conversation avec l'ouvrier de Boucherville, j'avais compris que c'était cela que vous lui conseilliez d'observer. En lui demandant de prendre les $50.00 qu'il dépensait à boire, pour les employer à payer des primes d'assurances, vous avouerez que cela ressemble diablement à l'ABSTINENCE TOTALE, ce que vous lui demandez-là. Ne vous lui avez-vous pas dit aussi: "Je n'offre jamais d'alcool!" Tout cela m'avait porté à croire que vous reconnaissiez l'ABSTINENCE TOTALE comme étant la seule mesure réellement efficace pour lutter contre les ravages de l'alcool. Ici, plus qu'ailleurs, les demi-mesures sont tout-à-fait inefficaces. Connaissant l'action physiologique des liqueurs alcooliques sur les différents organes vitaux de l'homme, soyez assuré que si vous permettez l'usage, vous aurez trop souvent l'abus. C'est inévitable. Suivant mon humble opinion, le salut n'est que dans l'ABSTINENCE TOTALE. N'a-t-on pas toujours prêché contre l'abus? Et cependant quel résultat a-t-on obtenu?

Pour vous démontrer que d'une manière générale, l'usage de l'alcool est toujours plus ou moins dangereux, laissez-moi vous citer cette conclusion du professeur Gruber. Après avoir montré que la sensibilité et le pouvoir de résistance à l'alcool sont excessivement variés chez les différents hommes; que les uns sont réfractaires à ses effets, tandis que les autres y sont très sensibles, il dit: "Qui donc nous pourrait dire à l'avance, s'il appartient à la catégorie des inattaquables, ou à celle, infiniment plus nombreuse, des sensibles? Qui pourrait dire d'avance quelle dose journalière il est apte à supporter sans en éprouver un dommage?".....

Ne croyez-vous pas alors, mon cher monsieur, qu'il vaudrait mieux, si on veut réussir, dans cette lutte contre l'alcool, se servir de l'arme la plus sûre? L'expérience du passé est là pour nous instruire. Allons-y courageusement. Il n'y a pas de place ici pour des sentiments de fausse honte.

Le fait d'être appelé un "buveur d'eau" ou un "teetotaler" n'a jamais nui à la réputation de personne que je sache. J'espère donc que vous reconnaitrez l'ABSTINENCE TOTALE comme la véritable planche de salut, et avouerez que c'est la seule qui doit être recommandée.

Soyez persuadé que c'est le seul intérêt que je porte à la grande cause de l'anti-alcoolisme" qui m'a porté à vous soumettre ces quelques considérations. Je crains d'avoir été trop long, et de n'avoir pas traité le sujet comme il le mérite.

Avec haute considération.

Croyez-moi votre tout dévoué

Dr L. A. LESSARD.

Granby, Québec.

# FEU MADAME EMILE GABOURY

(Correspondance spéciale.)

RIGAUD, 24.— Samedi, le 19 août courant, ont eu lieu à Rigaud les funérailles de Madame Emile Gaboury.

Notre église était littéralement remplie. Toute la population de Rigaud était présente, et de toutes les paroisses environnantes un grand nombre de personnes étaient venues.

Notre église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. Un chœur puissant a rendu une messe solennelle. L'orgue était tenu par M. le professeur Dumouchel, d'Albany.

M. le curé Reid officiait, assisté de M. Bourachaux, comme diacre, et de M. S. Thivierge, C.S.V., comme sous-diacre.

En même temps que le service, les Révds. MM. Lacerte et J. M. Phaneuf ont dit la messe aux autels latéraux.

Madame Daix-des près a chanté avec émotion l'adieu de "Schubert."

Le deuil était conduit par M. Emile Gaboury, le mari de la défunte; son père, M. Odilon Mongenais, ses frères, Raoul et Jean-Baptiste Mongenais, son beau-père; Monsieur Tancrède Gaboury, son beau-frère, M. Raoul Gaboury, ses oncles James Fletcher, John McMillan, Ulric Gaboury, Etienne Blanchard, M. P. P., Adolphe Mongenais, Rodolphe Mongenais, Dr E. Fournier, George Fletcher, ses cousins Hector Gaboury, Chs. E. Mongenais, Eugène Godin, Dr H. Rastien, Roméo Mongenais, Arthur Cholette, Aurèle Chevrier, Ph. Demers.

Les porteurs étaient MM. Eugène Chevrier, Jos. Lafleur, Hector Chénier, Arthur Gibeault, D. McMullin, Jos. Chevrier.

Présents au chœur, les Rév. Adam, curé du Sacré-Coeur, Richard, C. S. V., Primeault, curé du T. St-Rédempteur, Tisseur, curé de la Pointe Fortune, Levasseur, C. S. V., L. Phaneuf, Descotes, C. S. V., Gareau.

Une foule nombreuse a suivi la dépouille mortelle jusqu'au cimetière.

Remarqués dans l'assistance MM. Dr G. Boyer, M. P., Dr H. Pilon, M. P. P., E. Blanchard, M. P. P., Jos. Labrosse, M. P. P., de St-Eugène, Chas. L. Champagne, Dr E. Lalonde, Dr Archambault, et Théodule Desjardins, de de Ste-Marthe, Dr H. Lafleur, Raoul St-Julien, Raoul Labrosse et N. Aubry, de St-Eugène, Arpin, A. Holmes, George Holmes, E.E.M., Dr E. Montpetit, les maires Chevrier et St-Julien, A. Phaneuf, J. A. Desjardins, J. B. Kelly, Tremblay, Chs. Lenoir, Arthur Quesnel, W. White, A. Trudel, Frank Farmer, John McCabe, Ernest Quesnel, Rosario Séguin, Théod. Aubry, jr, Ant. Bertrand, S. Clermont, Arthur Brasseur, L. J. Chevrier, Edmond Chevrier, Elie Lavigne, etc., etc.

La population de Rigaud a été unanime à prendre part à ce deuil, qui frappe à la fois les familles Gaboury et Mongenais.

Puissent les sympathies généreusement offertes atténuer leur affliction.

Nombreuses furent les offrandes de fleurs, de messes, de prières. Et sur cette tombe où repose une femme jeune et brillante beaucoup de larmes ont coulé.

---

Petits épanchements de famille chez le baron Durapait:

—Dis, papa! Qu'est-ce que tu me donneras quand je me marierai?

—Mon consentement, fillette!

# STE-CUNE-GONDE

## La question de l'annexion devant le comité ad hoc—Les clauses du réglement discutées

Au nombre de vingt-et-un, les membres du comité de l'annexion de Ste-Cunégonde à la ville de Montréal, se sont réunis, hier soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Ste-Cunégonde, sous la présidence du maire Fabien.

Il s'agissait de discuter la valeur intrinsèque de chacune des clauses du nouveau règlement soumis à l'appréciation de nos voisins par les autorités municipales de Montréal.

Il va de soi que les délibérations en matière aussi importante pouvaient difficilement se renfermer dans les limites d'une seule assemblée.

C'est pourquoi on a renvoyé à une assemblée subséquente, l'adoption des clauses du règlement discutées hier soir.

Cette nouvelle réunion aura lieu lundi prochain.

D'ici là, l'avocat Dupuis, l'aviseur légal de la municipalité, se livrera à une étude approfondie des questions légales comprises dans la rédaction du nouveau règlement.

Ces questions, selon M. Dupuis, sont nombreuses, et il est d'importance primordiale qu'elles soient bien définies dans le sens des intérêts de la municipalité.

Son Honneur le maire Laporte et l'échevin Lavallée assistaient, hier soir, aux délibérations.

Sur proposition de l'échevin Geoffrion, il a été résolu que les clauses à tour de rôle fussent simplement considérées comme "ayant été portées à la connaissance du comité", remettre à les discuter de nouveau lors de la réunion de lundi, accompagnées cette fois de toutes les objections qu'elles auront soulevées au cours des premiers débats.

La première clause du règlement comporte le principe de l'annexion. Elle n'a suscité aucune discussion.

L'article 2 indique que le quartier Ste-Cunégonde sera représenté par deux échevins, conformément aux dispositions de la charte de Montréal.

La clause 3 a trait à l'impôt. L'échevin Lebue fait à ce propos une remarque. Il demande si après l'annexion les contribuables de Ste-Cunégonde seront tenus de payer les mêmes taxes que ceux de Montréal. Il cite le cas d'un boucher qui ne paye à l'heure qu'il est que $50 par année à la municipalité de Ste-Cunégonde, devra-t-il, après l'annexion, se voir surchargé d'un impôt de $6 pour l'abreuvage d'un cheval et de $6 pour le lavage d'une voiture, selon les prévisions des règlements municipaux de Montréal?

L'échevin Hamelin répond à cela que le contrat passé avec la "Montreal Water and Power Co" garantit l'exemption de ces impôts, attendu qu'on n'aura pas à se servir de l'eau fournie par l'aqueduc de Montréal.

C'est ici que M. Dupuis se lève pour protester contre la rapidité avec laquelle, selon lui, on veut faire passer l'annexion sans s'occuper des questions légales, épineuses, qui peuvent être suscitées.

La clause 4 comporte que les règlements de la cité de Sainte-Cunégonde resteront en vigueur jusqu'au 1er février 1906; et la clause 5, que les échevins élus seront maintenus dans leurs fonctions jusqu'au 1er mai 1906.

L'article 6 dit que tous les employés de la municipalité annexé seront placés sous la juridiction des diverses commissions municipales de Montréal. Sur proposition de l'échevin Lymburner un amendement sera préparé d'ici à lundi demandant que tous les employés de la municipalité de Sainte-Cunégonde qui devront occuper un poste à Montréal — tel par exemple le chef des pompiers — devront recevoir le salaire correspondant des fonctionnaires dont ils auront pris la place.

L'article 8 déclare que l'hôtel de ville de Sainte-Cunégonde sera utilisé permanement.

L'échevin Geoffrion fait remarquer que le mot permanemment lui semble vague. Il croit utile que l'on détermine immédiatement les fins auxquelles on se propose d'employer l'édifice municipal.

Selon la clause 9, les stations de police et de pompiers continueront d'occuper après l'annexion leur local actuel.

L'article 10 déclare que l'entretien des rues sera fait sans charges extra pour les contribuables de Ste-Cunégonde. Ici M. Dupuis se lève pour expliquer que cette clause, selon lui, prête à l'équivoque et devra faire l'objet d'une étude sérieuse.

Enfin l'on aborde la discussion de l'article le plus important: l'article 11, qui a trait aux expropriations rendues nécessaires pour les améliorations d'intérêt général ou local. En vertu de cette clause les autorités municipales de Montréal prennent l'engagement de ne point faire d'expropriations d'ici à quinze ans.

Aussitôt la lecture faite de ce dernier article, M. Dupuis déclare que cet article ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit. Il n'est pas, dit-il, au pouvoir de la ville de Montréal de faire telles promesses, attendu que la Législature provinciale a seule le droit de légiférer en la matière.

Au point de vue légal, les propriétaires de la rue Notre-Dame et ceux de la rue Richelieu — les plus susceptibles de se voir soumis à l'expropriation — ne sont donc nullement sauvegardés par des prévisions de l'article 11.

C'est un simple engagement moral que la ville de Montréal peut rompre demain, s'il lui en prend fantaisie.

Or, M. Dupuis se demande ce qu'il adviendrait des susdits propriétaires s'ils devaient être soumis à la loi d'expropriation qui, selon lui, permet à la ville de Montréal d'en agir abitrairement avec eux.

Ce serait, dit-il, pour ceux-là la ruine complète. Il cite l'exemple de l'expropriation de la rue Amherst.

"Il n'y a pas, ajoute-t-il de plus chaud partisan que moi-même de l'annexion à Montréal, à la condition toutefois que nous n'encourions pas de ce fait une diminution tellement notable dans la valeur de nos propriétés que c'en devienne un malheur pour tout le monde.

Il pourrait se faire par exemple, que sous le couvert d'améliorations d'intérêt général, on veuille faire passer les tramways sur la rue Richelieu — rue tranquille et éminemment propre aux résidences privées.

Il s'ensuivrait une diminution de 20 à 25 pour cent dans la valeur immobilière, M. Dupuis cite, à propos de la valeur de la loi d'expropriation actuelle, l'opinion de M. Honoré Gervais, laquelle appuie la sienne propre.

Il déclare que même si l'on devait s'en tenir au texte exact du règlement actuellement à l'étude, l'annexion ne pourrait se faire avant trois mois.

"Rien ne presse, conclut-il, et nous devons prendre le temps d'étudier et d'amender conformément à l'intérêt général ceux des articles qui, dans la forme présente, paraissent nous être contraires."

Son Honneur le maire Laporte et M. l'échevin Lavallée ont donné la réplique à M. Dupuis, au nom de la ville de Montréal.

Ils félicitent les citoyens de Ste-Cunégonde de la diligence et de la bonne volonté qu'ils apportent à l'étude du nouveau règlement.

Ce dernier peut ne pas être parfait. Il a été conçu, toutefois, avec l'intention bien arrêtée de sauvegarder dans la mesure du possible les intérêts de tous les contribuables de la ville voisine.

Ce qui importe à l'heure qu'il est par-dessus tout au point de vue commercial et de la renommée universelle qui en découlera, c'est l'agrandissement de Montréal.

Pour en arriver là, ils espèrent que l'on saura ne pas s'arrêter à de très petits détails d'intérêt privé.

"Faisons de Montréal, ont-ils dit, une des plus grandes villes de l'univers, et le surcroît des revenus et de prospérité qui nous en reviendra au simple point de vue des affaires nous récompensera amplement des petits sacrifices encourus."

L'assemblée s'est terminée à minuit moins le quart.

---

### L'ILE STE-HELENE

La place idéale pour respirer le bon air. Qu'on s'y rende en foule. Passage, 5 cents. 148 jno

---

Un bon bourgeois se plaint des incartades de son héritier; il pleure dans le gilet d'un vieil ami.

—Tu devrais, dit celui-ci, le tancer d'importance.

—Oh! moi, ce que je lui dis est bien égal; il n'écoute que les imbéciles! (Puis, après un moment de silence.) Parles-lui, toi.


VENDREDI, 25 AOUT — AU BON MARCHE — FERME A 6 HEURES P. M. EXCEPTE LE SAMEDI.

# OCCASIONS DU VENDREDI!!

Demain étant le dernier vendredi du mois, nous en ferons une journée de ventes extraordinaires. Chaque rayon offre de véritables occasions de bon marché, tous les vendredis, mais à part cela, il y a encore des soldes et lignes désassorties de marchandises d'été que nous écoulerons demain à de grands rabais.

En lisant attentivement la liste de prix ci-dessous, vous y trouverez votre profit.

Chapeaux de paille non garnis, formes diverses, drab, brun, rouge, marine, vert, champagne, noir, qualités de 75c à $1.25 et $2.00, prix réduits de fin de saison à 14 cents et ..... 25c

Chapeaux en toile blanche ou couleurs pour Dames et enfants, régulier 75c, pour ..... 50c

Chapeaux de chiffon avec calotte de paille, noir et blanc et couleurs assorties, formes diverses, grands, moyens ou forme Polo, qualité de $2.50, pour ..... $1.49

Ruban nuancé, largeur 5 pouces, champagne, rose, gris, rouge, marine, régulier, 25c pour ..... 15c

Robes de mousseline bleu pâle, écrue, rose, pour fillettes, yoke et corsage plissés, avec volant, prix réguliers $1.00 et $1.25. — Réduites à ..... 49c

Habits et blouses en duck blanc, pour garçonnets —collet marin en piqué bleu et blanc,, prix réduit de fin de saison. ..... 49c

Jupes de robes en voile de toile, écru, marine, bleu électrique, blanc, taillées en plusieurs lès avec plis de coté et points ajourés, quelques-unes sont garnies d'une large dentelle torchon, sur le 3-4 de la jupe. Valeur réelle $3.50, prix réduit pour écouler ..... $1.27

## Occasions dans Les Mousselines!!

Mousseline de soie, rose blanche, rayée ou brodée, régulier, 75, prix pour écouler ..... 19c

Mousselines fleuries pour robes, 27 pouces de largeur, qualités de 10c, 15c et 18c..... toutes pour écouler à ..... 6c

Voile de coton uni et de fantaisie, qualités de 30c, 40c et 50c..... pour ..... 19c

Zéphir anglais, pur fil, rayé ou carreauté, valant 13c et 15c..... pour ..... 7½c

Mousseline de soie blanche, avec petit dessin, 3 patrons différents, valeur réelle $1.25, pour ..... 59c

Lawn blanc qualité supérieure, 40 pouces de largeur, 18c..... pour ..... 12½c

## Occasions dans les Broderies, Rubans, Dentelles!!

Broderie blanche, 18 pouces de largeur, trois patrons, qualité ordinaire de 80c, pour ..... 21c

Broderie blanche, pour bas de jupons, largeur 10 pouces, 25c, pour ..... 10c

Broderie et insertion écrue, pour garnitures de robes et de tabliers de toile, largeurs et patrons assortis de 15c à 25c, pour ..... 5c

Insertions de guipure blanche et écrue, — qualités, variant de 15c à 25c, Prix réduit ..... 5c

Insertions de dentelle torchon, blanche, régulier 10c pour ..... 2½c

Ruban soie taffetas, largeur 5 pouces, rose, bleu pâle, rouge, blanc, crême, qualité de 35c, pour ..... 21c

## Occasions au Rayon de la Toile!!

Toile à verres, carreautée, rouge et blanc, bleu et blanc, largeur 16 pouces, régulier 8c pour ..... 3½c

Toile à nappes, blanche et non blanchie, en coupons de 1 3-4 à 4 vgs, qualités de 75 et 90c, — Prix réduit, la verge à ..... 59c

Serviettes de table en toile damassée, grandeur 18 x 18, régulier 12 cents, pour ..... 9c

Coton blanc à draps, uni, largeur 2 verges, très belle qualité ..... 25c

Nappes en toile blanche, frangées 58 x 80 prix ordinaire $1.00 ..... 74c

Couvrepieds "Alhambra" 11-4 et 12-4, jolies nuances, qualité de $1.75, pour ..... $1.15

Gants de fil, ajourés, noir, gris, drab, longueur, 20 pouces, régulier, 25c, pour ..... 12½c

Gants de fil tan et gris, unis, pour fillettes, 25c pour ..... 12½c

Gants de soie, noir et tan 6, 6 1-2, qualité de 25c, pour ..... 12½c

Gants en soie, gris, tan, noir, grandeurs, 6 à 8, valeur réelle 50c, réduits à ..... 19c

Ceintures de soie de toutes nuances, qualités variant de 50c à 75c, très exceptionnel à ..... 19c

Collets de chiffon, genre jabot, finis d'insertion et d'appliqué de soie, très spécial à ..... 59c

Collets en dentelle guipure, genre collerette, crême et écrue, 6 dessins à choisir, valeur ordinaire de 75c pour ..... 25c

Collets en dentelle de soie, genre médaillon, blanc, crême, écru, régulier, 50c, pour ..... 25c

Collets et poignets en broderie, tous les prix, depuis 35c à ..... 75c

Cache-corsets, garnis de dentelles, jolis modèles, prix régulier 75c, pour ..... 49c

Cache-corsets garnis de dentelle et de broderie, qualité de 60c, pour ..... 38c

Robes de nuit en coton blanc, pour fillettes, yoke carré par remplis et garni de broderie 50c et ..... 60c

Jupons blancs pour fillettes, large broderie dans le bas, 35c et ..... 50c

Caleçons de coton blanc, forme parapluie, garnis de dentelle et de broderie, qualité extra, à ..... 47c

Caleçons de tricot, laine et coton, pour dames, — belle valeur à 25c, prix réduit à ..... 19c

Camisoles blanches, laine et coton, 1-2 manches, pour dames, très belle qualité, à ..... 35c

TRES SPECIAL—Très beaux jupons de coton blanc, pour dames, offerts à moitié prix, large volant garni de dentelle et de broderie, prix courants $1.25 et $1.50, pour ..... 73c

LETENDRE, FILS & CIE., 1493 Rue Ste-Catherine, Entre Amherst et Wolfe.


# LA DISETTE D'EAU

## DANS LE DISTRICT DE QUEBEC

(Correspondance spéciale)

QUEBEC, 24—La disette d'eau, par suite de la sécheresse prolongée, s'accentue d'une façon alarmante dans tout notre district.

En maints endroits des cours d'eau que les plus longues sécheresses n'avaient jamais pu épuiser sont aujourd'hui à sec.

Il en est de même de la plupart des puits, et ils sont nombreux les cultivateurs qui sont obligés de parcourir de grande distance, même de très grande distance pour se procurer de l'eau pour leurs animaux.

Nous n'avons presque pas eu de pluie de l'été; un orage quelquefois abondant, de temps à autre, mais généralement suivi de plusieurs jours de temps sec. Ces quelques orages n'ont pas suffi à alimenter les puits et les petits cours d'eau.

Partout dans les campagnes, les cultivateurs demandent de la pluie.


### AUX GRANDS MAUX LES GRANDS REMEDES

Pour un rhume opiniâtre, une bronchite tenace, prenez du BAUME RHUMAL, le plus sûr, le plus efficace des remèdes contre les affections de la gorge et des poumons. 43-2


# UNE OPINION

## Au sujet de l'exclusion de Mtre Dion de la salle d'enquête, à Farnham

La décision du coroner Mitchell d'exclure Mtre J.-A.-E. Dion de la salle d'enquête, à Farnham, a surpris nombre d'avocats.

Mtre Alban Germain, avocat au barreau de Montréal, nous a déclaré ce qui suit:

"Les enquêtes du coroner sont publiques, et personne ne peut exclure un individu de la salle des délibérations. Ce qui se passe chez les coroners depuis quelque temps, devrait faire ouvrir les yeux au gouvernement. Nous sommes encore en ce qui concerne les coroners, sous la vieille loi anglaise et l'on est à se demander si, d'après notre constitution, la cour des coroners existe légalement, car rien dans nos lois ne lui donne une existence quelconque.

"Il serait temps que le Procureur-général régularisât également cette cour qui, jusqu'à aujourd'hui, a plutôt nui à l'administration de la justice, en ce qui regarde la découverte des coupables.

"L'on ne devrait nommer comme coroner, que des hommes parfaitement au courant de la loi criminelle et de la médecine légale".

# UNE LUTTE

## Entre un pochard et un constable—Mâchoire brisée.

Un des constables du poste de la rue Young, du nom de Neville, s'est fait briser la mâchoire, hier après-midi par un ivrogne qu'il conduisait au poste.

James alias Pond McDonald, 37 ans, rue Anne, faisait un tapage d'enfer dans la rue Wellington. Il avait bu plus que mesure et ses cris et jurons avaient amassé la foule. Le constable Neville attiré par les cris dispersa la foule et voulut conduire McDonald au clou. Ce dernier ne l'entendit pas d'une oreille bienveillante. Il se refusa même. Il s'en suivit une lutte où le constable eut le dessus.

Mais son triomphe lui coûta cher, car peu de temps après être rendu au poste, il ressentit une vive douleur à la mâchoire. Il crut que les coups reçus avaient occasionné une dent cariés à faire sentir le besoin de quitter l'alvéole qui l'avait vu naître. Un dentiste lui fit remarquer alors qu'il avait la mâchoire brisée. Il se fit transporter à l'hopital Général où il est sous les soins des médecins de cette institution.

McDonald a été envoyé en prison jusqu'au 30 courant, alors qu'il aura à répondre à une accusation d'ivresse et de voies de fait sur un constable.

# Courrier de St-Jèrome

ST-JEROME, 24—Notre club de baseball qui se repose depuis un mois, jouera une partie dimanche sur le terrain du collège, contre le club de la Pointe Saint-Charles, qui essaiera de prendre sa revanche.

—Dimanche, le 3 septembre, nous assisterons à une très intéressante partie contre le club Joliette, un des plus forts clubs amateur de la Province.

Le club Saint-Jérôme désire savoir, si c'est la crainte qui empêche les St-Denis de répondre à l'invitation qui leur est faite de venir se mesurer avec les Jéromiens.

—La représentation qui a été donnée samedi soir dans la salle du marché, par Madame Emma Bouzelli, M. Julien Daoust, etc., a obtenu un beau succès.

Il y avait au-delà de deux cents personnes présentes.

# St-Jude

ST-JUDE, 24.—Madame et Mde Mignault, sont de retour de leur voyage aux Etats-Unis, où elles étaient allées passer quelques semaines.

—M. Louis Lamoureux, qui demeurait aux Etats-Unis depuis quelques années, nous est revenu la semaine dernière, avec l'intention de demeurer ici à l'avenir.

—M. Charles Peltier et sa famille, sont partis ces jours derniers, pour aller demeurer à Gilbertville, Mass.

—Melle Alma Larivière, institutrice, qui est allée passer ses vacances chez des parents aux Etats-Unis, est attendue ici ces jours-ci.


PECTORAL CERISE D'AYER

Quand vous êtes menacé de consomption. Il controle la toux, soulage l'inflammation, adoucit, guérit. Même dans les cas avancés, il guérit parfois, et soulage toujours.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.



ON DEMANDE A ACHETER

une petite maison avec écurie de huit à dix places, et grande cour, située entre les rues Sherbrooke, Mont-Royal, Parc Lafontaine et St-Laurent. S'adresser par lettre à J. N. C., Boite postale 2417, Montréal, mentionnant la grandeur du terrain, le prix demandé et l'adresse, avec permis de visiter. 1824

# PETITES ANNONCES

## TARIF

Invariablement payable d'avance

**Pour Annonces Classifiées**

—DE—

**"LA PATRIE."**

EMPLOI DEMANDE, 30 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.
PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.
CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.
PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

### AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 6 lignes.

### AGENTS DEMANDES

REPRESENTANTS demandés partout à la campagne, ouvrage facile, payant jusqu'à $100 par mois. Veuves ou échantillons supérieur fournis gratuitement. Capital et expérience non requis. Succès assuré. Cie Déry et Fils, Montréal. 153-1

SOLLICITEURS.—Bons salaires payés par la Sauvegarde Nationale, 72 rue Richmond, à de bons solliciteurs. S'adresser à A. D. Bourque, gérant. 153-1

### AGENTS DEMANDES

EMPLOI DEMANDE.—Modiste récemment arrivée des Etats-Unis, demande ouvrage dans familles, à la journée, pouvant faire toute sorte de couture. S'adresser 31A rue Lafontaine, Mme H. Lavoie.

EMPLOI DEMANDE.—Un homme marié, parlant les deux langues, 15 ans d'expérience dans le commerce; les meilleures références et caution personnelle de $200 à $400, désire position comme collecteur ou commis de bar. S'adresser C. Paquette, 546 Saint-Hippolyte.

EMPLOI DEMANDE.—Un jeune homme demande emploi comme commis dans un magasin général, à la campagne, ayant plusieurs années d'expérience, et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser à A. L., 966 St-Denis. 151-3

### SITUATIONS VACANTES

APPRENTIE DEMANDEE.—On demande une apprentie dans le tailleur des chemises, colets et blouses. Devra parler anglais. A. H. Sims & Co., Limited, 54 rue Latour. 154-2

BUCHERONS.—On demande 200 bûcherons pour J. B. Boom Gilles Bros., les plus hauts salaires payés; contrat garanti par engagement avec compagnies responsables; pas de piqûres. Canadian Agency, 1870½ rue St-Antoine. 154-3

DEMOISELLES d'expérience demandées pour le commerce de nouveautés. S'adresser chez Dufort Frères, 2185 rue Saint-Laurent.

EMPESEUSES. — On demande des empeseuses d'expérience dans les colets, chemises, poignets. Meilleurs gages payés. Empire Mfg Co., 646 Craig.

EMPLOYES DEMANDES — On demande de des monteurs et tireurs de bouts pour machine McKay, et un coupeur de semelles. S'adresser 1342 Ste-Catherine. 152-3

FABRICATION DE BOITES EN PAPIER. — On demande des filles d'expérience, aussi bien que des apprenties. Bons gages et ouvrage permanent. S'adresser à The Miller Bros. Co., Ltd., 20-22 rue David, Montréal. 19-22-24-26

FAISEUSES de pantalons, des bonnes, demandées pour ouvrage de pratiques. S'adresser 179 Saint-Antoine.

FAISEUSES d'habits de pratique de première classe demandées, aussi des filles pour aider aux tailleurs. S'adresser à Wm Currie, marchand-tailleur, 1967 Notre-Dame.

FEMME demandée pour laver prélarts et une fille pour faire ouvrage général. Bons gages. S'adresser 3 et 4 heures, 82 St-Jacques.

JEUNE HOMME DEMANDE.—On demande un jeune homme pour le bureau, pour répondre au téléphone, etc. S'adresser à Fagot, Dugay & Cie., 6 New-York Life Bldg. 154-3

### HOMMES POUR CHANTIERS

On demande 100 hommes pour chantiers. S'adresser à Damour, Hôtel Lalonde, Carré Chaboillez. 153-3

HOMME.—On demande un homme intelligent, honnête et industrieux, pour une position valant $12 par semaine. Homme marié préféré. Références de première classe exigées. S'adresser à Opportunité, Boîte de Poste 245, St-Hyacinthe. 151-6

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice demeurant près de l'académie Mont-Royal, pouvant enseigner l'anglais, la sténographie et la clavigraphie. S'adresser avant l'ouverture, 1er septembre, 65 Carrières, Madame Lussier. 19-22-24

LAVEUSE. — On demande une laveuse immédiatement, emploi permanent, bons gages. The Parisian Laundry, 2647 Sainte-Catherine.

LAVEUSE. — Bonne laveuse et bonne repasseuse dans le linge de fantaisie, demandées. S'adresser 315 Saint-Timothée.

OUVRIER.—On demande un ouvrier à bois, pouvant aussi travailler les voitures et connaissant la peinture. S'adresser à J.-Bte Lizette, Chenneville, Québec. 152-3

PEINTRE. — On demande un peintre de première classe, s'adresser 70 Ave Bruce, Westmount. 153-3

PREPAREUSES.—On demande des préparateurs de chevaux de première classe et des apprenties intelligentes. S'adresser immédiatement au gérant du Rayon. The John Murphy Co., Limited. 154-3

PREPAREUSES ET APPRENTIES DEMANDEES.—On demande des préparateurs et apprenties modistes chez Mlle V. Giroux, 459 St-Laurent. Se présenter cette semaine. 154-3

PROFESSEUR DEMANDE.—On demande un professeur de langue anglaise. S'adresser au directeur, Collège du Sacré-Coeur, Boucherville. 153-3

VENDEURS.—On demande des vendeurs actifs et honnêtes, pour travailler tout le temps ou à temps perdu, pour introduire des arbres fruitiers ou d'agrément, de grande valeur, arbustes, vignes et plantes, dans des sections qui ne sont pas encore occupées. Des variétés robustes et de prix, cultivées spécialement pour les parties froides de l'Ontario et de Québec. Excellentes rémunérations. Envoyez specimen d'échantillons. Ecrivez pour toutes particularités et conditions à E. D. Smith, prop., Helderleigh Fruit Farms, Winona, Ont. 101-1 an

### OCCASIONS D'AFFAIRES

**Cousineau, Raymond & Hall,**

Agents d'immeubles et Courtiers d'Assurances.

**68 St-Jacques.**

Tél. Bell, Main 4117. Marchands 908.

MAGASIN DE NOUVEAUTES, rue Ste-Catherine, dans le meilleur centre pour ce commerce. Stock vendu seul ou le local cédé à volonté. Prix $1,500.

BOUTIQUE DE BARBIER, rue Notre-Dame, St-Henri, avec très belle installation, nombreuse clientèle et fortes recettes. Située en plein centre manufacturier. Prix $500.

MAGASIN DE CHAUSSURES, rue St-Laurent, bonne clientèle. Excellente occasion de s'établir. Prix modéré.

MAISON DE PENSION très fashionable, rue St-Denis, très désirable pour employés de bureaux ou magasin du centre de la ville. Toutes les chambres sont maintenant louées. Prix $700.

HOTEL, comté de Soulanges, bien bâti et très bien meublé. Bonne clientèle. Aussi 80 arpents de terre, avec instruments aratoires, chevaux, bestiaux, etc. Prix $8,500. 154-1

### SITUATIONS VACANTES

APPRENTI forgeron demandé, ayant quelques mois d'apprentissage. 2484 rue Sainte-Catherine. 153-1

APPRENTI tailleur demandé d'un an d'expérience. S'adresser 1808A Sainte Catherine. 153-1

BARBIER demandé, place permanente. Bons gages. S'adresser à 241 Craig Ouest. 153-1

BIJOUTIER.—Un bon bijoutier demandé immédiatement. S'adresser à M. Lasser, 30 rue Craig Ouest. 153-1

BRIQUETIERS.—On demande immédiatement des briquetiers de l'Union. Frank R. Gilbreth, 171 rue William, Montréal, Canada. 153-1

BUANDIER.—On demande immédiatement un homme connaissant parfaitement le repassage et l'empesage, pour travailler dans une pratique. Références exigées. S'adresser à P. O. Boîte 7, Berthierville. 151-3

CHARPENTIER et poseur d'appareils à vapeur demandés. S'adresser 2a rue des Conseillers de Ville. 150-1

CHARRETIERS.—On demande de bons charretiers de voitures simples et doubles. S'adresser chez Baillargeon, 1774 Sainte-Catherine. 153-1

COMMIS d'expérience demandé, sachant faire les vitrines prêtes. S'adresser 223 Saint-Laurent. 153-1

COMMIS pharmacien de première année demandé, pas de service le dimanche. S'adresser pharmacie Feuge, coin Déery et Sainte-Catherine, Hochelaga. 153-1

CONTREMAITRE maçon demandé, connaissant bien les plans et pouvant prendre charge d'une construction importante. S'adresser ce soir, au No 40 Parc Lafontaine. 153-1

CULOTTIERE de première classe demandée pour finir les boutonnières dans les pantalons. — A. Tétrault, 71 Sanguinet.

COUPEURS et bloqueurs de fourrures demandés; aussi filles pour finir à la machine. Se présenter au No 704 rue St-Laurent. 153-1

COUTURIERE de première classe dores demandées pour faire les overalls à leur domicile. S'adresser immédiatement, le soir, de 6 1-2 heures à 10 heures. L. Martineau, 554 Albert.

CUISINIERE.—On demande une cuisinière et une fille de chambre, 406 Sherbrooke.

DEMEURER.—On demande immédiatement un bon débiteur pour une manufacture de portes et châssis, à la campagne. Références et salaire exigés. S'adresser par lettre à A.B.C., 150 LA PATRIE. 151-3

EMPLOYES DEMANDES. — Deux hommes d'expérience pour le comptoir et deux jeunes filles d'expérience pour le département des petits articles. S'adresser à A. Giroux, 295 St-Laurent. 153-1

ETUDIANT en pharmacie. On demande un étudiant de première et un autre de troisième année, à la pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig. 153-1

FERBLANTIERS couvreurs et des plombiers demandés, au No 1316 rue St-Laurent. 153-1

FILLES. — On demande des filles de salle pour servir les tables et des femmes pour travailler à la cuisine, laver la vaisselle, 24 Craig Ouest.

FILLE de chambre demandée. S'adresser immédiatement 15 avenue Laval.

FILLE demandée à l'instant pour travaux généraux. Bons gages à fille compétente. Se présenter, avec références, 522 avenue de l'Hôtel de Ville.

FILLE respectable demandée pour aider à une mère de famille, une parlant l'anglais préférée. Bons gages, 27 rue Bosset, vis-à-vis de l'Hôtel-Dieu.

FILLE DE SALLE demandée. S'adresser à 5 carré Chaboillez, E. Lauzon.

FILLE. — On demande une fille de table d'expérience, parlant les deux langues, ainsi qu'une femme de journée. S'adresser 32 Saint-Jacques.

FILLE. — On demande une fille, bonne vendeuse, dans un magasin de chaussures et sachant bien les deux langues. S'adresser T. Corbeil, 1180 Centre.

FORGERON, bon forgeron demandé pour ouvrage général. S'adresser Jos Normandeau, Reckland, Ont. 153-1

FORGERON.—3 bons forgerons pour les voitures est demandé, au No 372 Plessis. 153-1

FILLE. — On demande une fille, bonne vendeuse dans la marchandise sèche et sachant bien les deux langues. D. Gagnon & Cie, 1653 rue Saint-Laurent.

FEMME demandée pour laver les planchers. Devra coucher chez elle. S'adresser chez Higgins et Cooper, Cafe St-Lawrence Hall.

FILLES demandées pour paginer, coudre, et alimenter une machine à rôler. Position stable. Barwick, Millen & Co., 1776 Notre-Dame.

FILLE demandée pour laver les peintures, et femme pour les planchers. S'adresser à l'Hôtel Queen.

FILLE de chambre demandée pour famille de deux personnes. S'adresser 315 rue Sherbrooke.

FILLES demandées pour servir les tables, au-si des filles ou femmes pour ouvrage général. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier.

FILLES de moulin demandées, dans les chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. S'adresser J. O. Garceau, 695 Champlain. Le soir, 83 Visitation.

GARCON demandé pour faire ouvrage général dans un restaurant, aider à la cuisine. S'adresser 3 à 8 heures, 81 Saint-Jacques. 153-1

HOMMES.—On demande des hommes compétents pour la fabrication des sacs de voyage, etc.; chez H. Lamontagne, Cie, Limitée; Bloc Balmoral. 153-1

JEUNE FILLE demandée comme caissière. S'adresser 41 rue St-Laurent.

JEUNE FILLE demandée au No 1134 St-Denis. Pas de lavage.

JEUNE FILLE demandée immédiatement, pour aider au ménage. S'adresser à 11 rue Allard.

### SITUATIONS VACANTES

JEUNE FILLE demandée pour aider dans un petit ménage. Bon salaire, 503 Saint-André.

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage facile. American Button Co., 15 ruelle Busby.

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme pour apprendre le commerce de ferronnerie et de détail. S'adresser 167 Saint-Laurent. 153-1

JEUNE HOMME demandé pour prendre soin d'un cheval. S'adresser 2490 Notre-Dame. 153-1

JEUNE HOMME demandé, comme solliciteur pour tenir un bureau d'agent d'immeubles. Références exigées. S'adresser 571 Beaudry, P. O. Leclerc. 153-1

JOURNALIERS.—On demande immédiatement 15 journaliers, coin des rues Sainte-Catherine et McGill College. 153-1

LABOUREUR DEMANDE.—Un bon laboureur et deux autres hommes demandés, pour travailler sur la terre. S'adresser Nap. Pigeon, Côte Saint-Paul. 153-1

MENUISIERS demandés, des hommes de banc. Bons gages payés. S'adresser V. E. Traversey, 15 ruelle Josaphat, avenue Papineau. 153-1

MENUISIER.—On demande un bon menuisier, sachant faire la peinture. S'adresser 315 rue Sherbrooke. 153-1

MENUISIERS demandés, des hommes de banc. Bons gages payés. S'adresser V. E. Traversey, 15 ruelle Josaphat, avenue Papineau. 153-1

MODISTES. — Deux modistes de robes demandées. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser 1609 Saint-Jacques.

MODISTE — On demande une modiste de première classe. Inutile de se présenter si elle n'a pas la capacité voulue. S'adresser 938A Ontario.

ON DEMANDE des jeunes filles d'expérience pour la reliure. S'adresser à "La Patrie," dépt des impressions.

### SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE DEMANDEE.—On demande une servante. Pas de lavage ni repassage. 114 ste-Famille.

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général du ménage, pas de lavage, bons gages seront payés à une personne active. 75 avenue Hotel de Ville. 153-3

### LOUER

A LOUER.—Logement, 10 chambres et ménage à vendre, rue Dorchester, près Hôtel de Ville. S'adresser à 930 St-Laurent. 154-3

LOGEMENT A LOUER. — Rue Ste-Elisabeth, No 91c — un magnifique logement, bon marché, pour juin ou le 1er mai prochain. S'adresser 916 le Montagnac. 153-3

MAISON NEUVE A LOUER — Six beaux flats sur la plus belle rue de l'est de la ville. Site superbe. 7 grands appartements et chambre de bain. Tous les accommodements modernes. Prix modérés. S'adresser le jour, 107 St-Jacques, chambre 97, le soir, 730 Notre-Dame-Est. 19-24-26

MAISON à louer, 8 chambres, possession immédiate. S'adresser ce soir, de 8 à 9 heures, 100 Amherst.

MAISON DEMANDEE.—On demande à louer une maison de six ou sept appartements, située pas plus à l'est que la rue St-Hubert. S'adresser par lettre, mentionnant le prix et l'adresse à M. Cie. Mooge, Beaconsfield, Qué. 152-6

### CHAMBRES A LOUER

A LOUER, une belle grande chambre, sur le devant, améliorations modernes. 320 Saint-Denis, coin Ontario. 153-2

A LOUER.—Une belle grande chambre, sur le devant, 1422 Ste-Catherine. 152-3

BELLES grandes chambres à louer, améliorations modernes. Téléphone. Conditions faciles. Gens de bonne classe seulement. Maison paisible, 39B Dubord. 154-2

BELLE CHAMBRE double à louer, et une simple, meublées à neuf, chauffées à l'eau chaude, étage du bain, w.c., lumière Auer, garde-robe, dans une famille privée, sans enfant, messieurs seulement. 160A Saint-Hubert. 153-2

CHAMBRES à louer, très bien meublées, dans famille privée, sans enfant. 260 Saint-Laurent. Pension si désirée. 153-2

CHAMBRE A LOUER—Belle grande chambre, pour un ou deux messieurs, tout confort désirable, messieurs seulement. 63 Dubord.

CHAMBRES.—Deux ou trois chambres meublées ou non meublées, usage de la cuisine, pour un couple, 470 rue Guy, près Sherbrooke, jusqu'à mai ou plus longtemps; références échangées. Tél. Up 3666, ou venez avant 6 heures.

CHAMBRES simples ou doubles, joliment préparées et bien meublées, avec toutes les commodités; 6 rue Victoria.

CHAMBRE A LOUER—Belle chambre meublée, avec garde-robe et lavabo, dans une famille privée sans enfants. 96A St-Georges.

CHAMBRES A LOUER, une ou deux chambres garnies ou non, sur l'étage du bain, dans famille privée, au No 24a rue Saint-Timothée. 153-2

CHAMBRE à louer pour dames ou demoiselle. Usage salon, famille strictement privée. No 310 Lagauchetière. 153-2

CHAMBRES à louer non meublées, aussi une grande chambre meublée avec usage de la cuisine ou pension. S'adresser après 6 heures p.m., 1211A Saint-Laurent. 153-2

CHAMBRES A LOUER. On peut dès maintenant se procurer de très jolies chambres pourvues des accommodations les plus modernes, telles que téléphone Bell, lumière Auer, meubles neufs, en s'adressant à 411 Dorchester, près Saint-Denis. Prix modéré. 153-2

CHAMBRE-SALON à louer sur le premier, pour couple marié, ou deux messieurs, confort du chez soi. S'adresser à 103 St-Hubert. 153-2

CHAMBRE à louer, jolie chambre pour un ou deux messieurs, sur le devant, étage du bain, gaz, lumière Auer, possession immédiate. S'adresser 19 Christophe-Colomb. 153-2

CHAMBRES garnies à louer, dans une famille privée. Prix $5.00 par mois. S'adresser 180 Saint-Dominique, 3 portes de rue Sainte-Catherine. 153-2

CHAMBRE.—Deux pièces à louer. S'adresser à 421 Panet. 153-2

CHAMBRE à louer sur le devant dans une famille privée. S'adresser à 260 Saint-Timothée. 153-2

GRANDES chambres pour couples, aussi pension 1ère classe, bain, gaz, eau chaude. Téléphone Bell 2853. S'adresser immédiatement 642 Saint-Denis. 153-2

GRANDE chambre à louer éclairée au gaz, chauffée à l'eau chaude, téléphone, 318 Saint-Denis. 153-2

MAGNIFIQUES chambres à louer, eau chaude et eau froide, dans chaque chambre, bain chaque étage. Tél. Est 4179. S'adresser à 400 Saint-Denis. 153-2

MAGNIFIQUES CHAMBRES doubles et simples, lavabo, eau chaude et froide, dans chaque chambre, bain à chaque étage, sans enfants. Tel Est 4179. No 400 rue St-Denis. 152-3

SALON.—A louer, grand salon double, pas meublé; une autre chambre, gaz, bain, bas chez soi. Possession immédiate. 325 est. 153-1

SALON à louer, magnifique salon; améliorations modernes, pour messieurs ou dames, avec ou sans pension. 781 Saint-Hubert. 153-2

SALON double ou une chambre à louer, sur le deuxième plancher, avec garde-robe, gaz et bain, dans une famille de deux. Deuxième avec ou sans pension. 71a Saint-Hubert. 153-2

### A VENDRE

A VENDRE.—Comptoir, une vitrine d'étalage pour porte, et un porte-chapeaux. S'adresser à 219 St-Laurent. 151-3

A VENDRE.—Un boggie (Duc. Spider), bandages caoutchouc, mâts argents. S'adresser à P. P., LA PATRIE. 151-3

RESTAURANT A VENDRE.—Bonbons, cigares, fixtures, freezer, bouteilles, etc. S'adresser à 150 Dufresne. 151-3

A VENDRE.—Pour malades, chaises roulantes, dossier pour lits, tables ajustables. Bidets et toutes sortes de meubles pour invalides. S'adresser à R. E. Painchaud, 660-662 St-Laurent. 154-ma-j-s-1 ms

A VENDRE.—Matériel pour manufacturer sirop d'érable, sucre d'érable, ainsi que les recettes, à très bon marché. S'adresser à 1858a St-Jacques, St-Henri. 154-3

A VENDRE.—Victoria, piano box, Concord, express neufs et d'occasion, jobbing express, Rockaway, familles, d'occasion, en parfait ordre. U. Archambault, 1278 DeMontigny. Tél. Main 897. S4-j-s-3 s

A VENDRE — A sacrifice, une manufacture de liqueurs douces valant $600.00, vendra pour $450.00. Conditions faciles. S'adresser 10 Bonsecours. 19-24-26

A VENDRE.—Avant d'acheter vos poêles, ne manquez pas de nous faire une visite, c'est tout à votre avantage, poêles neufs, depuis $11.00 et montant. 250 poêles de seconde main. Il faut les sacrifier par manque d'espace. Prix, $4.00 en montant. Aussi, poêles en acier, une spécialité, seul manufacturier à Montréal, le célèbre poêle en granit. J. E. P. Davignon, 1004 Ontario, en face de l'église du Sacré-Coeur. 44-lno

A VENDRE. — Une express pour le lait, toute neuve, aussi un attelage tout neuf. Bon marché. S'adresser 72 rue Cadieux. 155-3

CHEVAL — A vendre, un cheval de sang, blond, âgé de 12 ans; seize mains, pesant 1,200 lbs; extra pour carrosse de charretier. S'adresser à P. D. Racine, 959 Ste-Catherine, coin Delorimier. 152-3

CHEVAL, harnais, express léger, convert et sleigh à vendre à bon marché, au No 172 rue Saint-Antoine.

EPICERIE à vendre, le plus beau coin de St-Henri, grande cour, quatre places d'écurie et grande remise; affaires un comptant, $200 par semaine. S'adresser 3478 Notre-Dame, Saint-Henri.

EPICERIE à vendre, faisant de bonne affaires, clientèle pour argent comptant; tout du beau stock frais. Vendre au prix coûtant, d'après l'inventaire. 118 Bleury.

EPICERIE licenciée à vendre, établie depuis huit ans dans l'est. Stock $1,000, loyer magasin, $20. S'adresser le soir après huit heures, 241 Panet.

ETAL de boucher à vendre, bonne place d'affaires. A conditions faciles. S'adresser 205 rue des Carrières.

HARNAIS.—Harnais de seconde main et neuf, prix excessivement bas, aussi colliers, couvertes, tous accessoires pour chevaux. S'adresser à 1019 Ontario. Tél. Marchand 34. 55-j-ma-j-4 ms

JOLIE jument à vendre, bonne, âgée de dix ans, bien saine, $70. 582 Laval.

MAGASIN à vendre ou à échanger, magasin de marchandises sèches, rue Saint-Laurent, bon poste pour homme d'affaires, long bail, loyer bas. Echangera contre propriété, terrain, hypothèque ou autre. Grande chance pour la semaine courante. Vente pour cause de maladie. S'adresser à 85 rue Saint-Laurent.

MAGASIN de cigares à vendre, bonbons, rafraîchissements, frais au lard, bonne place d'affaires. Vente pour cause de départ, prix modéré. S'adresser 165 Rivard, coin Duluth.

MAGASIN à vendre, bonbons, tabac, cigares, petite bière, etc., bonne place d'affaires, très bon marché, cause de départ. S'adresser 826 rue Charlevoix, Pointe St-Charles.

MEUBLES A VENDRE.—Une grande occasion de se procurer de bons meubles à bas prix. Cause de départ de la ville. Chance de louer deux chambres à un couple. S'adresser 762 Saint-Laurent.

RESTAURANT à vendre pour cause de maladie. S'adresser à 300 Laval, coin Dubuth.

RESTAURANT de rafraîchissements à vendre. S'adresser 634 Mont-Royal.

YACHT à gazoline à vendre, en parfait ordre, engin moderne, très facile à faire marcher, longueur 22 pieds par 5 pieds et 2. Un bon marché. S'adresser 221 rue Saint-Laurent.

### PROPRIETES A VENDRE

### A VENDRE

RESIDENCE PRINCIERE à Longueuil, — 30,000 pieds de terrain, dans la plus belle partie de la ville, le sus autorisé à vendre la magnifique résidence de feu L. E. Morin, sr. La propriété est en parfait ordre, spacieuse dépendances, plantations, arbres fruitiers, etc. Conditions exceptionnellement libérales. S'adresser à Victor Morin, de la société Morin et Morin, 97 rue St-Jacques. 18-21-22-23-24-25

### OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES. — Chance exceptionnelle. Hôtel, rue Notre-Dame, très cher, recettes $150 par semaine, vendra $5,500, $2,000 comptant, balance facile. Hôtel, 17 milles de Montréal, site très désirable, en face rivière, vendra $3,500, $1,000 comptant, balance, $200 par année, compris 8 arpents de terre. Pour renseigner à Gilbert Martin & Cie, 39 rue St-Jacques.

GILBERT MARTIN.—A vendre, 12 maisons meublées, pour pension ou louer des chambres, donnant revenu considérable, vendra conditions excessivement avantageuses. 1100, $200, $250 comptant, balance, $10, $15, $20 par mois.

SI VOUS DESIREZ vendre, acheter ou échanger propriétés, ville ou campagne, fonds de commerce quelconque, vous aurez entière satisfaction chez GILBERT MARTIN, 39 St-Jacques.

TERRE A VENDRE ou échanger, une des plus belles terres de la province de Québec. Voir Gilbert Martin, 39 St-Jacques. 152-3

### COMBUSTIBLES A VENDRE

COMBUSTIBLE.—Slabs secs, $1.00; mêlé, $1.25; bois franc, $1.60. Aussi toutes sortes de charbon. A. Lamarche, 341 Beaudry. Tel Main 320. 50-j-v-4 ms

### TROUVE

TROUVE, une jument; le propriétaire pourra l'avoir en prouvant qu'elle lui appartient, et en payant les dépenses; si elle n'est pas réclamée d'ici à 3 jours, elle sera vendue pour payer les dépenses. S'adresser à Balance Publique 209 rue Wellington. 154-2

TROUVE.—Montre en or, pour homme, avec chaîne et loquet, sur rue Notre-Dame, entre St-Ferdinand et Ste-Marguerite. M. A. Vian, 3700 Notre-Dame. 154-3

TROUVE, Mardi soir, entre 10 et 11 heures, une montre. Pourra être réclamée. Adalbert Gibeau, 117 Saint-Jean, Saint-Henri.

### REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS A saint Expédit pour grâces obtenues avec promesse de publier. A. N.

REMERCIEMENTS A l'Immaculée Conception pour grâce obtenue avec promesse de publier.

### CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRES ET PENSION demandées. — On demande pour une famille de quatre avec servante, chambres et pension dans une famille privée. S'adresser à E.B., 153 "La Patrie." 153-3

**Johnson & Duclos**

62 Rue St-Jacques

Bell Tél. Main 1404. March. Tél. 98.

HOTEL LICENCIE à vendre, au Nos. 103 et 105 rue St-Paul, établi depuis 19 ans, comprenant licence, bail, fixtures et ameublement de 30 pièces—valeur réelle $12,000, sera vendu à prompt acquéreur $7,000.—Recettes $300 à $400 par semaine. Occasion rare offerte pour cause de maladie.

RESTAURANT LICENCIE. — Pointe St-Charles, coin de rues, localité centrale, loyer $45, avec logement, bail pour 10 ans—bail seul vaut $3,000. Recettes $400 par semaine, garanties. Stock de boissons et cigares au montant de $2,000 inclus dans le prix de vente de $15,000, Conditions: $7,000 comptant, balance payable en 10 ans.

HOTEL LICENCIE, 100 milles de Montréal, ville florissante de la province, population 5,000 âmes, comprenant immeuble, ameublement première classe, recettes $400 par semaine, chevaux et voitures, prix $13,000. $4,000 comptant balance à termes faciles.

EPICERIE LICENCIEE, 110 milles de Montréal, ville commerciale et prospère, $30,000 d'affaires l'an dernier, comprenant propriété au prix $5,000, ou louée moyennant $40 par mois, avec stock frais d'environ $6,000, pouvant être réduit à $4,500 sous 15 jours d'avis.

FERME à 60 milles de Montréal, 600 âcres de terre, dont 60 âcres de bois, avec maison et bâtiments, environnés de lacs, 25,000 érables, pin et épinette, pouvoir d'eau pouvant utiliser 5 forces de chevaux. Prix $3,500, $1,500 comptant. Grand avantage pour prompt acquéreur. 2f

### PENSION

PENSION ALLARD — Fashionable de l'Est, chambres luxueuses simples ou doubles. Table première classe. Service irréprochable. Pensionnaires de table. — Prix spéciaux. Pension Allard, 74 Saint-Denis.

### DIVERS

AVIS PUBLIC

Tous marchands qui avanceront à crédit pour mon compte personnel seront seuls tenus responsables.

NAPOLEON DAZE,
153-3 983 Hôtel de Ville.

AVIS

Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal, pour permission d'établir un dépôt pour bois, charbon et fourage sur la propriété No 431 rue Ste-Catherine, dans la Cité de Montréal.

THE EAST END COAL CO.
Montréal, 28 août 1905. 153-2

AVIS

Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal, pour permission d'installer une boiallerie sur la propriété No 93 St-Urbain, quartier St-Laurent. S. Galt.
Montréal, 24 août 1905. 154-2

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 300 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

FETE DU TRAVAIL — Des soumissions pour privilège de donner des repas au Parc Delorimier, au pique-nique du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, seront reçus par J. C. E. Tardif, 755 rue Berri. 152-2

PLISSAGE accordéon, ouvrage garanti fait sous le plus court délai. Préparation du matériel gratis. Aussi costumes et robes taillés, coupe parfaite, 382 Craig, en face carré Viger.

### ARGENT A PRETER

$185,000.00 à prêter, bonnes conditions, gros et petits montants, intérêt bas. S'adresser immédiatement à J. A. Théoret, Notaire, 25 St-Jacques, Montréal, Bell Tél. Main 1870. 120-4-j-s-1 ms

ARGENT.—Argent prêté aux gens salariés, marchands de détail, charretiers et aux personnes qui tiennent maison de pension, sans garantie, aux gens demeurant dans la ville et les environs seulement. Paiements faciles. Les plus grosses affaires dans 50 des principales cités. TOLMAN, 317, Edifice New-York Life, Place d'Armes. 207-1 an

ARGENT A PRETER AUX PERSONNES SALARIEES

Sans endosseur ni garantie; peuvent obtenir de l'argent en leur nom propre, paiement suivant les emprunts; affaires strictement confidentielles; venez nous voir. MONTREAL CREDIT COMPANY, 104 Temple Building, 185 rue St-Jacques. 207-1 an

### PERDU

PORTE-MONNAIE.—Perdu, le 20 août, un porte-monnaie de dame, contenant 2 cinq piastres, 3 une piastre et petite monnaie, en descendant du bateau La Tortue, pour prendre les chars de la rue Wellington. Prière de le rapporter 316 Charlevoix. Récompense.

PETIT chien poméranien égaré mercredi après-midi. Quiconque contribuera à le faire retrouver sera récompensé. Récompense en le ramenant à 86 rue Aylmer.

PERDU, la semaine dernière, dans les environs de la Pointe Saint-Charles, un chien terrier à longues pattes et poil rude, blanc avec taches brunes, et répondant au nom de Spot. Prière de ramener à 71D Tupper. Récompense.

PORTE-MONNAIE perdu, samedi après-midi, contenant somme $7.00 et menue monnaie, sur les rues Ontario, Plessis et Sainte-Catherine, jusqu'à chez M. Lovel, marchand. Récompense libérale à celui qui le rapportera à 942 Beaudry.

SACOCHE brune perdue lundi après-midi, contenant une somme d'argent, rues Albert et Fulford, Saint-Antoine à Atwater. Récompense libérale, 403 rue Albert.

VACHE.—Perdue, vendredi dernier, une vache gris bleu. Récompense en la ramenant ou informant 133 Davidson. Toute personne qui la détiendra après cet avis, sera poursuivie.

CHIEN.—Un vieux chien pug, seulement 3 pattes, perdu le 18 courant. Récompense libérale à qui le ramènera au No 620 St-Laurent.

MEDAILLON en or perdu le 9 août, côté nord de la rue Sainte-Catherine, entre Metcalfe et de la Montagne, la dimension est celle d'une pièce de cinquante cents, avec dates et inscription, très précieux pour les associations. Celui qui l'a trouvé sera généreusement récompensé en le remettant à 1875 rue Notre-Dame.

Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur Gages et Bijoutiers
601 RUE CRAIG
Argents à prêter sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et marchandises sèches. 153-10

## MAISONS D'EDUCATION

**Collège de Valleyfield**
VALLEYFIELD, P. Q.

Cours classique. Cours commercial complet, français et anglais. Rentrée des classes le 7 Sept. Adresse:
REV. P. A. SABOURIN, Directeur. 136-26

**Collège Notre Dame**
COTE-DES NEIGES
POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS.
La rentrée des Elèves est fixée au 5 Septembre. 145-18

**ECOLE DE MEDECINE COMPAREE ET DE SCIENCE VETERINAIRE DE MONTREAL**
AGREGEE A L'UNIVERSITE LAVAL

Les cours vétérinaires commenceront le 15 septembre 1905, à 10 heures du matin.
Pour les renseignements, écrire au Dr V. T. Daubigny, directeur de l'Ecole, édifice universitaire, rue St-Denis, 185, à Montréal. 145-28

**College des Medecins Veterinaires de la Province de Quebec**

L'examen pour l'admission à l'étude de la médecine vétérinaire, aura lieu à l'Université Laval, à Montréal, le 7 septembre 1905, à 10 heures du matin.
Les élèves qui désirent se présenter, peuvent s'adresser au Président des gouverneurs, le Dr V. T. Daubigny, à Terrebonne, P. Q., pour les renseignements. f 145-21

**Collège Commercial Saint-Remi**
COMTE DE NAPIERVILLE

L'entrée des élèves aura lieu mercredi, le 6 sept. Cours commercial complet, anglais et français. Diplôme à la fin des études. Un prêtre directeur de l'établissement.
J. B. Manseau, C. S. V. Direct. 147-17

**LE MONT ST-BERNARD**
SOREL, P. Q.
Rentrée 5 SEPTEMBRE — Demandez Prospectus Illustré. 147-17

**College del'Assomption**

La rentrée des élèves aura lieu mardi le : : :
CINQ SEPTEMBRE PROCHAIN 150-14

**College Sacre-Cœur, Boucherville**

La rentrée des élèves aura lieu le 4 septembre. Cours commercial complet, anglais et français. Diplôme à la fin des études. Prospectus envoyé sur demande.
N. T. LECLERC, C.S.V., Directeur. 19-21-22-24-26-28-30-31—1-2

**Academie de Madame Marchand**
48 rue St-Hubert

La réouverture des classes aura lieu le lundi, 4 septembre.
Matières enseignées: français, anglais, mathématiques, sténographie, clavigraphie, dessin, solfège, piano. Leçons de diction données par Monsieur Dumais.
Préparation aux diplômes de l'Académie de Musique de Québec et aux brevets d'école élémentaire, modèle ou académique 24, 26, 29, 31, 2

**COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL**

La rentrée des élèves dans les écoles sous le contrôle de la Commission, est fixée au
LUNDI, 4 SEPTEMBRE
Pour plus amples informations, s'adresser au principal ou au directeur de chaque école.
A. D. LACROIX, Directeur Général. 147-15

**COLLEGE ST-LAURENT**

Cours classique et commercial en français et en anglais. La rentrée des élèves le 5 septembre.
Alf. Crevier, C.S.C., Supérieur. 153

# CONFLAGRATION DE LAMBTON

## *Trente-deux maisons détruites. —Les pertes sont évaluées à $200,000.00*

(Correspondance spéciale.)

LAMBTON, 24.—Le joli village de Lambton, autrefois si coquet, ne présente plus que ruine et désolation. L'incendie dont vous avez parlé, hier, a vite détruit la partie la plus importante du village. Notre magnifique temple, 3 splendides cloches neuves, un grand presbytère, un couvent, et ne sont plus que ruines, ainsi qu'une trentaine de maisons, sans compter les dépendances, etc. Le vent soufflait avec rage et nuisait beaucoup aux dévoués travailleurs. La presque totalité des villageois avaient transporté leur ménage et objets précieux dans les champs au nord du village. Plusieurs ont aujourd'hui à déplorer la perte de beaucoup de meubles et de souvenirs de famille. Dans la soirée, le village présentait une animation extraordinaire. Plusieurs personnes des localités voisines étaient sur les lieux, car on craignait beaucoup pour le reste du village. Le vent soufflait encore violemment. Les flammes achevaient de consumer ce qui restait des édifices. La plupart des citoyens éprouvés avaient soit dans leurs hangars, soit dans les caves, tout leur bois de chauffage pour l'hiver. Tout a été la proie des flammes.

VUE DES RUINES DE L'EGLISE ET DU PRESBYTERE DE LAMBTON

### L'ORIGINE DE L'INCENDIE

d'après les nombreux on-dit peut se résumer ainsi.

De bonne heure le matin du 22, une servante à l'emploie de M. Thomas Lapointe allait jeter de la cendre chaude sur du fumier et des débris près d'une petite grange. Vers 9 1-2 hrs. a.m., Johnny Bélanger, apercevant de la fumée, prit quelques chaudières d'eau et alla l'éteindre. Vers midi et demi, apercevant encore un peu de fumée, il partit avec de l'eau. En jetant son eau sur la partie de la grange d'où sortait la fumée, les flammes firent soudain irruption, et s'étendirent rapidement.

### IL ETAIT TROP TARD

Le feu activé par un fort vent du nord-ouest eut vite fait de consumer la grange, et s'étendit à la maison voisine appartenant à Mme veuve Ed. Godbout, et occupée par M. Thomas Lapointe. M. J. Bélanger n'eut le temps de rien sauver si ce n'est que son costume de travail. En peu de temps les tisons enflammés mirent le feu au clocher de l'église, située dans la direction du vent, et à peu de distance des maisons où l'incendie avait pris naissance. Une trappe étant ouverte dans le clocher, le feu se communiqua à la charpente du comble, et en peu de temps l'église était la proie des flammes. Le presbytère, situé au sud de l'église, fut aussitôt attaqué. M. le curé fit avec les saintes espèces la procession devant les édifices en feu, mais tout fut inutile. Malgré les efforts de presque tous les hommes valides du village, l'incendie prenait des proportions alarmantes. Au nord-est de la maison de M. Julien, il y avait un espace vide. Ceci servit beaucoup à empêcher les flammes de se communiqué aux maisons voisines, situées sur le même côté de la rue. Devant les résidences de MM. Guertin, Audet, Lemieux et Morin étaient des magnifiques érables, ainsi que des haies en cèdres, etc. Ces arbres servirent à empêcher les flammes de se propager de l'autre côté de la rue, et après beaucoup d'efforts, les maisons situées en face furent épargnées. Vers 5 heures, les flammes avaient consumé la maison et les dépendances de M. Nap. Morin, une grange chez M. L. S. Roberge. Après un travail de géant, on parvint à sauver une maison servant de salle pour les différentes sociétés de bienfaisance. Là finirent les derniers progrès du feu. On évalue les pertes à environ $200,000, bien qu'il soit encore difficile de le savoir exactement. Ci-joint une liste des incendiés avec pertes aussi juste que possible.

Le St-Sacrement a été transporté dans la bâtisse éloignée et occupée auparavant par les sociétés.

### LES MAISONS INCENDIEES

Voici une liste des maisons incendiées et des pertes subies:

Thomas Lapointe, perte, $500; ménage, $500; sans assurance.

David Bureau, perte presque totale de $2,000; assurance, $1,000.

Mme Simard, perte totale $1,000; sans assurance.

Johnny Bélanger, perte totale d'environ $1,500; sans assurance.

Joseph Lapointe, maison, $600.00; sans assurance.

Elzéar Bureau, propriété, argent, etc, $2,500; assurance, $1,200.

François Dion, maison, boutique, etc., perte, $10,000; sans assurance.

Odilon Roy, perte totale, $4,000; assurance, $1,600.

Joseph Bureau, propriété, instruments aratoires, perte, $6,000 à $7,000; assurance, $2,000.

F. X. Julien, perte totale, $6,000, dont une partie couverte par assurances.

Romuald Prévost, perte totale, $1,000; sans assurance.

Le presbytère, M. A. Belleau, perte, $14,000; assurance, $4,500. M. le curé perd tout le ménage et une magnifique bibliothèque, évaluée à $1,200. Assurance, $1,000 sur bibliothèque, et sur ménage, $500.

Les dépendances de l'église, consistant en une grange et un hangar sont détruites; assurance, $800.

L'église, évaluée à $30,000; assurance, $24,000.

Les vases sacrés, quelques statues, deux magnifiques candelâbres, ont été sauvés.

Le couvent, valeur, $14,000 à $15,000; assurance, $13,500. Tout le mobilier, 3 pianos. Les Sœurs n'ont sauvé que très peu de chose.

J. A. E. Morin, perte, $4,000; assurance, $1,500.

Elzéar Châteauneuf, perte, $4,000; sans assurance.

Vital Bureau, perte, $600; sans assurance.

J. E. Guertin, perte, $2,500; ass., $1,600. Plusieurs papiers de valeur, des livres et environ $2,000 en argent qui avaient été mis dans une voûte, ont été sauvés sans aucun dommage.

Willie Morin, perte, $500; assurance, $400.

George Roy, perte, $600; sans assurance.

France Roy, perte, $600; assurance, $500.

David Turgeon, perte, $500; assurance, $200.

Octave Godbout, perte, $2,500; assurance, $1,200.

Edouard Godbout, perte, $600; sans assurance.

Cyrille Baillargeon, perte totale, $1,200; assurance, $600.

Osias Richard, perte, $600; assurance, $400.

Edouard Bélanger, perte, $1,200; assurance, $900.

Napoléon Audet, une magnifique collection de toute la farine des environs et beaucoup de pièces rares, une collection de vieille vaisselle, d'armes, monnaie, etc. Perte presque totale, $5,000; assurance, $1,200.

George Lemieux, perte, $2,600; assurance, $800.

Napoléon Morin, marchand, perte, $2,500; assurance, $2,000.

L. S. Roberge, grange, etc., perte, $1,000.

Octave Lemieux, outils, $75.

VUE DES RUINES DE L'EGLISE DE LAMBTON

## NOYADE

WALKERVILLE, Ont., 24. — Harvey Leavit, 14 ans, fils de M. A. Leavit, agent général de la Mutual Life of Canada, s'est noyé hier dans la rivière pendant qu'il prenait un bain en compagnie de petits camarades.

SHAWINIGAN
**Carbure de Calcium**
SEULS AGENTS
Continental Heat & Light Co. Montréal.
m-j-s-jno

# LA ST-JEAN-BAPTISTE

**NOS COMPATRIOTES DE FARNHAM LA CELEBRENT AVEC ECLAT — DISCOURS DE MM. MONK, GERVAIS ET LACHAPELLE.**

(Dépêche spéciale)

FARNHAM, 24 — Il y a grande célébration à Farnham aujourd'hui. On fête la Saint-Jean-Baptiste. Des excursions ont été organisées pour la circonstance, sur tous les chemins de fer. Les sociétés St-Jean-Baptiste de Burlington, Sherbrooke, Granby, Waterloo, St-Césaire, Marieville, St-Jean, Bedford, sont arrivées précédées de leurs fanfares respectives et suivies de nombreux excursionnistes. Le programme est varié, réceptions des sociétés et fanfares ainsi que la fanfare de Farnham et escortes sur le terrain artistement décoré du collège Sainte-Croix, où une messe en plein air a été célébrée à 11 heures a. m. Le sermon a été prononcé par le Rév. M. Cardin, curé de Ste-Hélène de Bagot. A midi il y a eu banquet dans le magnifique collège, au profit de la Tombola. Après dîner, de grands discours patriotiques ont été prononcés par les orateurs suivants : MM. F. D. Monk, M. P., Hon. Gervais, M. P., Dr Lachapelle, et autres. Ensuite vient le programme des amusements, consistant en courses variées et tugs of war, etc. A trois heures, concours de fanfare suivis du souper, après lequel il y aura illumination et grand concert donné par le club Ste-Cécile. Une température idéale nous favorise. De nombreux visiteurs arrivent des campagnes environnantes et tout promet une de ces jolies fêtes dont la ville de Farnham a le monopole. Les citoyens des rues Yamaska, St-Paul, Main, St-Pierre, Depot, St-Joseph rivalisent d'ardeur et de goût dans la décoration de leurs demeures. L'effet est varié et de bon gout. La procession est partie du collège Ste-Croix à 11.30 et à passé par les rues Yamaska, St-Paul, Main, St-Pierre, Dupont et St-Joseph. Des chars allégoriques splendides ornaient la procession.

Inutile d'ajouter que les citoyens de Farnham toujours courtois sauront rendre attrayant à leurs amis de l'étranger, leur court séjour dans notre jolie petite ville qui veut se donner aujourd'hui des airs de capitale. Les hôtels Revere, Balmoral, Montcalm, Windsor, etc., rivalisent par leur ornementation et les nombreux touristes sont certains d'être bien servis.

## M. LOUIS LABONTE

**Décédé à Ste-Thérèse**

(Correspondance spéciale)

STE THERESE, 24.—Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Louis Labonté, cultivateur de notre paroisse à l'âge de 71 ans.

Les funérailles auront lieu samedi prochain à 9 heures du matin.

La famille Labonté invite par l'intermédiaire de la PATRIE, ses parents et ses amis à assister aux funérailles du défunt.

## FINANCES

**LES NEGOCIATIONS DE LA PAIX ET L'INCERTITUDE DES MARCHES.**

On remarque une certaine incertitude sur tous les marchés monétaires au sujet de l'issue des négociations entre les plénipotentiaires à Portsmouth, cela, malgré certains mouvements de hausse peu sûrs. On croit que le dernier message de l'empereur de Russie à ses délégués est presqu'un ordre de rompre les négociations. D'un autre côté, on espère dans les efforts du président Roosevelt, et l'on ajoute que le dernier acte d'insubordination de la garde impériale russe pourrait bien modifier au dernier moment l'intransigeance de l'empereur. Mais les dépêches nous apprennent aussi que de nouvelles troupes russes doivent se rendre en Mandchourie. On croit que la décision sera connue à l'issue de la séance de ce matin à Portsmouth. De plus, si le mouvement des bons japonais et russes peuvent être considérés comme un indice de ce que sera la fin des négociations de Portsmouth, il n'y a aucun doute que les négociations tirent à leur fin.

Le tableau suivant montre le mouvement des bons depuis la veille de l'ouverture de la conférence :

A LONDRES

| | | |
|---|---|---|
| Japonais, 4 p. c. | 88 1-4 87 3-4 | 88 1-2 |
| Russes, 4. p. c.... | 87 3-4 | 88 1-2 69 1-2 |

A PARIS

| | | |
|---|---|---|
| Russes, 4 p. c.... | 88.25 | 88 88.67 |

## COMMERCE

**A WINNIPEG**

Août. 91 fermeture (nouveau) ; oct. 79 1-2 ferm. ; 79 3-4 ouv. ; 79 1-4-79 1-4.

Le marché est en général plus tranquille. Les fromages sont plus fermes, et l'on cote à peu près: 11c pour ceux de Québec; 11 1-4 pour ceux des Cantons de l'Est et pas moins de 11 1-2c pour ceux de l'ouest.

Quant aux prix plus élevés à la campagne, il faut surtout y voir la manipulation.

Le beurre est plus faible et nos détenteurs ont payé ce matin, de 21 1-2 à 21 3-4 c.

## LA BOURSE

New-York a ouvert très fort sur toute la ligne, mais il y eut un peu de réaction dans le cours de la séance. Le marché reste tout de même fort, trop fort même, et si cette force continue, il y aura certainement une panique. Nous ne pouvons conseiller aux détenteurs que de vendre et vendre aussitôt qu'ils trouveront leur chance car il semblerait que nous sommes sur le bord d'un volcan et que la catastrophe dût se produire dans un avenir non éloigné. Le Reading, surtout au prix où il est là, atteint un chiffre pharamineux à 121 3-4 ; cela nous semble trop cher et au prix où ce cours est, nous pouvons presque sans danger prévoir une catastrophe. Cela lui donne une avance de 3 points sur l'ouverture. Le Détroit cote à New-York à 95 5-8, ce qui est très fort et non désespérant. On s'attend à voir ce cours atteindre le pair avant longtemps. A Montréal, le Détroit cote 95 3-8 avec une belle autorité ; il y a eu environ 2500 ventes.

—o—

A part cela, Montréal, quoique ferme, fut plutôt inactif. Il y a eu le Halifax qui ouvert à 104 1-2 ferma à 107. Le Toledo est un peu plus faible à 35. La Scotia est ferme à 67 1-2, et le Havana à 61. Le reste de la cote est tranquille.

VENTE DE L'AVANT-MIDI

Toledo Rail — 125 à 35 1-4.
Toronto Rails — 25 à 106.
Mont. Power — 20 à 90 3-4 ; 5 à 91
Scotia Common — 10 à 67 ; 25 à 67 1-2 ; 25 à 67 1-2.
Havana Comm. — 12 à 23 1-2 ; 100 à 24.
Textile pref. — $50 0087 1-2 ; 12 1-2 à 87 ; 12 à 88.

# A PROPOS D'AQUEDUC

(Suite de la 1ère page)

**LES DEUX COTES DE LA MEDAILLE**

Un reporter de La PATRIE est allé voir, ce matin, le maire de la Pte-aux-Trembles, pour avoir son opinion sur l'agitation qui se fait actuellement dans cette localité à propos de la question de l'aqueduc.

"En toute chose, dit M. Reeves, il faut considérer les deux côtés de la médaille. Ce n'est pas vingt-quatre heures, mais bien trente jours que j'ai donnés au conseil pour accepter mes propositions, mais on temporise toujours. Je suis dans une position assez délicate, puisque je suis le maire de la Pointe aux Trembles. Cela implique-t-il que je doive sacrifier mes intérêts personnels? Je ne le crois pas.

"Les revenus que je retire de l'aqueduc construit par mon père et deux associés qui y ont perdu leurs capitaux, MM. Collerette et Chevalier, s'élèvent annuellement à $850. Calculez les dépenses d'entretien et autres, et voyez ce qui peut bien me rester.

"J'ai pensé perfectionner mon système, étendre le réseau, et c'est pourquoi j'ai demandé une extension de ma franchise pour onze ans. Tout ce que je veux avoir aujourd'hui, et je crois que c'est légitime, c'est une augmentation de la taxe de l'eau qui me permette de couvrir mes obligations et faire face aux dépenses imprévues, dont la Pointe aux Trembles bénéficiera."

**LES DELEGUES**

nommés à l'assemblée d'hier soir sont allés voir M. Reeves, ce matin. Le maire leur a déclaré que les citoyens ne manqueraient pas d'eau, mais qu'il faudra qu'ils se résignent à une augmentation de la taxe, laquelle n'est pas suffisante actuellement pour couvrir toutes les dépenses.

**LE REGLEMENT**

adopté par le conseil de la Pointe aux Trembles et au sujet duquel on fait tant de bruit date de 1884 et fut adopté en faveur de MM. A. Collerette Olivier Reeves et J. Chevalier. Il fût proposé par MM. A. Brien et E. Laporte. La compagnie était exempte de toute taxe pendant trente ans. Par ce règlement, nulle personne ne peut d'ici à 1914 construire un aqueduc dans la municipalité.

Cette dernière, par le règlement de 1884 ne peut réclamer aucun dédommagement à cause des ennuis ou dommages que pourrait créer la cessation du service de l'eau.

**M. REEVES DEMISSIONNERAIT**

M. W. Reeves, maire de la Pointe-aux-Trembles, a déclaré au reporter de la PATRIE qu'il donnerait sûrement sa démission s'il ne parvient pas à s'entendre avec le conseil au sujet de la question de l'aqueduc.

La position qu'il occupe comme maire et propriétaire de l'aqueduc rendrait, suivant lui son maintien en fonction intolérable. M. Reeves dit qu'il perd chaque année une somme d'argent considérable avec le système en vigueur.

Mackay Comm. — 100 à 41.
Trinidad Elec — 100 à 90.
Mont. Cotton — 5 à 117.
Detroit Unit. — 600 à 94 1-2 ; 150 à 94 7-8 ; 50 à 94 3-4 ; 50 à 96 ; 50 à 94 7-8 ; 580 à 95 ; 125 à 95 1-4 ; 200 à 95 1-4 ; 250 à 95 3-8 ; 50 à 95 1-2 ; 25 à 96 5-8.
Bell Teleph — 2 à 158 ; 25 à 159 ; 25 à 158 1-2.
Halifax Tram — 50 à 104 1-2 ; 95 à 106 ; 100 à 107 ; 25 à 107.
Union Bank — 22 à 144 3-4.
Union Bank — 22 à 144 3-4.
Iron Bonds — 2000 à 84.
Mont. Bank — 2 à 255 ; 28 à 255 1-2.
Winnipeg Bonds — 8000 à 108 1-2.
Textile Bonds — $1250 à 88A.

COTES

Havana Common, 24 1-2 — 24.
Havana prefered, 74.
L. Woods Common, 105.
St. John Elec — 114.
Textile, pref — 88 1-2 — 87 1-2.
Textile, Bonds A, 88.
Textile, Bonds B, 90.

**BOURSE DE MONTREAL**

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal 24 Août. 1905

| VALEURS | Ven. | Achet. | VALEURS | Achet | Ven. |
|---|---|---|---|---|---|
| C.P.R. | 151 | 150¾ | Ogil. Fl. So. | .... | .... |
| Duluth Co. | .... | .... | D. CoalCom | 60½ | .... |
| Dt. P. | 36 | 95¾ | D. Coal Pf | .... | .... |
| Toledo Ry. | 35 | 34½ | " Com | .... | .... |
| W. E. R. | .... | .... | B.C. Pc. Ass. | .... | .... |
| M. S. R. | 110 | 105 | Wind. Hot | .... | .... |
| W. India. E. | .... | .... | B. Mont. | .... | .... |
| Tor. St. R. | 105 | 104¾ | B. Ont. | .... | .... |
| Hal. " | 103¾ | 95 | B. Br. N. A. | .... | .... |
| St. John R. | .... | .... | B. Molr | .... | .... |
| Twin C. T. | 118 | 117¾ | B. Tor. | .... | .... |
| .... | .... | .... | B. Marc. | .... | .... |
| R. & Ont. | 75 | 73¾ | Ham. E. R. | .... | .... |
| C. Cable | .... | .... | B. National | .... | .... |
| M. Tel. | 150 | 164 | B. Royal | .... | .... |
| Bell T. | 158¾ | .... | B. N. Scot. | .... | .... |
| D. I. & Sc. | 72¾ | 73¾ | B. E. Tow. | .... | .... |
| p. | 73 | 74¾ | B. Québec | .... | .... |
| M. H. & L. | 98½ | 98¾ | B. Union | .... | .... |
| Nova Sc. S | 67¾ | 67¾ | B. Comm. | .... | .... |
| Maroni. | .... | .... | B Hoc hel. | .... | .... |
| L. Pulp C. | 104½ | .... | No. West. La | .... | 145¼ |
| Mon. Cot. | 120 | 115 | B. d. D. I. & S | 85 | 84 |
| pref. | .... | .... | U. S. Ld. | .... | 37¾ |
| Dom. " | .... | .... | U. S. S. com. | 37¾ | 37¾ |
| C. Col. " | .... | .... | pfd. | 104½ | 105¾ |
| Merc. " | .... | .... | U. S. Rub. C. | 53½ | 53¾ |
| Mont. " | .... | .... | U. S. R. pro. | .... | .... |
| Mt. War Ra | .... | .... | U. Fac. Asc. | 33¾ | 33¾ |
| Republic | .... | .... | U. Fac. Sec. pr | 99 | 99 |
| Paine | .... | .... | Wabash. | 32½ | 32¾ |
| Lake Wod | 175 | .... | Wabash. pf | 43¾ | 43¾ |
| North Star | .... | .... | West U. Tel | 94 | 94 |
| Virtue | .... | .... | Wa. C. com. | .... | .... |
| F. Ogil. | 130 | 127 | Pen Rail. | 142¾ | 143¾ |

**BOURSE DE NEW-YORK**

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

| VALEURS | Ouv. | L.13 hrs. | VALEURS | Ouv. | L.13 hrs. |
|---|---|---|---|---|---|
| A. Cott. Oil | .... | .... | MSP&SM | 135¾ | 135 |
| A.L Copper | 50¾ | 51¾ | " pfd. | .... | .... |
| Am. Ice | .... | .... | Metropolitn | 43½ | 43¾ |
| Am Loc Co. | .... | .... | North Am. | 100½ | 100¾ |
| A.L.Co pf. | 114½ | 114 | Nat. Coun. | 44¾ | 44¾ |
| A. Sug R Co | 143¾ | 143¾ | N.Y.C. & H. | 154¾ | 154¾ |
| A.T. & S.F. | 90¾ | 90¾ | Nor. Rail'ds | 53 | 53¾ |
| A.T. & S.Fp | 103 | 102 | " Ipfd. | 84 | 84 |
| Balt & Ohio | 111¾ | 111¾ | " II pfd. | 77¾ | 78¾ |
| B.R.T. | 70½ | 70¾ | N.Y.O. & W | 57¾ | 57¾ |
| C. & A. Co. | 34½ | 32¾ | N.Y.C. & St L | .... | .... |
| Can. Pac. | 151¾ | 151 | Pac. Re Mail | .... | .... |
| Can. South | .... | .... | People Gas | 103¾ | 103¾ |
| Ches & Ohio | 48 | 48¾ | Phil. & R. rp | 17¾ | 17¾ |
| C. F. I. | 47¾ | 47 | " 1 pf | .... | .... |
| C. & N. Wes. | 22 | 22½ | " 2 pf | .... | .... |
| C. R. I. & Pac | 24¾ | 24¾ | South R.C. | 35¾ | 35¾ |
| C.M. & St P. | 154½ | 153¾ | " pfd. | 100 | 100 |
| Con G.N.Y. | 188¾ | 188¾ | South Pac | 68 | 67¾ |
| C.C.C. & St L | 101 | 102 | Ten. C. & I. | 91½ | 90¾ |
| Del. & Hud. | 122¾ | 123 | Texas Pac. | 37 | 36¾ |
| D. & R. G. pf | 89¾ | 89¾ | U. S. L. Co. | .... | .... |
| D. & S. & Atl | .... | .... | U. S. Ld pfd. | 105¾ | 105¾ |
| " pfd. | .... | .... | U. S. S. com. | 37¾ | 37¾ |
| Gt. North | .... | .... | " pfd. | 104½ | 105¾ |
| Gen. Elec. | .... | .... | U. S. Rub. C. | 53½ | 53¾ |
| Ill. Cen. | 128¾ | 128 | U. S. R. pro. | .... | .... |
| I. & Tex. | 34 | 34 | U. Fac. Asc. | 33¾ | 33¾ |
| K. & Tex. p | 72½ | 72¾ | U. Fac. Sec. pr | 99 | 99 |
| L. E. & W. p. | .... | .... | Wabash. | 32½ | 32¾ |
| L. E. & W. | .... | .... | Wabash. pf | 43¾ | 43¾ |
| Louis & N. | 151¾ | 151¾ | West U. Tel | 94 | 94 |
| Main Riev. | .... | .... | Wa. C. com. | .... | .... |
| Mis. Pac. | 139¾ | 139¼ | Pen Rail. | 142¾ | 143¾ |

**LE CURB**

Elect. Develp't Co., Stock, 55-8 ondé, 58-8. Mexican L. & P. Co., Stock, 67-0. Bonds, 81-3. New Issue, 90 et 20 à 90 et 22. Rio de Janeiro Tram. Light & Power Co., Stock, 48-80. Bonds, 72-5. Sovereign Bank, 130. Shawinigan, 20 bid. City & District Bank, 160 bid.

Fermé le samedi à 1 heure.

**W. H. Scroggie**
LIMITEE
RUES STE-CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA

**BONS MARCHES DU VENDREDI**

**$2.40 est le Prix de Vendredi**
Pour Costumes Lavables de $4.75 à $6.75 pour Dames.

Lignes désassorties de costumes lavables, pour dames, dans une grande variété de styles, faits en crash et en mousseline, finis avec plis, remplis, broderie et dentelle. Régulier, $4.75 à $6.75. Vendredi ..... $2.40

**Vestes Lavables pour Hommes $1.00**
Valeur Regulière de $1.75 et $2.00.—Etalées dans la vitrine.

Vestes lavables, quinze styles de tissus différents ; rayures et pois de fantaisie. Grandeur, 34 à 42 pouces, mesure de poitrine. Prix réguliers, $1.75 et $2.00. Votre choix, vendredi ..... $1.00

**UNE VENTE DE Draps de Coton et de Taies d'Oreillers**

Un gros achat de 2,500 paires de taies d'oreillers et 1,000 paires de draps tout faits à un prix spécial, nous permet d'offrir des prix très spéciaux pour vendredi.

| | |
|---|---|
| 1 caisse de taies d'oreillers, qualités et grandeurs assorties. Qualité de 15c, pour, chaque | 12½c |
| Qualité de 18c, pour, chaque | 14c |
| Qualité de 18c pour, chaque | 15c |
| 300 paires de taies d'oreillers unies et ourlées ; notre meilleure qualité ; grandeur, 40 x 36 pouces, 42 x 36 pouces, 44 x 36 pouces, 46 x 36 pouces et 48 x 36 pouces ; faites en fort coton circulaire. Spécial, chaque | 25c |
| Taies d'oreillers ourlées à jour et taies d'oreillers en insertion de dentelle, 42 et 44 pouces de large. Prix spécial, chaque | 28c |
| Autre valeur spéciale, faites en fort coton anglais pour oreillers, finies à bête tiré, bout en insertion de dentelle. Prix spécial, chaque | 35c |
| Draps tout faits, ourlés à jour — grandeur, 80 pouces x 100 pouces, chaque | $1.25 |
| Grandeur, 80 x 108 pouces, chaque | $1.75 |
| Grandeur, 90 x 124 pouces chaque | $2.00 |
| Quelques-uns avec insertion de dentelle, grandeur, 90 x 108 pouces, chaque | $2.25 |
| Draps unis, en coton à drap double largeur, fini uni ou ourlé ; un lot de 500 draps, chaque | 49c |
| Autres qualités, grandeur variant de 2 à 2½ verges de large x 2½ à 3 verges de long. Prix, 75c, 90c et, chaque | $1.25 |

**60c Linoleums Ecossais pour 19c**

Vente d'écoulement de beaux linoléums écossais de 2 verges de large ; quelques-uns sont parfaits, d'autres légèrement endommagés ; ce sont toutes des marchandises tout à fait de saison, dessins de carreaux et de fleurs. Valeurs régulières, 40c à 60c la verge. Tant qu'il y en aura, vendredi, la verge carrée, pour ..... 19c

**LES MEILLEURES EPICERIES ICI**
Le lieu d'achat le plus frais en ville

| | | | |
|---|---|---|---|
| Raisin épépiné de Californie, le pqt. | 10c | Cacao à déjeuner, de Walter Baker, boîte | 22c |
| 4 lbs de beaux pruneaux de Californie | 25c | Thé 5 O'Clock, 35c la lb. 3 livres | $1.00 |
| 8 boîtes de fèves au lard (8 s.) | 25c | 2 boîtes de harengs en sauce Tomate | 25c |
| 18 lbs de sucre granulé Redpath | 89c | 24 lbs de fleur Strathcona | 75c |
| 3 lbs de sucre de fruit ou en morceaux | 25c | 7 lbs de très belle avoine roulée | 25c |
| 3 paquets de corinthe nettoyé | 25c | Marinades mélangées ou Chow, importée | 20c |
| 2 lbs de figues de table (6 Crown) | 25c | Moutarde de Keen, boîte de ½ lb. | 25c |
| 2 boîtes de mélasse de cuisine | 25c | Ammoniaque de ménage, 3 bout. | 25c |
| Sirop d'érable de Small, la boîte. | 10c | 8 barres de savon Cameo | 25c |
| Pur vinaigre de Malt, bouteille d'une pinte impériale | 25c | Crème Beta pour pâtés, 3 pqts | 25c |
| Très belles épices à marinades | 25c | 2 boîtes d'Enameline, pour | 15c |
| Boîte de 1 lb. de pâté de foie gras | 10c | 2 boîtes de vernis à tuyau, pour | 15c |
| Blé concassé ou Grape-Nuts | 12½c | 6 barres de savon Comfort | 25c |
| BACON WINDSOR PEA MEAL, MARQUE STRATHCONA, ½ côté ou côté entier, la lb. | 21c | CAFE "MORNING GLORY" (un mélange de 4), la lb. | 25c |

**H. A. GIGUERE**
Viandes de Choix
PURES et NUTRITIVES
34 et 40 Marché Bonsecours,
Tél. Bell M 2479. 65-j-jn

**STOCKS**

Si vous savez quels stocks acheter, vous pouvez réaliser de gros profits dans le marché actuel.

Vous devriez écrire pour avoir une copie gratuite de notre livre intéressant, intitulé : "COMMENT L'ARGENT SE MULTIPLIE." Nos bureaux sont les mieux organisés de la ville.

Toute personne négociant par notre entremise reçoit toutes les dernières dépêches télégraphiques. Nous faisons une spécialité d'obtenir pour nos clients les informations qui leur rapporteront de l'argent.

**Nos lettres quotidiennes sur le marché,** émises à 3 heures, seront envoyées gratis par la poste, sur demande.

Suivez-les de près.

***Marconi Wireless Telegraph Co.***
***DeForest Wireless Telegraph Co.***

Nous en offrons des parts à des prix beaucoup plus bas que les cotes publiées.

**The General Investment Exchange,**
COURTIERS.
Tel. Main 8045. 146 rue St-Jacques.

Fils privés directs communiquant avec New-York et Chicago.

Tous les stocks sont achetés pour du comptant et pour être livrés ou sur charges raisonnables de pas moins de 3 p. c. ou $3.00 par part. 24-26

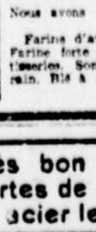

Economiser le Gaz en employant la lumière "Kern" qui est en tout point supérieure à toutes les autres.

**O. OUIMET, Agent,**
No 4 Rue St-Denis.
Plombier expert. Appareils à gaz et à électricité m-j-s-jno

**Les Chocolats au Sucre d'Erable et les Sirops de Small**

ont reçu des médailles d'or et d'argent dans tous les pays. Ils ont été trouvés absolument purs par l'analyste de cette ville. Songez à ceci lorsque vous donnerez des bonbons aux enfants.

**Produits du Canada**
**Maple Exchange**
m-j-s au 1er Sept

Bureau: Tel. Bell Main — 2581
Entrepôt: Tel. Bell Est — 2294
Résidence: Tel. Bell Est — 2364

**MICHAUD, FRERES & CIE,**
EXPORTATEURS DE GRAINS
Bureau : 91 rue St-Francois-Xavier.
Marchands de Farine, Son, Moulée, Etc.
Entrepôt : No 272 rue Notre-Dame, Hochelaga.
MONTREAL.
Nous avons constamment en entrepôt les produits suivants :
Farine d'avoine, Farine patente à boulanger, Farine forte à boulanger, Farine patente à pâtisseries, Son de blé-d'Inde, Blé-d'Inde américain, Blé à volailles, Graine de blé.
204—1 an P.j.s—C

**A VENDRE** Très bon marché. Deux portes de voutes doubles, en acier le plus résistant.
**S. S. KIMBALL, 577 Rue Craig.**
NOUVEAU No 87 WEST 149-8

Marché 10 cents
**DAIGNEAULT,**
1008 Ontario,
COIN CHAMPLAIN
Tel. Bell Est 4016 Marchands 1844.

**SPECIALITES POUR VENDREDI ET SAMEDI**

| | |
|---|---|
| $10.00 de timbres avec 1 seau de graisse à | $1.85 |
| $5.00 de timbres avec 1 bout. de Brandy à | 75c |
| $5.00 de timbres avec 1 gallon de vin à | 50c |
| $4.00 de timbres avec 1 lb. de thé à | 40c |
| $4.00 de timbres avec 1 lb. de café à | 40c |
| $4.00 de timbres avec 1 lb. poivre, à | 25c |
| $4.00 de timbres avec 1 botte savon Borated | 25c |
| $3.00 de timbres avec 2 bout. de sirop d'érable | 20c |
| $3.00 de timbres avec ½ gallon de vin à | 50c |
| $2.00 de timbres avec 1 botte de poudre à pâte | 20c |
| $2.00 de timbres avec 3 bout. de vin à | 10c |
| $2.00 de timbres avec 3 flacons de cornichons à | 10c |
| $2.00 de timbres avec 1 botte de confitures à | 25c |
| $2.00 de timbres avec 2 boîtes de mine | 10c |
| $2.00 de timbres avec 3 lbs de figues | 10c |
| $1.00 de timbres avec 2 btes de sardines à | 10c |
| $1.00 de timbres avec 2 bout. d'essences | 10c |
| $1.00 de timbres avec 2 boîtes de vermicelle à | 7½c |
| $1.00 de timbres avec 3 paquets de corn starch | 7½c |
| $1.00 de timbres avec 2 pots de confitures à | 10c |
| $1.00 de timbres avec 2 boîtes de mamon | 15c |
| $1.00 de timbres avec 2 bout. de catsup | 7½c |
| $1.00 de timbres avec 1 bout. de Strop du Dr Lambert | 25c |
| $1.00 de timbres avec 4 flacons d'eau javelle | 5c |
| $1.00 de timbres avec 2 lbs. de raisin sans noyaux | 10c |
| $1.00 de timbres avec 2 bout. de vinaigre à | 10c |
| $1.00 de timbres avec 3 lbs de macaroni à | 10c |
| $1.00 de timbres avec 3 boîtes d'allumettes à | 5c |
| $1.00 de timbres avec 3 boîtes de mixed spices à | 5c |
| $1.00 de timbres avec 3 lbs. de biscuits à | 10c |
| $1.00 de timbres avec 3 boîtes de savon Baby | 25c |
| $1.00 de timbres avec 2 lbs de cocoa à | 15c |

***JOB DE TAPISSERIE***

5c, 4c et 5c la pièce, en plus, 3 timbres pour 1.

***VIANDES***

| | |
|---|---|
| $1.00 de timbres avec 3 lbs. de saucisse à | 10c |
| $1.00 de timbres avec 4 lbs. de steak à | 12½c |
| Boeuf à soupe, 3c, 4c, 5c, 6c. Boeuf dans l'épaule, dans le petit cut | 7c |
| Boeuf dans l'épaule, dans le gros cut | 5c |

**Timbres Doubles sur toutes les Viandes**
La même chose est offerte à nos clients de Québec. 248 rue ST-JEAN

THE J.C. McLAREN BELTING CO. OAK EXTRA TANNED ESTD. 1856
*La Courroie Recommandable*
292 RUE ST-JACQUES

Marque de Commerce
GRAND
**CUERI**
LES Hommes et les Femmes
Empêche Big G, pour les écoulements anormaux, inflammations, irritations ou ulcérations des membranes muqueuses. Sans douleur. Garanti ne pas resserrer. Prévient la contagion. Vendu par les Pharmaciens, ou envoyé caché par express ne montrant le jaune, trois bouteilles $1.00. Circulaire sur demande.
The Evans Chemical Co. Cincinnati, O. U.S.A.
m-j-s—jno

## Avis de Faillite

In re
LOUIS MONARQUE,
Montréal.

Les soussignés vendront, au No 69 rue St-Jacques, Montréal,
MERCREDI, le 27 SEPTEMBRE 1905
A 11 heures,
l'immeuble ci-dessous décrit :

Un emplacement connu et désigné sous le numéro cinq cent soixante et huit (568) des plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Antoine, de la Cité de Montréal, avec maison portant les Nos 10 et 12 de la rue Lamontagne, et autres bâtisses dessus érigées, et aussi une ruelle de neuf pieds et demi de largeur qui existe entre le susdit lot et le lot officiel No 569, du dit quartier, lequel passage appartient pour une moitié indivise au dit Monarque.

Pour tous renseignements s'adresser à
ALEXANDRE DESMARTEAU,
Curateur.
1598 rue Notre-Dame, Montréal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
154—24-31 août 7-14-21 sept.

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à vendredi, 8 septembre 1905, inclusivement des soumissions pour la construction d'un édifice pour la Station Postale "B", à Montréal, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour la Station Postale "B", Montréal, P. Q."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics, à Ottawa, et au bureau de M. Maurice Perrault, architecte, Montréal, P. Q.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acce

# VENTE de LITS en FER

Notre vente à réduction d'août occasionnée par les transformations et agrandissements de nos magasins nous a déja débarrassés d'une partie de notre enorme stock de lits en fer ; malgré tout il nous en reste encore une trop grande quantité et pour nous en défaire coûte que coûte voici à quels prix nous abandonnerons certains d'entre eux.

No 172-6—Lit en fer émaillé blanc, boules en cuivre, 3 pieds 6 pcs par 6 pds, rég. $3.75 maintenant $2.45
No 100-498— " " ornements et boules en cuivre, 3 pds x 6 pds, reg. $7.50 " $4.95
No 172-4— " " " " 3 pds ou 4 pds de large, rég. $8.00 " $5.00
No 100-581— " " " " 4 pds 6 pcs x 6 pds, régulier $13.00 " $9.75

RAPPELEZ-VOUS NOTRE OFFRE EXTRAORDINAIRE

Lit complet avec sommier, matelas, 2 oreillers en plume pour..... $6.20

1547-1555 Rue Ste-Catherine — N. S. Valiquette LIMITED — 1547-1555 Rue Ste-Catherine



# DES TIMBRES D'OR

Encouragez les marchands qui donnent les Timbres d'Or ::

Cash Premium Advertising Co., 812 Rue Ste-Catherine

CHS. ROLLIN — Epiceries de Choix — 647 Ste-CATHERINE

F. J. PAYETTE — EPICERIES DE CHOIX — 1064 Rue Sainte-Catherine — Vis-à-vis Rue Bertrand

Louis Dardel — BOUCHER — 64 FRONTENAC

J. S. Michaud — Epiceries de Choix — 197 POUPART

Jos. CHEVALIER BOUCHER — Viandes de Choix au Prix du Marché :: — Coin Maisonneuve et Lafontaine

L. J. TOUGAS — BOUCHER — No 1 RUE VELLADA



1459 Ste Catherine — Vallières

Ce qu'il vous faut pour les Enfants d'Ecole

Corps et Caleçons Cachemire et laine, pour enfants.
Bas en Cachemire noir par côtes et uni, pour enfants.
Gants, fil, laine, et Kid, pour enfants.
Chemises coton dans tous les styles, pour enfants.
Caleçons, coton, flanellette, et tricottés, pour enfants.
Golf waist, en laine, pour enfants
Jupons satine flanellette et coton, pour enfants.
Jaquettes coton, flanellette, pour enfants,
Manteaux imperméables, pour enfants.
Manteaux d'automne, pour enfants
Costumes, pour enfants.
Jupes, pour enfants,
Chapeaux d'automne, pour enfants.

NOUS VENDONS TOUJOURS NOS COUPONS A GRANDE REDUCTION


## TEMPERATURE

Toronto, 24. — Beau et plus frais aujourd'hui et vendredi.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co", 1628 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum ..... ..... ... 75
Même date l'an dernier ..... ..... .. 72
Aujourd'hui Minimum ..... ..... ..... 55
Même date l'an dernier ..... ..... 48

NOTES DE LA TEMPERATURE

La pression atmosphérique a changé brusquement la nuit dernière et la température est plutôt automnale.

A part des averses dans Ontario et Québec, le temps est beau partout. — Les prognostics sont à la pluie pour les territoires du Nord-Ouest.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 25 AOUT 1905
Fête du jour.—St-Louis, roi de France.
Lever du soleil 5.11 h. Lon. de la jour Matin.
Coucher " 6.51 h. Coucher " 8.19 h.

Nouvelle lune, le 30.

## LA CIE DE PRETS ET D'EPARGNE

L'enquête sur l'affaire de la compagnie de Prêts et d'Epargnes est terminée. Le juge Choquette donnera sa décision mardi prochain à 10 heures du matin.

## P. J. ROY LIBERE

Hier après-midi, à Sweetsburg

(Dépêche spéciale.)

SWEETSBURG, 24.— Pierre Joseph Roy, qui a été arrêté au commencement de la semaine, à Farnham, pour répondre à l'accusation de s'être parjuré lorsqu'il rendit son témoignage à l'enquête dans l'affaire du meurtre du jeune Wilfrid Audette, a été traduit, hier après-midi, devant un juge de paix, de cette localité.

Dans l'auditoire, se trouvaient le grand-connétable Boisvert et le chef McCaskill, de Montréal.

Mtre J. A. E. Dion, le défendeur du prévenu, était arrivé à Sweetsbury par un train du matin.

Lorsque le greffier eut lu au prisonnier l'acte d'accusation, Roy répondit d'une voix ferme qu'il plaidait non coupable.

S'adressant alors au chef McCaskill, le président du tribunal lui demanda de faire entendre les témoins de la poursuite.

— Je n'ai pas de témoins à faire entendre, répondit le policier.

Mtre Dion demanda aussitôt la mise en liberté de son client.

Le président du tribunal se rendit sur-le-champ au désir du savant avocat.

Roy, tout joyeux, serra la main à son défenseur, et, hier soir, il avait le bonheur de coucher sous le toit paternel, à Farnham.

## GRAVES VOIES DE FAIT

A l'hopital Notre-Dame repose encore M. George Beatty, de la rue Montcalm, No 46.

Beatty, qui est à l'emploi de la commission du port en qualité de gardien de nuit, sur les quais, était assailli brutalement lundi, par trois malfaiteurs. On lui enleva et brisa la lanterne qu'il portait, puis on tomba sur lui à bras raccourcis. Les dangereux malfaiteurs paraissaient sous l'influence de la boisson. Ils s'acharnaient sur le pauvre gardien quand la police arriva au pas de course.

M. Beatty dit qu'il pourrait identifier ses assaillants.

## LE "LAPRAIRIE"

Un léger accident s'est produit ce matin à bord du "Laprairie", de la compagnie Richelieu et Ontario.

L'un des mécanismes de la machine s'est rompu, et on a dû cesser le service pour une couple d'heures. Toutes les réparations sont maintenant faites.

## ACCUSE DE FAUX

Arthur Hamel, de la rue Ste-Gertrude, a été arrêté par le détective Boulard, sous l'accusation d'avoir forgé la signature de son père sur un chèque de $20.

Le prévenu a comparu devant le magistrat et a plaidé non coupable.

On procède à l'enquête

## PERSONNEL

Nous apprenons que M. Clovis Querillon, voyageur de commerce, vient d'accepter la position comme agent spécial, pour la vente des terrains appartenant à M. J. B. Péloquin, Ahuntsic, Sault-aux-Récollets.

—M. L. G. A. Saucier, riche marchand de Maskinongé, est à Montréal, dans l'intérêt de son commerce.

# FATALE EXPLOSION

D'un tuyau à vapeur, ce matin, à bord du steamer "Lakonia."

DEUX HOMMES TUES

Un terrible accident est survenu, ce matin, vers cinq heures, à bord du "Lakonia", de la ligne Donaldson.

Deux hommes ont trouvé la mort et un troisième a été sérieusement blessé dans les circonstances les plus tristes.

Le vaisseau était sur le point de quitter notre port en route pour Glasgow, et le pilote Cléophas Augé, avait déjà demandé l'aide de deux remorqueurs, afin de conduire le "Lakonia" dans le chenal.

Soudain un

BRUIT EPOUVANTABLE

s'est fait entendre, sur le gaillard d'arrière, causant une grande frayeur parmi l'équipage.

Le capitaine Gilhos et les autres officiers descendirent en toute hâte dans la chambre des machines qui était enveloppée d'une fumée épaisse, noire et suffocante.

Quelle ne fut pas leur stupéfaction de constater, après de minutieuses recherches la mort d'Alexander, troisième mécanicien, et de S. Jackson, chauffeur. Ils avaient été

TUES INSTANTANEMENT

Quand la fumée fut complètement dissipée, on découvrit qu'un tuyau à vapeur avait fait explosion, et que l'eau qu'il contenait avait ébouillanté les deux malheureux.

Andrew Millar, cinquième mécanicien, a été trouvé gravement blessé derrière les machines. Quant au premier, second et quatrième mécaniciens, ils ont échappé miraculeusement à la mort. Par un effort suprême, ils ont pu sortir de la chambre sans être ébouillantés.

Andrew Millar a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où on traita ses blessures. Bien que son état soit grave, on croit qu'il survivra à l'épouvantable accident.

LES DEUX CADAVRES

affreusement défigurés, ont été transportés à la morgue, où il y aura enquête, cet après-midi.

On ne peut s'expliquer la cause de l'explosion, car la pression de la vapeur étant alors de 126 livres seulement, n'était pas assez forte pour causer cette explosion.

M. Wm. Laurie, inspecteur des chaudières, est allé examiner les machines, ce matin, et il fera son rapport à l'enquête du coroner.

Le "Lakonia", doit partir à quatre heures, cet après-midi, pour Glasgow. Son départ se trouve donc retardé d'une demi-journée.

LE "LAKONIA"

a été construit en 1899, aux chantiers de la compagnie London limitée, de Glasgow.

C'est un navire à deux mâts, long de 401 pieds, large de 49 pieds et haut de 28 pieds.

Il jauge 4,686 tonneaux, et ses machines développent une force totale de 520 chevaux-vapeur.

LE STEAMER "LAKONIA".

# BRUTAL ATTENTAT

Sur une jeune femme, commis par un matelot anglais, la nuit dernière.

CHEMIN DE LACHINE

Un des cas de voies de fait les plus graves qu'on ait jusqu'ici rapportés a été saisi à la volée, ce matin, par un des représentants de la "Patrie."

Une jeune femme du nom de Mary O'Cain, Anglaise de naissance, est la victime du prétendu attentat.

Melle O'Cain, d'après son histoire, aurait fait, hier, la connaissance d'un des marins anglais— ses pays — qui accompagnent le prince de Battenberg dans sa tournée canadienne. De part et d'autre, les gracieusetés se trouvaient à l'ordre du jour et, finalement,— pour le bouquet, comme on dit même en Angleterre — on résolut de faire une promenade à Lachine. Les rapides y sont si beaux à voir pour tout étranger, et la promenade en voiture se fait sur une route très passable, — magnifique même, s'il fallait la comparer à certaines rues de la métropole.

Le couple s'emballa donc pour Lachine. Tout alla bien jusqu'au retour, vers les 2 heures du matin, quand le marin eut soudain des transports par trop violents. Melle O'Cain proteste. Elle en a été quitte pour deux yeux cernés et le cartilage du nez brisé. Elle a tout de même réussi à se faire porter à son domicile, et son assaillant a pris la poudre d'escampette. Elle a dû reconduire l'équipage malencontreux à l'écurie de lounge où elle apprit, à sa satisfaction, que tous les frais avaient été payés d'avance.

Melle O'Cain ignore le nom de son compagnon de route.

## THEATRE FRANCAIS

Le bureau de location, pour l'ouverture de la saison qui commence le 28 courant, est ouvert depuis ce matin. Nous avons constaté de visu que l'employé préposé à la vente est déjà très occupé.

Tout annonce une brillante semaine de débuts. Pièce très attrayante, troupe bien en train, public avide de rire et de s'amuser au Théâtre Français.

A un de nos bons chauves :
—Voudriez-vous avoir des cheveux bruns ou blonds ?
—Je me contenterais d'en avoir... fussent-ils bleus ou verts !

# IL SERA POLICIER

Un bambin déjoue le truc d'un filou et se fait détective.

L'AVENTURE DE PATRICK

Vers neuf heures, hier, un vieillard, du nom de Patrick Sullivan, qui s'était amusé à prendre quelques consommations dans le courant de la journée, alla s'asseoir sur un banc au square Dominion.

Après avoir allumé sa pipe, Patrick sortit de sa poche un billet de banque de $10.

Comme il était à l'examiner, un individu s'approcha de lui et lui enleva le précieux billet des mains.

—Rendez-moi mon argent! s'écria le vieil Irlandais.

—C'est pour rire, mon ami, dit l'inconnu.

—Tenez, voici votre billet.

Patrick s'empara du billet que lui tendait l'étranger. Ce dernier s'éloigna alors rapidement.

—Coquin ! dit tout haut Patrick Sullivan, après avoir jeté un coup d'œil sur le billet qui venait de lui être remis. Je suis floué de huit dollars.

En effet l'inconnu, au lieu de lui rendre son billet de $10, lui avait glissé dans la main

UN BILLET DE $2.00

Comme le pauvre Patrick était à se lamenter, un garçonnet d'une douzaine d'années, du nom de Lefebvre, qui d'un banc voisin avait observé les agissements du filou, se lança à la poursuite de ce dernier, probablement pour le dénoncer au premier constable qu'il rencontrerait.

Le filou, ne se croyant pas filé, tout en marchant, mit le billet de $10 sous son chapeau.

Lefebvre s'étant aperçu de la chose, s'approcha à pas de loup du voleur et, à un moment donné, faisant un saut, il donna un coup de poing sur le couvre-chef du filou. Le chapeau et le billet volaient chacun de leur côté.

Pendant que le voleur se baissait en maugréant pour ramasser son couvre-chef, le brave petit bonhomme mit la main sur le billet de $10, et fila à la course du côté du poste No. 6.

—Que veux-tu ? lui demanda le capitaine Bourgeois en voyant entrer Lefebvre en coup de vent.

L'enfant remit au policier le billet, en lui racontant tout ce dont il avait été témoin.

Un peu plus tard le capitaine Bourgeois fit rentrer Patrick Sullivan en possession de son argent.

Patrick se trouvait plus riche de deux dollars. Dans sa joie, il visita maints restaurants et ce matin, il était recueilli par la police en état d'ivresse avancée.

Il comparaîtra cet après-midi devant le recorder.

# UN FORCAT FAMEUX

VIAU DECEDE AU PENITENCIER DE ST-VINCENT DE PAUL — IL A PASSE PRESQUE TOUTE SA VIE A L'OMBRE.

Viau, le célèbre forçat, dont tout le monde a entendu parler, vient de mourir au pénitencier de Saint-Vincent de Paul. Il était âgé de 54 ans. La plus grande partie de sa vie s'est écoulée à l'ombre des sombres murs des différentes geôles du pays.

Dès l'âge de neuf ans, il goûtait du régime des détenus. Convaincu de vol, il était condamné à plusieurs années d'Ecole de Réforme. Son séjour dans cette maison, loin de réveiller en lui des sentiments de repentir, ne fit qu'augmenter la rancune qui germait dans son cœur contre la société. Aussi, à peine sorti de cette maison, il donna libre cours à ses mauvais instincts. Les vols alternent avec le séjour derrière les barreaux de fer.

Viau était un criminel jusque dans la moindre fibre de son être. Il haïssait toute autorité. Sous la chaîne du forçat, nous le voyons, en 1886, soulever la fameuse révolte des détenus du pénitencier. Il fut condamné sur ce chef à faire vingt-cinq autres années de détention. Il s'est évadé du pénitencier une fois, mais il fut repris quelques jours après dans les bois, exténué et manquant de vivres.

Lors de son séjour à Kingston, au pénitencier, va sans dire, il réussit à tromper la vigilance de ses gardiens, mais cette fois encore, il ne jouit de la liberté que quelque temps.

Voici une liste partielle des condamnations qu'il a purgée.

1861—Ecoles de réforme, 5 ans.
1871—Pénitencier, 3 ans.
1874—Pénitencier, 7 ans.
1876—Pénitencier, 25 ans.
1903—Pénitencier, 3 ans.

# LE PRINCE DE BATTENBERG

Les citoyens d'Ottawa luit font une splendide réception.

CONCOURS DE TIR

(Dépêche spéciale)

OTTAWA, 24.—Ottawa fait une réception à Son Altesse le prince de Battenberg, digne de sa réputation.

L'organisation générale a été confiée sur demande du gouvernement, au colonel Hambury-Williams, secrétaire du gouverneur. Outre la réception civique et le banquet du club canadien au Russell, il y aura excursions à Britannia et sur la rivière. Sur invitation du colonel Hambury-Williams, certains comités ont été nommés et ont choisi leurs présidents. Ces derniers sont : Finances, M. W. L. Mackenzie King ; décorations—échevin Black ; amusements, M. W. T. Saper ; préparatifs généraux, major Panet ; la presse, M. C. L. Bishop ; secrétaire, M. H. P. Hill.

Pour le banquet aujourd'hui, des invitations ont été envoyées à Sir Wilfrid Laurier, à tous les ministres fédéraux, à Sir Elzéar Taschereau, aux juges de la cour Suprême, à M. R. L. Borden, chef de l'opposition, aux communes, aux honorables Sutherland et Dandurand, aux députés et sénateurs, au maire Ellis d'Ottawa, ainsi qu'à tous les journalistes de la Capitale.

Un certain nombre de matelots de l'escadre anglaise—quinze demeureront à Ottawa, pour prendre part la semaine prochaine au concours de tir de la D.R.A., qui aura lieu à Rockliffe. Les noms de ces matelots sont :

John Smith, du "Cumberland" ; H. V. Alder, du "Bedford" ; J. Clawes, H. Holdway, H. Cunliff, du "Bedford" W. E. Skinner, C. Jarvis, du "Cornwall," ; J. Chappe, H. Jacey, H. Penfold, M. Gillespie, M. Jopling, du "Berwick" ; D. Beddow, du "Drake". Ces marins seront sous la direction du lieutenant Box, du "Berwick."

Quant à la flotte du prince, elle doit se rendre à New-York le 1er septembre et elle devra rester une semaine. On s'attend à des fêtes grandioses.

Le jeune prince Alexandre de Battenberg qui se retirait chez sir Wm. Hingston, partira cet après-midi à 4 heures, pour Ottawa.

ARRIVEE DU PRINCE

(Dépêche spéciale.)

OTTAWA, 24. — Le prince de Battenverg est arrivé à 11.50 heures, à bord du char "Cornwall" attaché au train régulier du Pacifique. Des centaines de personnes étaient à la gare centrale pour saluer le visiteur royal.

On remarquait entr'autres, Sir Wilfrid Laurier, les honorables MM. Fielding, Fisher et Sir Frederick Borden. Le gouverneur-général était représenté par le major Hanbury Williams et le capitaine Newton. La milice, par les colonels Lake et Vidal, la ville par les échevins Desjardins et Black.

De la gare, le prince s'est rendu à Rideau Hall, et à une heure, il s'est rendu au banquet du club Canadien, au Russell.

Les marins de l'escadre anglaise arriveront par le train du Pacifique à 4.50 heures, et feront une procession dans les rues avant de se rendre au carré Cartier, où ils camperont. Ils ne quitteront Ottawa que lundi.

L'adresse civique à l'occasion de la visite du prince de Battenberg, a été lue à 2.30 heures cet après-midi, à l'hôtel de ville. Ce soir, le visiteur royal sera l'hôte à un dîner donné par Sir Elzéar Taschereau, juge en chef de la Cour Suprême.

# LES CAMBRIOLEURS

DEUX ETABLISSEMENTS ONT REÇU LEUR VISITE LA NUIT DERNIERE.

Les cambrioleurs travaillent ferme de ce temps-ci.

La police vient d'être informée que l'établissement de MM. Gravel & Duhamel, 117, des Commissaires, et celui de M. Douglas, 17 rue St-Jean, ont reçu la visite de nos maraudeurs nocturnes.

MM. Gravel & Duhamel, ont constaté, ce matin, qu'on leur avait enlevé, une forte somme d'argent et des timbres-poste.

Chez M. Douglas, les filous ont mis la main sur une cinquantaine de dollars.

La police mise au courant de ces faits a ouvert une minutieuse enquête.

—Des cambrioleurs ont volé des pelleteries au montant de $300, appartenant à M. Fraser, domicilié au no 600 de la rue Ontario.

Le chef de police Benoit, de maisonneuve et le détective Gareau sont à la recherche des voleurs.

Dans un restaurant modeste :
—Garçon, depuis combien de temps votre patron a-t-il acheté ce merlan ?
—Monsieur, je ne sais pas, je vais demander à la caisse, je ne suis ici que depuis trois semaines.

# CONDAMNEE A MORT

Une femme reçoit sa sentence sans broncher—Elle se dit innocente—Exécution le 20 décembre

RECOURS EN GRACE

HALIFAX, 24—Mary Hope Young, a été trouvée coupable du meurtre de May Ward, hier après-midi. Le procès a été le plus expéditif que l'on ait eu en cette province depuis la Confédération.

Quelques minutes à peine ont suffi aux jurés pour rapporter un verdict et au juge pour condamner à mort l'accusée. La sentence sera exécutée le 20 décembre.

Mary Hope Young n'a pas bronché quand elle a entendu la terrible sentence.

La preuve d'admission faite le 30 juin à l'avocat de la couronne, a précipité la cause, et le témoignage de M.K. Melançon n'a pu détruire l'effet de l'admission produit sur le jury. M. Monroe, l'avocat de la défense a fait un habile plaidoyer.

Le président du jury a semblé hésiter, avant de rapporter la décision à laquelle lui et ses collègues en étaient arrivés, quand la question d'usage lui a été posée.

Un silence empoignant régnait dans la salle d'audience au moment où les mots terribles de meurtre furent prononcés. L'accusée semblait la moins émue.

Puis les jurés furent renvoyés de même que les spectateurs, puis à la demande usuelle, la femme Young, répondit :

"Je ne suis pas coupable".

Le juge prononça alors la sentence de mort. Mais cette sentence ne sembla nullement affecter la condamnée.

La question des aveux de Mme Young sera discutée en cour Suprême.

## AYOTTE ET LAPIERRE

Seront défendus par Mtre Moses O'Bready

Le détective Lapointe est revenu hier soir de Sherbrooke, où il a laissé Norbert Ayotte et Georges Lapierre, entre les mains de la justice.

M. Lapointe est, on le conçoit sans peine, un peu fatigué des courses énervantes qu'il vient de faire à travers les cantons de Melbourne, de Kingsbury et d'Eastman.

Tout le monde s'accorde à dire que la double arrestation qu'il a opérée, en pleine forêt vierge, le place au rang des plus habiles policiers du pays.

D'ici à quelques jours, le détective Lapointe n'aura sûrement pas l'avantage de se reposer, car il lui faut trouver les Italiens Camillo Angelo et Callino Adamo, qui ont déclaré avoir vu l'inconnu tirer sur leur jeune compatriote Andosca.

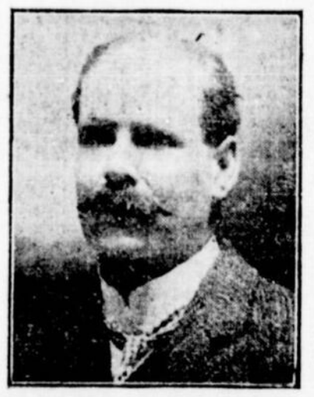

Mtre MOSES O'BREADY, de Sherbrooke, défenseur d'Ayotte et de Lapierre.

Outre le travail d'identification des prisonniers, il faudra encore prendre des informations sur leurs antécédents.

La couronne veut préparer une preuve très forte contre les accusés, et elle ne laissera guère de repos aux agents de la sûreté provinciale d'ici à l'ouverture de l'enquête du magistrat.

D'autre part, le défendeur d'Ayotte et de Lapierre, qui est le brillant criminaliste Moses O'Bready, de Sherbrooke, ne négligera rien pour faire éclater l'innocence de ses clients.

Le détective Lapointe et "Pitre" Brousseau devaient visiter, cet avant-midi, la cambuse qu'habitaient Norbert Ayotte et Georges Lapierre, mais ils ont été appelés à Montréal, au dernier moment, par le détective en chef McCaskill.

Les recherches au camp des deux prisonniers se feront probablement lundi prochain.

HULL, 24 —Onias Millette, trouvé coupable de vol a été condamné à 3 ans de pénitencier ce matin, par le recorder Goyette.

Millette n'est âgé que de 16 ans et est déjà récidiviste.

# ARRESTATION A ST-JEROME

J. B. Richer à la prison de Ste-Scholastique

TENTATIVE DE MEURTRE

(Correspondance spéciale.)

ST-JEROME, 24. — J. Bte Richer, qui a tiré huit coups de revolver durant la nuit de samedi au risque de tuer sa femme et sa belle-mère, a été mis en état d'arrestation et conduit à la prison de Ste-Scholastique, où il aura à subir son procès pour tentative de meurtre.

NAISSANCE

GAGNIER.—A Montréal, le 22 courant, au No 256 rue Sicotenu, l'épouse de M. le docteur L. A. Gagnier, un fils, Guillaume, Elias, Gaston.
Parrain et marraine, M. H. Elias Gagnier, d'arrain et marraine, M. H. Elias Gagnier, Ste-Martine. 154-1

DECES

BEDARD.—A St-Henri, le 22 courant, à l'âge de 48 ans, Alexis Bédard, charretier, au No 4 rue Turgeon.
Funérailles aujourd'hui.

CHUBBS.—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 28 ans, Margaret, fille de William Chubbs, charretier.
Le service funèbre aura lieu vendredi, le 25 courant.
Le convoi funèbre partira du No 206 rue Manufacture, à 6½ heures, pour se rendre à l'église Ste-Anne, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

CLEMENT.—En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 5 mois, 7 jours, Maria, fille de Aurèle Clément, couteur, au No 22 Marianna.
Funérailles aujourd'hui.

CORBEIL.—A ville Saint-Louis, le 23 courant, à l'âge de 7 mois, Marguerite, fille de Alfred Corbeil, mécanicien, au No 608 Cadgrain.
Funérailles aujourd'hui.

DAOUST-A Saint-Henri, le 23 courant, à l'âge de 10 mois, Albert, fils de William Daoust, navigateur, au No 59 Saint-Augustin.
Funérailles aujourd'hui.

DEMERS—En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 9 mois, et 13 jours, Ernest, fils de François Xavier Demers, au No 2, Rousseau.
Funérailles vendredi.

DORE—En cette ville, le 23 courant à l'âge de 1 ans et 17 jours, Lucien Elzéar, fils de Rodolphe Doré, commis, au No 87 Fontiac.
Funérailles, vendredi, le 25 du courant.

FRENETTE. — A Ste-Cunégonde, le 22 courant, à l'âge de 74 ans, Mary Hamel, épouse de F. Frenette, manufacturier de poêles en acier, de Ste-Cunégonde.
Le service funèbre aura lieu vendredi le 25 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 98 rue Marin, St-Henri, à 7 heures, pour se rendre à l'église St-Irenée et de là au cimetière de la Côte des Neiges.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 153-2

GAUTHIER—En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 27 ans, 10 mois, 14 jours, Marie-Hélène Bourgeois, épouse de Joseph Gauthier, opérateur à "La Patrie".
Le service funèbre aura lieu samedi, le 26 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 704 rue Lafontaine, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 154-2

HEBERT—En cette ville, le 23 courant à l'âge de 38 ans, Mary Hunter, épouse de Jean Hébert, mécanicien.
Funérailles vendredi, le 25 courant.

LAMONTAGNE. — A St-Henri, le 23 courant, à l'âge de 4 mois, Aimé, fils de Louis Lamontagne, au No 883 Albert.
Funérailles aujourd'hui.

LUSSIER. — En cette ville, ville, le 21 courant, à l'âge de 31 ans, Azilda Fournier, épouse de François Lussier, imprimeur, au No 1840 rue Ste-Catherine.
Funérailles aujourd'hui.

MONDION. — En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 57 ans, dame Ezilda Galarneau, épouse de L. J. Mondion, commis-voyageur de la maison P. P. Martin & Cie.
Le service funèbre aura lieu vendredi, le 25 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 395 rue Lagauchetière à 7 1-4 heures précises, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE. — En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 31 ans et 4 mois, Azilda Albina Thouin, épouse de M. Edmond Piché, boucher, à l'emploi de M. Georges Dubois.
Le service aura lieu samedi le 26 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 116 rue Montcalm, à 7 1-2 heures pour se rendre à l'église Saint-Pierre et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVAGEAU.—En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 5 mois, Joseph Ernest Paul, fils de Edmond Sauvageau, boucher, au No 111 Workman.
Funérailles aujourd'hui.

TASSE.—A St-Henri, le 23 courant, à l'âge de 7 mois, Sarto fils de Adelric Tassé, peintre au No 21 Dagenais.
Funérailles aujourd'hui.

VENNE.—En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 1 an, 3 mois, Herménégilde fils de Joseph Venne, forgeron, au No 1008 St-André.
Funérailles aujourd'hui.


MANGE FOIE DE CHEVAL si tu veux, moi, je préfère les Sardines au Club de Golf.

On demande des garçons connaissant bien les rues de la ville. S'adresser au Gérant, 77 rue St-Jacques, Montréal. 152-3